VOLUME VII. WINNIPEG, MARDI, 24 JUIN 1919 NUMERO 2

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

# LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McMcDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

## LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nous avons célébré la fête nationale des Canadiens-français. C'est la Sainte Eglise qui nous a donné saint Jean-Baptiste pour patron; c'est rester dans la bonne tradition catholique de l'honorer de notre mieux. Agir autrement serait non seulement nous montrer peu reconnaissants envers la Sainte Eglise, mais ce serait démontrer que nous n'avons plus l'esprit qui animait nos pères et qui fut le secret de leur survivance au milieu des difficultés.

Nous avons donc fêté la Saint-Jean-Baptiste. C'est déjà bien; mais si là se termine notre fête nationale, ce n'est pas assez. Il faut fêter, c'est bien; faire des discours, ce n'est pas mauvais; mais que ce serait incomplet si nous n'allions pas traduire ces discours en actes.

La tendance de ceux qui luttent avec le plus d'intelligence et d'esprit de suite pour la conservation de notre entité nationale s'oriente résolument vers les actes. Les discours, — car ils en font, — sont toujours la préparation prochaine à un acte qu'ils veulent poser. Nous les admirons et nous leur souhaitons partout des imitateurs.

Il y a peu de jours, ces zélés de l'action s'acheminaient vers le Long Sault pour y raviver la mémoire de Dollard et de ses compagnons. Ceux-là sont allés jusqu'à donner leur vie pour protéger la colonie naissante. On ne demande pas quel sorte de patriotisme les animait. On a prononcé peu de discours, mais on a posé un acte. A l'endroit du suprême sacrifice s'élève, face au Saint-Laurent, un superbe monument qui dira aux générations qui poussent jusqu'où peut aller le vrai patriotisme. Le geste n'est pas de trop pour stimuler les énergies qui s'endorment.

Il nous est agréable de porter à la connaissance de nos lecteurs un autre acte de véritable patriotisme. L'ancien président du Sénat, qui a sacrifié sa position pour rester président de l'Association d'Education des Canadiens-français de l'Ontario, l'honorable Sénateur Landry, et l'honorable Sénateur Belcourt, ancien président de la Chambre des Communes, un libéral en politique, viennent de s'entendre pour lancer une grande souscription en faveur d'un journal né pour défendre non les partis politiques, mais la langue française menacée dans l'Ontario; et nous n'hésitons pas à dire sous le couvert de la langue française, la foi catholique. C'est le *Droit* d'Ottawa.

Le 24 juin est le jour choisi pour lancer ce mouvement. C'est un acte de patriotisme nouveau genre. Notre voix est modeste; elle s'élève pourtant pour féliciter les deux nobles sénateurs de leur beau geste patriotique?

Se trouvera-t-il parmi les nôtres des âmes assez patriotiques pour montrer par des actes l'esprit de solidarité qui doit unir les groupes français du Canada tout entier? Nous avons nos difficultés; c'est vrai; une offrande qui viendrait d'ici serait doublement sensible au vaillant champion de la cause française de l'Ontario. Bon nombre de nos cultivateurs ont plus que l'aisance en ces années de gêne financière pour les villes; ils sont la véritable étoffe du pays. Sera-t-il dit qu'ils n'auront rien fait pour seconder un mouvement comme celui-là?

L'an dernier, les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont lancé une souscription de cinquante mille piastres pour un de leurs collèges, et après l'avoir lancée, l'ont menée à bon port. Voilà, à notre sens, du patriotisme pratique.

Le groupe français du Manitoba est solidement établi; un grand nombre des nôtres sont même riches; nous avons besoin comme nos frères de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie, de faire quelque chose pour notre établissement d'instruction secondaire, nous voulons dire le Collège de Saint-Boniface. Pensera-t-on un jour à poser un acte de patriotisme pratique? Ce ne serait sûrement pas de trop!

Nous connaissons des nôtres dont la fortune était bien près du demi-million et qui sont morts sans penser aux intérêts du groupe qui avait besoin de leur concours pour les oeuvres d'intérêt commun. Nous croyons que les intérêts même matériels des enfants qu'on laisse gagneraient à un partage moins exclusif en leur faveur, et des intérêts supérieurs y trouveraient leur compte.

Nous avons sûrement besoin d'un esprit nouveau sur ce point; la fête nationale devrait, ce semble, orienter nos pensées vers ce but.

## UNE EXPLICATION

Il faut être aveugle pour contester le caractère révolutionnaire de plusieurs des grèves au Canada à l'heure actuelle. Le vent de socialisme et de révolution qui secoue le monde ouvrier européen se fait aussi sentir chez nous. Et toute cette semence révolutionnaire est tombée en pleine serre chaude. La fin de la guerre et surtout la cessation de la fabrication intensive de munitions de guerre a imposé une halte à notre industrie comme à celle de tous les autres pays. Elle marque le pas pour ainsi dire, se demandant dans quelle direction elle portera ses efforts. Le travail se fait plutôt rare, surtout du fait que la démobilisation ramène à l'industrie canadienne un bon quart de million d'ouvriers. Il s'en suit un grand malaise dans les milieux ouvriers, dans le monde qui travaille. Ce monde se trouve dans la gêne et plus d'un ouvrier ne peut pas faire joindre les deux bouts et donner une aisance raisonnable aux siens. Cela s'est déjà vu au Canada; nous avons eu des temps plus pénibles et plus déprimants. Et pourtant il n'y eut ni grèves, ni émeutes, ni essai de chambarder tout l'ordre social. C'est que jamais nous n'avons eu sur une aussi grande échelle qu'aujourd'hui le spectacle de quelques usiniers, de quelques capitalistes entassant de prodigieux profits, des profits de 40, 60, 72 pour cent.

Ce qui soulève la masse ouvrière aujourd'hui, ce n'est pas la révolution, ce n'est pas le socialisme. Sans doute ces dangereuses doctrines ont d'ardents théoriciens et partisans au Canada, mais la masse les ignore, n'en a cure. Ce que veut le monde ouvrier, c'est une amélioration de son sort, c'est une juste rétribution de son travail, c'est surtout qu'on ne lui fasse pas injustement la vie trop chère. Il concède à celui qui a une fortune le droit de la faire fructifier, de l'accroître, mais il n'admet point qu'il le fasse en exploitant toute la nation.

C'est ce contre quoi il s'insurge, c'est ce contre quoi il proteste. Il trouve que le pain de sa famille lui coûte trop cher, il prétend que ses vêtements lui reviennent à un prix trop élevé, et ainsi de suite. Tant que cela a semblé l'inéluctable résultat des circonstances, il n'a pas trop murmuré; il a serré un peu plus sa ceinture, il a fait un peu plus de sacrifices. On lui disait qu'il s'agissait des intérêts supérieurs de la patrie, on lui demandait de consentir ces sacrifices afin d'assurer le succès des Alliés.

Mais la guerre a pris fin et rien n'a changé. Loin de tomber, le coût de la vie file à grande allure vers des sommets de plus en plus inaccessibles à la masse. Et le peuple cherche un remède à son mal. Il l'attend de l'autorité du pays, mais rien ne vient. Il s'irrite, car il soupçonne, à tort ou à raison, cette autorité d'avoir complaisamment permis à toute une troupe de profiteurs de s'être taillé de belles fortunes à même le travail populaire. L'autorité lui donne enquête sur enquête, mais ces enquêtes ne font que lui apprendre mieux la gravité de son mal. Tel fabricant de drap a fait l'an dernier un profit de 70 pour cent... et ce monsieur déclare cyniquement qu'il n'a pas construit son usine pour la gloire de Dieu. Telle grande meunerie, la Ogilvie Milling Co., a fait en 1918 le scandaleux profit de 72 pour cent. Et ainsi de suite. Le peuple ne comprend rien, cela l'affole, le remède vient de nul côté, il se tourne, retourne et c'est toujours le même pétrin.

De cette continuelle pressuration, à laquelle l'autorité n'apporte aucun bien, surgit tout naturellement dans le peuple un état d'esprit des plus dangereux: il faut changer. Quoi? On ne sait pas au juste... mais il faut un changement. C'est alors que l'heure a sonné pour les agitateurs, pour les prôneurs de doctrines subversives, pour les prédicants de socialisme, pour tous ceux qui rêvent de communisme.

C'est une de ces heures que nous vivons à Winnipeg et un peu partout au Canada. Si ce n'eut pas été l'état d'âme de notre monde ouvrier, il y a six semaines, la grève générale eut été une impossibilité absolue. En tout autre temps, les classes ouvrières auraient refusé de suivre les dictées des chefs de la grève. Mais quatre années de vie chère en regard de grandes fortunes accumulées par des profiteurs de guerre, les y préparaient. Elles sont devenues ce malade que la douleur tenaille si atrocement qu'il prend avec joie et confiance les pires drogues des pires charlatans.

## AU CREDIT DES METHODES ENERGIQUES

### Le véritable moyen de faire du patriotisme pratique

L'incident du **Collier's Weekly** est clos. Il appelle des considérations et des commentaires. Mais avant d'entreprendre les unes et les autres, et afin de donner au lecteurs une vue d'ensemble sur un fait dont l'origine et le dénouement couvrent presque l'espace d'une année, faisons-en un bref historique.

En janvier 1918, Me J.-A.-E. Dion, de Montréal, s'abonnait au **Collier's Weekly**, grande revue new-yorkaise. Aimant sincèrement, mais d'une façon pratique, sa langue et sa race, se souvenant des attaques injustifiées et indignantes dont elles sont sans cesse l'objet dans tant de journaux et de périodiques anglo-américains, il mit à l'agent une condition expresse: la revue ne publiera "aucun article libelleux, faux et injuste à l'égard des Canadiens français." Et l'administration de ratifier.

Le temps n'allait pas tarder d'offrir à la revue l'occasion de prouver sa sincérité ou de faire voir son infidélité à son engagement. En avril dernier, dans un article sur la conscription au Canada, elle parlait du patois des Canadiens français.

Me Dion, qui prétend que lui et ceux de sa nationalité parlent la langue française, et pas autre chose, proteste contre une telle fausseté; avec preuves à l'appui, il demande une rétractation. On ne lui fournit que des explications sur la provenance de l'écrit mensonger. Ce n'est pas satisfaisant. Et, fort de son contrat, l'abonné se décide à poursuivre. Talonnée, la revue veut concilier et s'entendre; M. Dion tient son bout, et enfin elle avoue son erreur et se dit prête à publier l'article qu'il voudra bien lui envoyer sur le parler des Canadiens français.

"Victoire complète et qu'il faut mettre au crédit des méthodes énergiques", écrit Pierre Homier, dans l'**Action française**, à qui j'emprunte beaucoup dans cet exposé.

Or voici la rétractation faite en novembre dernier, par cette fameuse revue.

Après avoir affirmé qu'elle a reçu quantité de lettres de protestation qui lui sont venues de divers endroits, et qu'elle doit se borner, vu la disette du papier, à publier la plus documentée et la plus convaincante, celle de M. Baillargé, curé de Verchères, elle ajoute:

"**Pour aller plus loin dans la voie de l'abnégation**, nous ne doutons plus que le parler des Canadiens français ne soit une survivance réelle, avec quelques modifications, de la langue de Molière." (Traduction de l'**Enseignement primaire**.)

Observons d'abord que cette victoire est le fruit d'une mentalité nouvelle. On dit de la civilisation qu'elle est la résultante, le couronnement de tous les siècles et non le fait d'un seul. De même peut-on dire, les fières paroles, les gestes nobles, les attitudes et les actes courageux de survivance nationale française sont le produit d'une pensée convaincue et déterminante.

Il n'y a pas de cela plusieurs années, on parlait comme d'une chose certaine, définitive, accomplie, de notre anglicisation, de notre englobement dans le tout anglo-saxon, de notre disparition comme race distincte. Les événements, les menées sournoises ou à ciel ouvert de nos adversaires, encore plus notre silence et notre passivité semblaient leur donner raison. Nous étions recouverts, opprimés sous des nuages de pessimisme et de découragement. Mais par un revers heureux de circonstances, dont l'historique nous mènerait trop loin, un réveil s'est produit. Il a rendu possible tout ce que nous avons vu depuis quelque dix ou douze années en fait de revendications légitimes, de luttes justes, de victoires obtenues, d'espoir retrouvé et plus abondamment nourri.

Un travail devrait se faire pour remettre à la mode le parler français. C'est accompli. L'opinion s'est formée, qui a eu son retentissement dans tous les domaines, aux parlements fédéral et provinciaux, dans le commerce et l'industrie, à l'école et dans la famille. Certes, la reconquête n'est pas absolue, par conséquent non terminée; mais les résultats sont déjà splendides, réconfortants, pleins d'encourageantes promesses. Des luttes encore plus terribles peut-être nous attendent, mais notre langage s'échenille et s'épure; il est mieux parlé à la campagne et dans la ville. Il enfonce de plus en plus des portes et gagne des défenseurs de plus en plus nombreux.

Cette aventure du **Collier** (car il y a eu véritablement aventure) nous dit encore qu'il ne faut plus croire à la faiblesse d'une minorité ou à la prédominance inévitable d'une majorité. Après tout, qu'une grande revue de New-York, pouvant compter sur des centaines de mille lecteurs anglais, s'humilie à la poursuite d'un abonné de langue française, dont les compatriotes sont une poignée en regard des autres, il y a là toute une leçon. Nous n'hésitons pas à la louer de sa rétractation. Elle a fait preuve de justice. Toutefois, la chose ne nous apprend-elle pas à croire et à réaliser de plus en plus cette parole, qu'un peuple qui veut et dit vivre ne meurt pas? qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi? qu'une race ne se mesure pas toujours à sa valeur numérique, mais à son courage, à sa fierté, à sa détermination, à sa volonté de vivre?

Il n'en est pas d'elle comme d'un individu. C'est en vain que celui-ci, affaibli, étreint par la maladie, veut repousser la mort et se débat contre elle, jusque dans son agonie. Cette mort arrive, le terrasse et l'emporte. D'un peuple, on ne dit pas qu'il meurt, mais qu'il se tue. Vérité incontestable: tant et autant qu'il le veut, il vit dans sa langue et ses traditions, même sous l'oppression, même sous la tyrannie.

* * *

"Nous avons reçu quantité de lettres de divers endroits", nous avoue le **Collier**. A M. Dion, sans doute, revient la grande part d'un tel succès. Cependant, sans contredit, les réclamation de plusieurs compatriotes y sont pour quelque chose. On a pu comprendre et conclure là-bas que la calomnie n'avait pas blessé au coeur un seul homme, mais bien toute une race. Concluons-le nous aussi: quand un individu, une collectivité, un gouvernement insulte quelqu'un dans sa nationalité, c'est elle qui doit ressentir l'opprobe et relever le gant qu'on lui jette. Quand, au contraire, un homme, à cause de cette même nationalité et pour son compte, prend l'initiative d'une revendication juste et énergique, il doit en recevoir l'appui et la louange. Non seulement la presse droite, sincère, dévouée, mais toutes les personnes auxquelles peuvent s'appliquer les mêmes épithètes, lui doivent l'encouragement et l'hommage, la première dans ses tribunes, les autres dans leurs paroles et leurs écrits. Je n'en ai aucun doute: le **Collier** a été frappé par le nombre de lettres protestatrices venues de divers points du Canada français.

Il ne manque point d'occasions, chez une nationalité vouée comme la nôtre à des luttes incessantes, de mettre en pratique cette méthode d'appui, de blâme et de réclamation. Il s'en présentait une, il n'y a pas longtemps.

En novembre dernier, à Ottawa, le secrétaire français du département de l'Instruction publique de la province de Québec représentait le surintendant aux réunions de l'**Association d'Education de la puissance**. On y discutait de l'uniformité des livres de classe pour toutes les écoles canadiennes. Seul, M. J.-N. Miller, après avoir fait un juste éloge de notre système d'enseignement primaire, s'oppose à la mesure. Il donne comme excellentes raisons la liberté et l'autonomie provinciale. La discussion n'eut pas de suite; aucune motion pour ou contre ne fut même présentée. C'est une attitude dont nous devons être heureux, et qu'il faut soutenir. Nos hommes publics, soit à la Législature, soit surtout dans leurs relations difficiles, parfois intimidantes de la vie quotidienne, en face de la majorité, ont besoin plus que d'autres de se sentir réconfortés par une opinion générale ferme et tenace.

Ces quelques réflexions ne contiennent peut-être rien de bien neuf. Qu'elles viennent du moins redire, répéter. A force d'y revenir, les vérités s'impriment indélébiles dans les cerveaux. C'est l'histoire de la goutte d'eau qui use la pierre, du clou qu'il faut cogner jusqu'à ce qu'il soit bien enfoncé. Et comme la bataille est loin d'être finie, qu'il nous reste beaucoup de terrain à gagner, qu'il faut lutter toujours sans se lasser, que l'on n'en veuille pas à toutes les bonnes volontés revenant à la charge.

Henri LESSARD,
—"La Revue Nationale."

## PROPAGANDE!

"LE CANADA APOSTOLIQUE"

Nous avons reçu, ces jours derniers, le livre si impatiemment attendu qui a pour titre "Le Canada Apostolique".

"Le talent bien connu de l'auteur", écrit Mgr l'Evêque de Chicoutimi, dans une lettre adressée aux directeurs et directrices des maisons d'éducation de son diocèse, le 5 avril passé, "la "sûreté et l'abondance de sa documen-"tation, l'intérêt qu'éveille le seul titre "du livre, tout annonce un ouvrage "aussi attrayant qu'instructif.

"A cette époque d'esprits faussés et "de coeurs blessés, au lieu de servir "en récompense à nos enfants de fades "historiettes, il ne sera pas inutile de "mettre leur esprit, leur imagination "et leur coeur en contact avec la sain-"teté et le zèle apostolique, enseignés "et vécus par des héros de chez nous. "La lecture d'une pareille histoire ne "pourra qu'élever leurs pensées et en-"noblir leurs sentiments. Puisse-t-elle "raviver la flamme de l'apostolat pa-"triotique et religieux, et favoriser "ainsi l'éclosion de nombreuses voca-"tions! De plus, la diffusion de cet "ouvrage nous aidera à nous connaître "et à nous faire connaître, et l'on sait "que ce n'est pas là un besoin chimé-"rique."

Nos prix sont les suivants: Edition de luxe, 60 sous, franc de port; édition populaire, 25 sous, franc de port.

Envoyez-nous dès maintenant votre commande.

COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

## COLONISATION

Nous prions les cultivateurs qui auraient besoin de main d'oeuvre de s'adresser au Comité de Colonisation, 198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Nous pourrions peut-être leur donner satisfaction. Tous les jours, des colons s'adressent à nous pour avoir de l'ouvrage sur les fermes en attendant de s'établir eux-mêmes.

Que ceux qui auraient besoin de couples ou d'hommes nous avertissent au plus tôt.

COMITE DE COLONISATION
"LaVERENDRYE",
198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

## UN EVENEMENT

Le mot n'est pas trop fort, croyons-nous, pour qualifier ce qui vient de se passer à Ottawa. Car il s'agit d'un fait qui révèle une orientation des idées féconde et magnifique.

Le voici, en deux lignes: MM. Landry et Belcourt prennent publiquement, et d'accord avec NN. SS. Béliveau, Latulipe et Charlebois, l'initiative d'une grande souscription en faveur du journal le **Droit**. Dans une lettre au rédacteur-en-chef du **Droit**, le président et l'ancien président de l'**Association canadienne-française de l'Ontario** écrivent en effet:

"Depuis quelques mois, nous atten-"dions une occasion favorable pour "porter à la connaissance de nos com-"patriotes un projet d'une suprême "importance. Il s'agirait de faire une "abondante souscription pour le **Droit**, "le seul journal quotidien français "d'Ontario.

"La lutte du **Droit** pour la défense "des droits des parents sur l'éduca-"tion de leurs enfants a fait l'admira-"tion de tous.

"De nos jours, quelle cause peut "être défendue d'une manière efficace "sans l'arme puissante du journal "quotidien?

"Il importe plus que jamais, Mon-"sieur le rédacteur, par ces temps dif-"ficiles, de grouper toutes nos éner-"gies autour des bons journaux. Seu-"le la dissémination à profusion, par "le journal quotidien, des principes "d'ordre et de vrai patriotisme, pour-"ra éloigner de notre pays la tour-"mente révolutionnaire.

"Leurs Grandeurs Nos Seigneurs "Béliveau, Latulippe et Charlebois "ont accordé avec enthousiasme leur "distingué patronage à ce projet de "souscription en faveur du **Droit**. "Nous vous envoyons ci-joint une co-"pie de leur lettre d'acceptation.

"Nous vous prions, Monsieur le ré-"dacteur, de lancer le projet dans vo-"tre journal. Nous espérons qu'il "sera reçu avec plaisir par tous nos "compatriotes. Nous leur faisons, ici, "un appel des plus chaleureux en fa-"veur du **Droit** que nous considérons "comme l'oeuvre la plus importante "et la plus indispensable pour assurer "notre survivance religieuse et na-"tionale."

Et le premier point que nous voulons souligner, c'est la reconnaissance, c'est l'affirmation formelle, par les hommes qui soutiennent depuis si longtemps l'une des plus ardentes luttes qui se soient menées au Canada, de la souveraine importance de la presse comme arme de combat.

Le second, — et qui ne manque pas non plus d'un vif intérêt — c'est la démonstration, accentuée par cet appel, de la rapidité avec laquelle, dans les esprits les plus nets et les plus élevés, le contact des réalités substitue, au point de vue purement politique, le point de vue national, social, catolique. Il n'est pas probable que l'ancien président conservateur du Sénat et l'ancien président libéral de la Chambre des Communes, mêlés depuis quarante ou cinquante ans à notre vie politique, envisagent exactement de la même façon, aujourd'hui encore, toutes les choses de la politique; mais il est très remarquable, et tout à leur onneur, qu'ils ajoutehnt à leur fraternelle collaboration de ces dernières années ce nouvel appel en faveur d'une feuilles purement indépendante. Les divergences d'autrefois s'abolissent devant les nécessités supérieures d'aujourd'hui. Cette déclaration conjointe — car c'est à cela qu'aboutit en somme la manifestation — des chefs religieux et laïques de la mnorité est l'un des plus magnifiques témoignages d'unité qu'on ait encore donnés. Elle montre à quel point les combats soutenus en commun ont resserré l'union des coeurs et des volontés.

Autre détail qu'il faut noter à ce propos, c'est qu'on veuille rattacher à une célébration pratique de la Saint-Jean-Baptiste le lancement de cette souscription. Là encore, il y a la preuve d'un état d'esprit du plus haut intérêt. On comprend un peu partout qu'il faut, d'abord, substituer aux manifestations vides des fêtes qui disent quelque chose, qui laissent un souvenir fécond, puis, s'il est possible, faire de ces fêtes, suivant la formule du **Droit** que relèvent MM. Lan-Landry et Belcourt, "le principe éco-"cateur de forces nouvelles, le point "de départ d'une organisation précise "en vue des luttes pacifiques qu'il "faut soutenir, le premier pas dans la "voie du sacrifice réel, afin que nos "forces de résistance, nos instruments "de combat reçoivent l'appui moral et "pécuniaire dont ils ont besoin pour "accomplir leur oeuvre."

Ottawa nous donne un exemple qui peut, sous des formes diverses, être partout suivi.

* * *

Avons-nous beson de dire avec quel plaisir, avec quelle ardente sympathie, nous ayons lu cet appel en faveur du **Droit**? Avons-nous besoin de marquer encore quel efficace appui mérite notre confrère? Le témoignage que lui rendent les chefs de la minorité franco-ontarienne dépasse en autorité sur ce point tout ce que nous pourrions dire. Nous ne pouvons qu'y ajouter l'expression de nos meilleurs voeux pour le succès d'une initiative qui importe au bien général de notre race et de notre foi.

## LE SERIEUX DES ROMANCIERS

Un jour, comme je montais dans un compartiment de chemin de fer, j'y trouvai une dame qui m'offrit l'image de la plus complète désolation; ses yeux, qu'elle tamponnait avec un mouchoir du plus fin linon, étaient rouges et gonflés; des ruisseaux coulaient le long de ses joues, et des larmes, larges comme les gouttes d'une pluie d'orage, tombaient sur son corsage qui était d'Irlande ou d'ailleurs, je ne saurais préciser. Je crus qu'un malheur venait de s'abattre sur elle, et déjà je m'apprêtais à compatir lorsqu'elle me prévint:

— C'est trop malheureux! s'écria-t-elle, d'une voix trempée de larmes, et en me montrant un livre à couverture jaune qu'ele tenait en main, c'est trop malheureux! Dire qu'ils avaient déjoué tous les pièges, qu'ils avaient tant souffert! Ils allaient se marier, oui, Monsieur, ils allaient se marier. Et la veille du mariage, la jeune fille meurt!... C'est trop malheureux, vrai, c'est trop malheureux!

Je compris que la jeune fille dont elle pleurait ainsi la mort n'était autre que l'héroïne du roman qu'elle venait de lire. L'auteur du livre avait cru bon de tuer l'infortunée jeune fille la veille même du jour où elle pouvait enfin se marier. Précisément, je connaissais l'homme de lettres qui était coupable de cet assassinat, je veux dire de ce roman! C'était un joyeux garçon qui prenait la vie par son côté gai: il mettait dans ses livres tant d'émotion, de mélancolie, de larmes qu'il n'en gardait point pour son usage personnel! Lorsqu'il m'advint de le voir à Paris, je crus pouvoir lui faire compliment de l'efficacité de ses produits, du don qu'il avait de provoquer chez ses lectrices les sécrétions de la glande lacrymale. Et je lui contai la rencontre faite en chemin de fer d'une dame changée en fontaine Wallace par la vertu d'un de ses livres.

— Comment! s'écria-t-il, elle a marché, la cliente! Eh bien! vrai, elle a des larmes à perdre, celle-là!

— Après tout, ajouta-t-il, si elle y tient tant que ça, je peux très bien ressusciter la jeune fille! Je dirai tout simplement dans mon prochain roman, qui sera justement comme la suite de l'autre, qu'on l'avait crue morte, mais qu'elle était en léthargie et qu'elle s'est réveillée au moment où son fiancé — un charmant garçon, du reste — apportait une couronne pour la mettre sur le cercueil!... Oh! je leur en ai fait avaler bien d'autres!

J. PRAVIEUX

## LE TRANSPORT AERIEN AU CANADA

"Les démarches faites récemment par le Pacifique Canadien auprès du gouvernement fédéral pour obtenir une charte lui donnant droit d'organiser ici des services de transport aérien, sont tout à fait dans l'ordre des choses, a dit hier M. Grant Hall, vice-président de la compagnie, si l'on considère le fait que nous nous approchons rapidement d'une époque où la voie des airs sera ouverte toute grande au commerce. Même avant la guerre, on avait déjà commencé à appliquer d'une manière pratique la navigation aérienne; entre Francfort et Berlin, un service de dirigeables fut maintenu avec assez de succès pendant près de deux ans. Il est inutile d'insister sur les progrès qu'a faits l'aviation durant le conflit, grâce à l'habilité et à la hardiesse de ceux qui risquèrent et souvent perdirent leur vie dans des combats homériques livrés à des milliers de pieds dans les airs. Les Canadiens ont accepté leur large part de ces dangers et la réputation que se sont acquise nos aviateurs outremer est tout à l'honneur de leur pays.

"Le gouvernement de la Grande Bretagne a affecté à l'aviation pour l'année courante une somme de $300,000,000; dont $10,000,000 pour faire des expériences pratiques. M. Bonar Law possède son aéroplane avec lequel il fait de fréquents voyages à Paris et il existe actuellement un service quotidien de machines Handley-Page entre Londres et Paris. Quoique ce genre de transport soit encore assez dispendieux, les perfectionnements que l'on a apportés aux dirigeables ainsi qu'aux aéroplanes, justifient amplement les démarches faites par le C. P. R. pour se préparer à entrer en lice dès que les conditions le permettront.

"Certes, nous avons ici des régions qui seront longtemps encore inaccessibles aux aéroplanes, mais il en existe qui d'un autre côté offrent tous les avantages pour la locomotion par les airs. Dans les provinces prairies par exemple, il sera facile et avantageux d'établir des lignes qui rendront les plus grands services.

"La nécessité d'avoir à des intervalles rapprochés des endroits d'atterrissage pour les aéroplanes, en cas d'avaries aux moteurs, ajoutera-t-il est vrai un item important aux frais d'exploitation et fera qu'il sera toujours difficile d'effectuer le transport à des taux peu élevés, de sorte que ceux qui s'imaginent que le nouveau genre de locomotion amènera une réduction des taux de chemins de fer et de navigation sont sous une fausse impression.

"Cependant, avec les immenses ressources qu'il a à sa disposition, je suis certain que le Pacifique Canadien pourra tenter l'expérience en toute confiance, dès que le moment sera venu".

## A NOS LECTEURS

Mardi prochain étant jour de fête légale, la Liberté ne paraîtra que le lendemain.

# LE COIN DES DAMES

## TEMPETES...

*La nature est morne. L'air est lourd, si lourd qu'on désirerait recevoir sur ses épaules une bonne pluie rafraichissante... Nous allons être servis à souhait, c'est facile à prévoir si l'on regarde le ciel sombre et sans étoiles. Le vent s'élève, et de l'Ouest montent des nuages noirs et menaçants. La tempête s'en vient. Je veux bien que le déchainement des éléments ait ses beautés, mais j'avoue que la crainte que j'en ai toujours eue et que j'ai encore, m'empêche de les voir et de m'en pénétrer. J'aime les beautés qui reposent... Pourtant je suis si lasse ce soir-là que je m'endors assez tranquille. Je suis bientôt éveillée par un léger coup de tonnerre qui suffit pour me faire appréhender ce qui va suivre sûrement. D'un bond, je suis sur pieds et regarde à ma fenêtre. Les éclairs sillonnent les nues et m'aveuglent. Je ne m'attarde pas au spectacle et cours plutôt fermer portes et fenêtres, culbutant tout sur mon passage, mon seul souci étant d'éviter les courants d'air... Car je pense à ceux que la foudre a frappés, étant ainsi exposés. En tout cas, je me hâte: les éclairs m'environnent, et d'affreux "boum boum boum" qui éclatent en même temps me font vite regagner mes pénates. Dans mon chandelier un cierge bénit est allumé, et sa lueur vacillante me rassure et m'encourage tandis qu'entre mes doigts je déroule les grains de mon chapelet. Le temps me dure; le vent qui projette avec force la pluie dans ma fenêtre me fait peur. Franchement si je n'avais pas honte de ma lâcheté, je ferais comme dans mon jeune âge, je me boucherais les yeux et les oreilles. Et puis il fait si chaud!*

*Deux jours après. La température est toujours aussi lourde. Un ouragan se prépare. Les nuages vont vite au-dessus de nos têtes. Bah! me dis-je, on a bien le temps de se rendre à l'église et de revenir... Je pars, mais je ne reviens pas si aisément. Le temps est court parfois qui s'écoule entre l'annonce de la tempête et la tempête elle-même. Dans le grand temple tout s'assombrit; il se fait un bruit étrange qui nous avertit qu'au dehors ce doit être effrayant. Les lumières sont tremblotantes, et bientôt les louanges qu'on adresse au Seigneur s'éteignent dans l'obscurité complète.*

*Pour ma part, je me sens en sûreté chez le bon Dieu qui remplit de sa présence eucharistique l'immense édifice, et il me semble que j'y passerais volontiers la nuit si je le devais. Oh! que c'était sinistre de voir ainsi les arbres se tordre et se briser, de grosses branches chargées de feuilles se détacher de leurs troncs et entrainées par un vent impétueux! Jamais de ma vie je n'ai été témoin d'une pareille révolte dans la nature. On disait à côté de moi que le bon Dieu est "fâché". Et je le crois. Comment la miséricorde divine peut-elle ne pas se lasser, à la fin, de tant de mal qui se commet, de tous ces défis qui lui sont lancés, de ces ambitions effrénées, de cette cupidité, de cette soif du plaisir, et des moyens pris pour y parvenir plus vite. Le monde est une triste chose ainsi livré à toutes ses passions. Et l'on se demande, en s'examinant sérieusement, comment on peut rester indifférent en face de tout cela, comment on peut négliger d'apporter dans sa vie l'unique soin de faire le bien, de chercher à amender sa conduite. Voilà qui serait le moyen d'éviter tant de malheurs qui fondent sur nous, conséquence de tant de péchés!*

*Mon Seigneur Jésus, prenez pitié de notre faiblesse!*

*...Aujourd'hui, il pleut encore, il tonne, il éclaire... je n'ai pas mon cierge, et je suis loin du tabernacle; mais je suis au "devoir": cette pensée me rassure.*

*JACQUELINE des ERABLES.*

*17 juin 1919.*

## LETTRE OUVERTE A MLLE JACQUELINE des ERABLES

Mademoiselle,

Je ne vous ai jamais vue, vous ne me connaissez pas: et pourtant vous m'aimez sans vous en douter, et moi je vous estime beaucoup et pour de multiples raisons. En voulez-vous une? Rien qu'une et non la moindre... C'est que vous êtes élève de Jésus-Marie et moi aussi. Vous avez connu naguère le dévouement des religieuses de Jésus-Marie de Sillery et vous en avez joui et largement bénéficié; moi, j'éprouve à l'heure actuelle, la douceur de vivre sous leur sage et intelligente direction, au couvent de Gravelbourg, et je voudrais crier à tous les échos, comme je les estime et les vénère. Dites-moi, comprenez-vous maintenant la sympathie que vous m'inspirez et celle que j'ai la présomption d'attendre de vous? Comprenez-vous que j'entre ainsi chez vous en coup de vent, sans me soucier des règles de l'étiquette, qui, soit dit entre nous, au grand scandale de plusieurs, sont très gênantes et encombrantes dans l'intimité.

Voulez-vous que je vous parle d'un événement qui vient de réjouir notre couvent et d'honorer notre paroisse?... Nous venons d'avoir la visite de la Révérende Mère Provinciale des Religieuses de Jésus-Marie au Canada. Songez si nous avons été fières de la connaître! Aussi, dès le lendemain de son arrivée, nous nous réunissions à la salle de réception, parées comme aux jours de grande fête, pour lui offrir nos hommages et nos voeux. Tenez, laissez-moi vous en donner le programme. Ca vous rappellera vos jours heureux de Sillery, alors que dans l'excitation que donne la joie d'une légère brèche au règlement vous vous prépariez à recevoir quelque distingué visiteur.

Primo, quatuor de piano, "Marche romaine", de Gounod, puis neuf fillettes, les plus petites du pensionnat, avec un naturel délicieux gazouillant des couplets très délicats, qui ont pour thème: "Les mignonnes, les heureuses, les plus tristes, c'est nous!..". Mlle Jacqueline, savez-vous que les petites filles de Gravelbourg ont été charmantes au point que Mère Provinciale a avoué qu'elle se croyait à Sillery? Savez-vous cela? Mais poursuivons; tour à tour une des benjamines, puis une des moyennes s'avancent et débitent avec grâce, de jolis compliments, auxquels répond avec entrain le choeur des grandes élèves. C'est que nous avions de la joie plein nos coeurs. "Et comment se taire alors, disait l'une de nous; autant vaudrait demander aux petits oiseaux de faire silence quand sourit le gai soleil du printemps." Une adresse dont j'ose vous citer un passage, termina notre brillante réception: "Mère vénérée", disait une de mes compagnes, "en promenant votre regard sur tous ces "fronts que la jeunesse pare et "que la vie n'a pas encore ridés, ne sentez-vous pas s'éveiller dans votre âme de sublimes espoirs? Ne vous surprenez-vous pas à faire de beaux "rêves pour l'avenir, rêves où "flottent des voiles de vierge et "où fleurissent les lis? Oh! rêvez, rêvez encore; nos plaines "sont fécondes, ma Mère, et si "la glèbe est un peu dure aux "bras qui la travaillent, si le "sillon ne s'ouvre qu'après bien "des labeurs, oh! vous savez ce "qu'il germe de grains, pour "un qu'on a jeté; vous savez la "richesse qui sort de cette terre sur laquelle l'on a peiné. O "Mère, rêvez, rêvez encore; et "croyez qu'une moisson splendide mûrira sur ce sol que "Jésus et sa grâce réchauffent "et fertilisent. Croyez que des "gerbes nombreuses iront s'entasser dans les greniers silleriens pour y réjouir les infatigables moissonneuses."

Mlle Jacqueline, n'est-ce pas que j'ai été bien inspirée de vous écrire et que vous avez du bonheur à me lire?.. Mais j'ai encore beaucoup de choses à vous raconter. Dimanche dernier, les dames de Gravelbourg se réunissaient au parloir du couvent pour saluer à leur tour la distinguée visiteuse. Mlles V. Lemoine, J. Lemoine, J. Bélisle et A. Blais exécutèrent le morceau d'entrée, "Nabucco", de Verdi, et Mme M. Gravel lut l'adresse, après laquelle une bourse bien garnie, parait-il, fut offerte par Mme J. Forcier au nom des dames de Gravelbourg, et une magnifique gerbe de roses par Mme J.-E. Cadieux. Groupées au fond de la salle, les pensionnaires jubilaient dans le silence et la joie. Que c'est agréable de voir pour un instant rompue, la monotonie de la vie de pensionnaires! Vous avez connu cela, Mlle Jacqueline: c'est pourquoi j'ai du plaisir à vous faire part de mes impressions.

Ma lettre est déjà trop longue: j'en aurais du regret si je m'adressais à une autre qu'à vous; mais je vous aurai intéressée, j'en suis sûre; et pour vous prouver que j'en suis bien convaincue, — admirez ma présomption, — je m'invite à revenir encore babiller des choses de chez nous quand quelque incident nouveau surgira au détour du chemin.

Votre très affectionnée,

*Une pensionnaire du Couvent de Gravelbourg.*

Couvent de Jésus-Marie, Gravelbourg, Sask.

* * *

## REPONSE OUVERTE A UNE PENSIONNAIRE DU COUVENT DE GRAVELBOURG

Chère Mademoiselle,

Déjà un mois que votre lettre m'a été remise par la Rédaction, afin de lui donner une belle place dans notre Page. Si elle n'a pas vu le jour avant cette semaine, c'est à cause de la grève qui paralyse tout Winnipeg depuis six semaines. Je l'ai accueillie avec un vrai plaisir d'enfant; ne me faisait-elle pas remonter le cours de mon existence de plusieurs années? Et quelle saveur dans tous ces souvenirs que vous évoquez si gentiment!

Mais oui, je vous aime bien, parce que vous aimez bien votre couvent, vos Mères qui ont été les miennes et à qui j'ai voué une reconnaissance aussi profonde qu'inaltérable. Combien je voudrais être digne d'elles toujours!

Je ne sais quel courant, quel lien existe entre les élèves de Jésus-Marie, entre anciennes et actuelles, et qui m'a toujours étonnée. Etonnée? Non, ce mot n'a pas sa place ici. Pourquoi en serions-nous étonnées? Etant toutes formées de la même façon, nous sommes bien de véritables soeurs, n'est-ce pas? Voilà ce qui scelle cette union charmante entre nous, pour le temps... et l'éternité.

Le récit de votre fête m'a vivement intéressée... Oui, c'était bien comme cela, de mon temps. Comme on aime ces branle-bas qui "sentent" la grande visite, et qui rompent un peu les habitudes.

Le passage cité de l'adresse présentée à Mère Provinciale est plein de promesses qu'il faudra tenir. Avez-vous pensé à l'engagement que vous avez pris envers elle? Cette bonne Mère rêvera à la "moisson splendide" des plaines de l'Ouest: gare à vous si vous alliez l'oublier. En passant il me plairait beaucoup de faire une malice, mais je n'ose...

J'admire beaucoup le dévouement des Dames de Gravelbourg à l'endroit de votre convent depuis sa fondation. Elles ont su prouver à quel point elles appréciaient votre chère institution lors de cette fête qu'elles ont contribué à rendre plus intéressante encore si possible.

Je vous remercie encore une fois de la délicate pensée que vous avez eue de m'écrire, et je compte bien que vous me renouvellerez cette joie qui ne sera pas de trop dans ma vie affairée.

Permettez à une soeur ainée de vous engager à cultiver ces sentiments de fierté qui germent en vous, à l'égard de vos Mères... Ils vous honorent.

Revenez-moi bientôt, vous serez la bienvenue chez

*Jacqueline des Erables.*



### PENSEES CHOISIES

Prédestinés que nous sommes à la jouissance de l'infini, l'infini est notre besoin, et nous le poursuivons partout.—Lacordaire.

* * *

Ni en six mois, ni en six ans on n'atteint à ce qu'il y a d'essentiel dans l'âme étrangère. La diversité des races subsiste sous l'uniformité du costume et des usages. Et les peuples, longtemps séparés, ont beau se rapprocher, ils se restent les uns aux autres inintelligibles.—René Doumic.

* * *

S'il faut pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur.

* * *

Offrez au critique vulgaire un chef d'oeuvre inconnu: pour oser donner son avis, il attendra le vôtre. Avant d'avoir une opinion, il consultera tous ses intérêts, et le visage de tous ses amis.—Hello.

### VARIETES

**Recette de beauté**

Pour le front: Noble majesté.
Pour les yeux: Compassion.
Pour le regard: Bienveillance.
Pour les lèvres: Vérité.
Pour la voix: Prière.
Pour la parole: Douceur et discrétion.
Pour la physionomie: Ouverture et candeur.
Pour le sourire: Bonté.
Pour le teint: Fraicheur du naturel.
Pour les cheveux: Le goût de la simplicité.
Pour les dents: Blancheur de la pureté.
Pour les mains: Charité.
Pour les pieds: Diligence.
Pour la tenue: Droiture.
Pour la toilette: Decorum, modestie, propreté.

Suivez cete recete, et vous serez aimée de Dieu et des hommes. N'est-ce pas là toute votre ambition?

XXX.







### L'INVENTEUR DU PARAPLUIE

C'est, parait-il, un Anglais, Jonas Hamway, dont la naissance remonte à plus de deux siècles.

Jonas Hamway, qui avait fait un assez long séjour en Chine, songea à transformer le parasol et à le rendre pratique pour les temps de pluie.

Les premiers parapluies qu'il fabriqua avant des manches en frêne, en chêne et en palissandre, et avaient une longueur de 1,2 m. et dix balaines de 0,8 m. de long; ils pesaient chacun de 1,5 à 2 kilogrammes, étaient recouverts, soit de cuir, soit d'étoffe de soie, soit de papier verni. Chaque parapluie ne revenait pas à moins de 45 à 55 francs. C'était un véritable meuble de famille, qu'on se transmettait de père en fils.

### CONSEILS PRATIQUES

**Enlèvement de la rouille sur le fer**

Pour enlever la rouille sur le fer sans employer un moyen mécanique tel que la lime ou le papier de verre, il suffit de plonger les pièces à dérouiller dans une solution saturée d'acide borique. Au bout d'un jour ou deux, les pièces sont remises en état.

On peut substituer à l'acide borique le sulfate d'ammoniaque, en solution à 10 pour 100. Mais il faut se méfier du citrate de soude. Celui-ci dérouille bien et donne une belle surface aussitôt après usage. Mais il a l'inconvénient de continuer à attaquer lentement le fer si on n'a pas pris soin de l'éliminer complètement.

* * *

**Nettoyage du plâtre**

Prendre une brosse douce et neuve. Faire dissoudre cinq grammes de blanc de zinc dans un demi-litre d'eau ou de lait. Passer doucement la brosse trempée dans le liquide sur le plâtre jusqu'à ce qu'il soit bien nettoyé. Polir ensuite avec un chiffon de flanelle. Puis, on saupoudre de talc ou de craie toute la surface et on polit une seconde fois. Ou encore, faire une bouillie avec de l'amidon, et l'étendre à chaud avec une brosse sur l'objet à nettoyer.

### LES RICHESSES D'HUILE DE LA RIVIERE LA PAIX

Les champs d'huile de la region de la Rivière la Paix sont, parait-il, d'une richesse inépuisable. Les géologistes calculent que cette région peut fournir d'huile le monde entier.

Depuis 1857 le monde a produit 7 milliards et demi de barils d'huile. Sur ce les Etats-Unis ont fourni 700 millions et la Russie 2 milliards. Le bureau de Géologie des Etats-Unis estime que la réservé d'huile aux Etats-Unis est de 6 milliards 470 millions et le Dr Atcheson, dit que dans vingt ans toute la réserve d'huile sera épuisée et il faudra avoir recours au Canada.

La région de la rivière la Paix contient des millions d'acres qui peuvent fournir de 100 à 500 mille barils à l'acre. En prenant par exemple une lisière de 300 milles par 20 milles de large entre le grand lac des Esclaves et le fort Good Hope on a une région de 3,840,000 acres que l'on estime contenir 100,000 barils à l'acre, ce qui donnerait une réserve formidable de 384 milliards de barils.

Dans tous les cas plusieurs capitalistes anglais s'intéressent fortement à cette région qui est encore inexploitée et offre les plus beaux rêves aux spéculateurs. La consommation de la gazoline a pris des proportions énormes depuis quelques années, et le pays qui peut la produire en forte quantité est assuré d'un grand avenir.

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

## EVANGILE

### IIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Luc, XV, 1-10)

En ce temps-là, comme des publicains et des pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi en murmuraient. Cet homme, disaient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Alors il leur proposa cette parabole: Qui d'entre vous, s'il a cent brebis et s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, plein de joie, sur ses épaules, et, de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il leur dit encore: Quelle est la femme qui, ayant dix drachmes et en perdant une, n'allume sa lampe, ne balaye sa maison et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et, après l'avoir retrouvée, elle réunit ses amis et ses voisines, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi, je vous le déclare, il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence.

## CREDO

Au commencement du XIIIe siècle, vivait à Véronne, ville d'Italie, un jeune enfant issu de parents hérétiques. Il eut le bonheur de connaître la vraie foi dans l'école catholique où il faisait ses études.

—Qu'apprends-tu à l'école? lui demanda un jour son oncle. L'enfant lui récita le Credo. En vain, essaya-t-on des menaces et des flatteries, rien ne put l'empêcher de réciter le symbole catholique.

Chassé de la maison paternelle, Pierre de Vérone entra chez les Dominicains. Il prêcha les vérités de la foi avec tant de zèle que les hérétiques payèrent des assassins pour le mettre à mort.

Sur la route de Côme à Milan, Pierre est frappé d'un coup de poignard. Blessé à mort, il récite le symbole de sa foi. Ses assassins, pleins de rage, le bâillonnent pour l'en empêcher.

Pierre de Vérone ne peut plus proférer une parole, mais trempant son doigt dans le sang qui coule de sa blessure, il écrit d'une main défaillante, sur la poussière de la route: Credo in Deum, je crois en Dieu.

Je crois en Dieu, c'est le premier mot de la religion.

Elle repose sur un acte de foi. C'est pourquoi avoir la foi et être chrétien, c'est tout un.

C'est que la religion vraie est une religion révélée, surnaturelle. Dieu lui-même a parlé pour nous enseigner les vérités que nous devons admettre et les devoirs que nous devons pratiquer.

Examinons:

1o Pourquoi il faut croire;

2o Comment croire préserve l'homme de l'erreur;

3o Et l'enrichit de nouvelles connaissances.

### I.—Pourquoi il faut croire.

Il faut croire parce que Dieu a parlé: Il est dans l'ordre, c'est une affaire de simple bon sens, c'est une affaire de toute justice de croire sur parole celui qui ne peut pas se tromper ni nous tromper.

Dieu, étant toute perfection, ne peut ni errer ni mentir. Croire à la parole de Dieu, c'est donc être sûr de la vérité.

Que Dieu puisse nous parler, c'est perdre son temps que de le démontrer. Comment celui qui a fait la raison humaine n'aurait-il pas le pouvoir de l'éclairer? Comment Celui qui a créé les lèvres et qui a formé l'oreille ne parlerait-il pas et n'entendrait-il pas?

Le père de famille, à cause de son autorité et de son expérience de la vie, doit instruire l'enfant, l'enfant le croit sur parole. Dieu, le Père par excellence, a le droit de nous instruire. Nous avons le devoir de l'écouter.

Nous vous dirons plus tard à quels signes on reconnait la parole de Dieu.

Dieu, en nous révélant les vérités de la religion, a eu un double but: nous préserver de l'erreur pour tout ce qui concerne les vérités que notre raison peut connaitre par elle-même; nous manifester d'autres vérités que nous n'avions ni le droit ni le pouvoir de connaitre.

Sans doute, notre raison peut connaitre par elle-même beaucoup de choses, même les vérités religieuses et les devoirs que nous impose notre conscience. Nous avons la loi naturelle, écrite par le Créateur dans le coeur des hommes.

Mais pour arriver à connaitre toute cette loi, toutes ces vérités, sans erreur, et avec grande facilité, il était moralement nécessaire que Dieu parlât.

Pour connaitre toute la loi naturelle, il faut de longues recherches, des études sérieuses, de la réflexion. Il faut savoir s'élever au-dessus des préjugés du temps et du milieu dans lequel on vit. Et combien d'ouvriers qui n'ont ni le temps ni les moyens d'apprendre, absorbés qu'ils sont par les devoirs de la vie matérielle.

Dieu a simplifié toutes ces choses; il a donné à tous une règle sûre et très simple pour reconnaitre le vrai. Il a parlé, il a revêtu sa parole de signes faciles à discerner, et tous ont été éclairés et mis à l'abri de toute erreur.

Il a fait comme l'horloger. Celui-ci construit un mécanisme compliqué, mais dès que l'aiguille court sur le cadran, tous peuvent d'un seul regard savoir l'heure qu'il est. Inutile pour eux de faire les longs calculs des astronomes, de mesurer l'angle du soleil et la position des astres.

Dieu parle et fait reconnaitre sa parole par ses miracles: cela suffit pour que nous ayons la vérité, toute la vérité, et avec une certitude infaillible.

### II.—La foi préserve de l'erreur.

#### Les anciens païens.

Pour nous rendre compte des grands bienfaits de préservation que nous devons à notre Credo, considérons la raison humaine livrée à elle-même. Il est de mode de l'exalter aujourd'hui.

A quels excès ne se sont pas livrés les peuples anciens quand ils perdirent le souvenir des croyances sacrées et s'abandonnèrent à leur seule raison!

Prenons les peuples les plus civilisés du monde: les Grecs et les Romains.

On rougirait aujourd'hui de voir des honteux mystères auxquels ces peuples se livraient:

Leurs divinités étaient la personnification de tous les vices: un Jupiter adultère, une Vénus impudique, un Mercure voleur; voilà ce qu'ils adoraient.

Les philosophes, c'est-à-dire les savants de l'humanité, n'étaient pas plus sages que la masse du peuple. Ils n'étaient nullement d'accord entre eux sur les vérités les plus élémentaires de la religion. "La question de la nature des dieux est si obscure, disait Cicéron, et les opinions des philosophes les plus distingués sont si différentes sur ce point, qu'on ne peut leur accorder aucune confiance." Même dissentiment sur l'âme et sur les devoirs de la vie morale.

#### Les mahométans.

De nos jours, les mahométans, les boudhistes sont-ils plus avancés? Dans tous leurs systèmes, c'est le sensualisme et la corruption des moeurs qui dominent au milieu des plus grossières superstitions.

Les musulmans n'ont retenu de notre religion que l'unité de Dieu. Pour tout le reste, c'est le fatalisme qui les régit. Tout arrive parce que tout doit leur arriver.

Demandez au plus grand criminel pourquoi il a agi, il répondra infailliblement: "C'était écrit." C'est la religion du plaisir des sens, l'asservissement de la femme traitée en bête de somme et séquestrée. Ils ne reculent pas devant le meurtre et l'assassinat quand leur intérêt le demande. Les récents massacres des Arméniens en disent assez sur ce point.

#### Nos philosophes du XIXe siècle.

Ils ont exalté bien haut la raison humaine. Qu'ont-ils fait? Ils n'ont jamais pu arriver à rien établir avec certitude et accord sur les vérités fondamentales. Les uns sont matérialistes, comme Auguste Comte, Taine, Renan; d'autres rationalistes ou panthéistes, d'autres doutent de tout et disent avec Herbert Spencer que le principe et la fin des choses sont inconnaissables.

"Tout est remis en question, écrit l'un d'eux, M. Alfred Fouillée, aucun principe ne parait encore solidement établi, ou du moins à lui seul suffisant... Le devoir même sous la forme de l'impératif catégorique (fais ce que dois!) ne serait-il pas un dernier dogme qui s'ébranle, après que tout ce qu'il soutenait s'est écroulé (1)?"





#### Aveux de la science contemporaine.

"Les sciences physiques ou naturelles nous avaient promis de supprimer le mystère, écrit un autre; or, non seulement elles ne l'ont pas fait, mais nous voyons clairement aujourd'hui qu'elles ne l'éclairciront jamais. Elles sont impuissantes, je ne dis pas à résoudre, mais à poser convenablement les secrètes questions qui importent; ce sont celles qui touchent à l'origine de l'homme, à la loi de sa conduite, à sa destinée future (2)."

Et l'on exalte la science! Il faut donc revenir à l'enseignement de la foi si l'on veut le dernier mot, dit avec certitude, sur toute la loi naturelle.

#### Jouffroy.

Qu'elle est juste et significative, cette parole d'un contemporain:

"Il est un petit livre que l'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le catéchisme, vous y trouverez la solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui, de sa vie, n'aurait pu y songer, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime. Origine du monde, origine de l'homme, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme avec ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien de tout cela; et, quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens, car tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du catéchisme. Voilà ce que j'appelle une grande religion. Je la reconnais à ce signe, qu'elle ne laisse sans réponse aucune question qui intéresse l'humanité."

### III.—La foi enrichit l'esprit.

Outre les vérités naturelles, il y a tout un ordre de connaissances qui concernent la vie intime de Dieu, que l'homme ne peut atteindre par lui-même et dont la révélation est un bienfait que Dieu ne doit à l'homme en aucune façon.

Ce sont les vérités appelées par ce motif, vérités de l'ordre surnaturel. Elles sont comme les secrets de Dieu, qu'il ne révèle que parce qu'il le veut bien.

L'homme, par le fait de la création, est l'esclave de Dieu. Il lui appartient comme l'oeuvre est à l'ouvrier. Dieu a voulu nous traiter en enfants. Il nous a adoptés et nous a donné comme terme et récompense la vie de son ciel qu'il ne nous devait aucunement.

L'ensemble des rapports de l'homme, fils adoptif, avec Dieu son Père, constitue la religion surnaturelle.

En cela rien qui ne ne soit en harmonie parfaite avec notre nature, puisqu'il est plus parfait d'aimer Dieu comme Père que de le craindre comme Maitre.

La parole de Dieu nous révélant ces choses, qui sont en dehors du champ de nos connaissances natives, augmente, par le fait, et perfectionne notre science. Il sera un jour plus parfait de voir l'Etre suprême face à face que de savoir qu'il existe ou de deviner sa puissance par le moyen de l'ordre qui resplendit dans la nature.

#### Dieu l'offre à tous.

Ne dites pas: la foi est un don de Dieu, ne l'a pas qui veut.

Sans doute, la foi est un don de Dieu. Dieu, par sa grâce, nous aide à croire, mais la grâce est offerte à tous.

Si vous ne croyez pas, c'est que vous ne voulez pas croire, soit en négligeant de vous instruire, soit en vous étourdissant pour n'avoir pas à changer de vie, à triompher des passions ou du respect humain.

Vous n'avez pas la foi? Avez-vous jamais fait une prière pour l'obtenir? Si vous avez un peu demandé, vous avez eu peut-être grand'peur d'être exaucé.

Il faudrait, dites-vous, avoir la foi du charbonnier et renoncer à sa raison.

Mais pas du tout. Rien de plus rationnel que l'acte de foi. Je crois parce que la raison me dit qu'il faut croire. Quoi de plus sensé que ce motif de ma foi: Dieu ne peut se tromper ni me tromper! Je dois donc croire ce qu'il enseigne.

#### Savants chrétiens.

D'ailleurs, il n'y a que les ignorants qui aient de la religion, les savants sont généralement incrédules.

Merci du compliment. Mais que faites-vous des grands évêques qui furent les lumières de leur siècle, saint Athanase, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin?

Citerons-nous parmi les savants: Roger Bacon, Copernic, Pascal; parmi les orateurs: Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, qui ont honoré la religion et la littérature française? — Et parmi les grands soldats, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, Bayard, Du Guesclin, Jeanne d'Arc, Turenne, le grand Condé, Napoléon, sont-ce des noms sans gloire? Ces héros étaient chrétiens.

Et parmi les savants de nos jours, Pasteur, le plus illustre de tous, n'avait-il pas les sentiments et la vie du chrétien?

Catholiques, nous sommes en bonne compagnie.

#### Pasteur.

Pasteur était un croyant convaincu. La grande lutte qu'il engagea en 1860, contre les matérialistes, à propos de la génération spontanée, dont il démontre péremptoirement la fausseté, affermit davantage ses convictions religieuses. "Quand on a bien étudié, disait-il, on revient à la foi du paysan breton, et si j'avais étudié plus encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne."

A l'Académie française, il a dit ces belles paroles:

"La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit; idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'Infini."

Pasteur est mort en chrétien après avoir reçu pieusement les derniers sacrements.

#### Conclusion.

Croire, c'est la joie du chrétien, parce que c'est marcher avec sécurité dans la vie, parce que c'est aller à un terme certain, celui qui seul peut satisfaire aux aspirations de l'âme humaine. Dites donc le Credo de votre baptême et de votre Première Communion, et vous vous sentirez fort et grand, parce que vous serez plus près de Dieu.

(1) M. Alfred Fouillée, "Les systèmes de la morale contemporaine."

(2) M. Brunetière, "Revue des Deux-Mondes", 1er janvier 1895.



### LACORDAIRE ET LE JEUNE INCREDULE

Lacordaire avait voyagé dans le coupé d'une diligence avec un jeune homme incrédule. Il faisait froid. Quand on arriva dans la petite ville où l'on relayait, on courut se blottir au coin du feu de la plus prochaine auberge.

Une omelette, à ce moment-là, cuisait en murmurant dans la poele et s'y dorait de la façon la plus appétissante.

— Vous avez beau dire, Monsieur, s'écria le voyageur, je ne consentirai jamais à croire aux choses que je ne comprends pas.

Lacordaire sourit finement, et regardant l'omelette d'un oeil malin, il répondit:

— Cher Monsieur, daignez m'expliquer, je vous prie, comment le feu, agissant sur la poele que voilà, peut du même coup faire fondre le beurre et faire durcir les oeufs?...

— Rien n'est plus simple, dit l'autre. Le feu étant... la propriété du beurre étant de fondre, celle des oeufs étant de durcir... il est naturel que... que...

Bref, il s'empêtra dans son explication, balbutia, ne sut que dire.

— Je vous attendais là, reprit Lacordaire. Vous ne comprenez guère, je le vois, le mystère de l'omelette. Et cependant, n'est-ce pas, vous croyez à l'omelette? Moi aussi, et tous les deux nous n'avons pas tort.

("Journal des Débats", 14 août 1849.)

Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, dans le ministère Sarrien, M. Clemenceau avait assigné aux fonctionnaires de son administration des heures de présence rigoureusement contrôlées par un registre d'émargement.

Un jour, vers deux heures et demie de l'après-midi, le ministre appela son chef de bureau, M. Winter, et campant son chapeau haut de forme sur l'oreille il déclara:

— Allons faire un tour dans les bureaux?

Les prescriptions du patron avaient peu d'effet. Tous les bureaux étaient vides. Renfrogné, M. Clemenceau contenait mal sa colère. Cependant, dans un réduit sous les toits, le ministre et son chef de cabinet découvrirent un pauvre diable d'expéditionnaire qui, vaincu par la chaleur, s'était endormi sur sa table.

M. White se précipitait pour secouer le dormeur, lorsque M. Clemenceau, d'une voix bourrue, l'arrêta par le bras.

— Ne le réveillez pas, sapristi! Il serait capable de f... le camp!





## Feuilleton de la Liberté No 25

# LES DEUX MAINS

Par

Pierre l'Ermite

— On en revient, continue Olivier, mais moi, je n'en reviendrai pas. En tous cas, ce qui m'affecte, c'est, d'abord ma pauvre vieille maman. Que va-t-elle devenir, si jamais je disparais? Nous ne sommes pas du tout riches, et je suis tout pour elle. J'ai cherché..., j'ai voulu, par fierté, trouver en dehors de vous des ressources dans mon parti... Ma tête a beaucoup travaillé en ce sens depuis deux jours. Vous voyez, je suis sincère!... Mais je dois le constater: je ne connais personne parmi ceux qui furent mes protecteurs ou mes amis, à qui je puisse dire en toute sécurité: "Je vous laisse ce que j'ai ici-bas de plus cher au monde. Je vous confie ma mère.... Ayez pitié de sa douleur et de ses cheveux blancs!"

— Si un malheur arrivait, répond l'abbé Longuet avec un accent de grande émotion, vous pourriez compter absolument sur moi... Je vous jure que votre mère, je ne l'abandonnerais jamais... Je serais un fils pour elle en souvenir de vous et de la mienne.

— Oh! merci! Vous m'enlevez le poids de ma plus grande préoccupation.

De nouveau, Bernard lui prend la main, et regarde l'abbé bien en face, comme s'il hésitait à poser une autre question.

Le prêtre vit cette hésitation.

— Vous avez autre chose à me dire?...

— Oui... Mais je n'ose pas...

— Je vous attends..

— Et Adda?...

— Adda?... Elle a prié pour vous.

— Pour moi! répond Olivier en se redressant à demi.

— Oui.

— Oh! répétez... Dites cela bien lentement!

L'abbé Longuet répéta:

— Adda a prié hier soir, dans l'église, pour vous. Je puis même préciser: elle a dit son chapelet...

Olivier écoutait, les yeux fermés: Adda avait prié pour lui... pour l'instituteur Olivier Bernard... il avait été quelques instants dans l'esprit de la jeune fille d'une manière affectueuse... Elle avait dit son chapelet!... Il le connaissait bien, ce chapelet-là!... Et les doigts de la chère enfant avaient dans le noir les gouttes de lumière pour l'être jadis abhorré... pour l'instituteur laïque, anticlérical... afin qu'il vive!... O bénie soit la souffrance qui venait d'accomplir un pareil miracle!... De sorte que, s'il était sauvé, il était un peu sauvé par elle... il devenait presque sa chose!

Et le coeur du jeune homme, pendant quelques instants, battit plus vite sous l'enivrement de cette révélation.

— C'est trop de bonheur pour aujourd'hui!... dit-il enfin. Il me semble que vous allez laisser quelque chose comme de la lumière dans ma chambre...

—Quand pourrai-je en laisser encore plus et encore mieux!...

L'abbé revint le lendemain et les jours suivants. Il lut à Olivier quelques lignes de l'Imitation, et elles lui parurent si belles, qu'il réclama le livre pour les méditer à loisir.

Une autre fois, ce fût lui qui montra à l'abbé une page des Mémoires de Maxime du Camp, publiés par un journal qui enveloppait un envoi du médecin.

— Je l'ai trouvée comme par hasard..., dit-il.

— Le hasard n'existe pas...

— En tous cas, cette histoire m'a très frappé.

L'abbé Longuet lut:

"On a mené grand bruit autour de la parole de Broussais: "J'ai disséqué bien des cerveaux, et je n'y ai pas trouvé d'âme".

"Le mot est sans portée. Broussais n'a pas trouvé d'âme en disséquant des cerveaux, pas plus qu'il n'a trouvé de regard dans l'orbite des cadavres que son scalpel a interrogés...

"Il est étrange, il est douloureux d'avoir à défendre ces doctrines. Le spiritualisme a fait la gloire de l'humanité: c'est la lumière dont sont éclairées les âmes les plus hautes et les plus généreuses. C'est de lui que sont nées les trois vertus théologiques: la foi, l'espérance et la charité.

"Il y a bien longtemps, sur la frontière du Maroc, aux environs d'Ouchda, j'ai vu mourir un soldat sur le champ de bataille. Ce soldat était tombé, frappé d'une balle qui lui avait traversé la poitrine. Il s'était traîné jusqu'à une touffe de chênes-nains, contre laquelle il cherchait à s'adosser. Je l'avais aperçu: j'étais descendu de cheval et j'essayais un pansement inutile. Le pauvre homme secouait la tête et disait:

"— J'ai mon affaire.

"L'aumônier le vit et accourut. Je voulus m'éloigner, le soldat dit:

"— Ce n'est pas la peine, soutenez-moi.

"Je me plaçai derrière lui, je m'agenouillai, et le prenant dans mes bras comme eût fait une mère, je l'accotai contre ma poitrine. J'ai entendu sa confession; elle ne fut pas longue.

"Le Père l'embrassa; je sanglotais. Les traits du soldat étaient illuminés, ses yeux, pleins d'extase, regardaient le ciel et le regardèrent jusqu'à la seconde où ils se fermèrent pour toujours.

"Voilà quarante ans de cela; j'ai encore dans l'oreille le son de voix affaibli du blessé, et je revois l'expression de béatitude qui éclairait son visage. C'est être impitoyable que d'empêcher de mourir ainsi.

"Après avoir fait le tour des choses humaines, j'ai reconnu qu'il n'y avait qu'une chose vraie sur la terre, c'est la bonté.

Quand sonnera pour moi l'heure de la mort, un des ministres de cette Eglise que j'aurai peut-être oubliée, malgré tout ce qu'elle aurait fait pour moi, ouvrira doucement ma porte et me dira:

— C'est moi qui t'attendais près de ton berceau et qui vais maintenant te conduire à la tombe. Qu'as-tu fait depuis le jour où nous nous sommes rencontrés pour la première fois? Tu as failli malgré l'appui que je t'apportais. Tu as donné l'exemple du mal, en échange des faveurs dont Dieu t'avait comblé; mais chaque fois que tu m'es revenu, tu m'as retrouvé les mains pleines d'indulgence, le coeur plein de miséricorde. Quand tu m'oubliais, quand tu me trahissais, je priais pour toi!... Tu as souffert, tu vas mourir, tu pleures, tu regrettes, tu redoutes, tu te repens, je te pardonne. Va rejoindre dans l'éternité ceux que tu as aimés et qui t'attendent confie-moi ceux que tu aimes, jusqu'à ce qu'ils aillent te rejoindre dans le sein de Dieu. Oublie tout ce qui fut sur la terre: tu retrouveras, après la mort, ce qui mérite de lui survivre. Que ton âme fasse un grand effort, qu'elle prenne un grand élan dans la mort pour s'élancer jusqu'à ces hauteurs où Dieu daignera descendre pour t'aider à monter jusqu'à lui! Prie de tout ton coeur; si tu as oublié tes prières d'enfant, répète celles que je vais te dire: ce sont toujours les mêmes. Ton front que j'ai marqué jadis du signe du baptême pour te protéger en ce monde, je vais le marquer au même endroit d'un nouveau signe qui te donnera accès dans l'autre. Pécheur deux fois racheté, endors-toi dans la paix du Seigneur, et quand tu seras, grâce à nous, auprès de notre divin Maitre, prie-le à ton tour pour nous qui sommes pécheurs comme toi."

Pendant toute cette lecture, Olivier ne perdait pas le prêtre des yeux.

— Ce blessé..., c'est moi, dit-il à la fin. Moi aussi, j'ai mon compte!...

— Seulement, dit l'abbé Longuet, j'aurais la tristesse de ne pas pouvoir vous assister comme ce brave aumônier... Je ne pourrais même pas aller, comme prêtre, bénir votre tombe!

— Et pourquoi?...

— Parce que vous n'êtes pas baptisé...

— C'est si important que cela!

L'abbé lui expliqua le dogme, s'interrompant parfois pour ne pas fatiguer le malade. Olivier écoutait comme un enfant.

Puis il redemanda la page du journal, la plia soigneusement, la mit sous son oreiller, et s'endormit sur elle.

Les jours qui suivirent furent meilleurs. L'abbé revint, et, chaque fois, il instruisait un peu son malade.

Un soir, il s'était attardé. Dans le cadre sombre de la fenêtre grande ouverte, un pullulement d'étoiles se découpait au milieu du ciel d'un bleu d'abime.

L'abbé regarda la nuit quelques instants en silence; puis, se retournant avec une visible émotion:

— Avez-vous quelquefois pensé à ce mystère d'infini qui nous entoure et nous écrase...?

— Si j'y ai pensé!...

Et Olivier leva une main, qui retomba comme lasse du poids des choses que son geste voulait évoquer...

— Là encore..., et, pour vous je dirai, là surtout, il y a toute une révélation de l'au-delà... Vous m'avez demandé l'autre jour, sur la place du village, une preuve tangible de Dieu. Cette preuve, la voici, éclatante, irrésistible. Je ne peux jamais me mettre devant ces immensités, dont le silence est effrayant, sans avoir comme la sensation physique que Dieu est tout près, tout-puissant, infiniment auguste. J'ai là, dans mon bréviaire, quelques lignes du grand Pasteur à ce sujet: elles m'ont toujours paru si belles que j'aime à les méditer. J'aurai du bonheur à vous les lire... Voulez-vous...? Ce serait notre première prière du soir..., la seule que nous pouvons actuellement faire ensemble. Nous la dirions devant cet abime d'étoiles...?

— Oui... je veux bien.

— Cela ne vous fatiguera pas...?

— Une belle chose dite par une ami est une caresse et pas une fatigue.

Et l'abbé commença, dans le silence de cette nuit, où les étoiles elles-mêmes, comme si elles savaient qu'on parlait d'elles, semblaient religieusement écouter:

"Au delà de la voûte étoilée, qu'y a-t-il? De nouveaux cieux étoilés.

"Soit!

"Et au delà?

"L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander: Qu'y a-t-il au delà?

"Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace?

"Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager, que revient l'implacable question et toujours, sans qu'il puisse faire taire le cri de sa curiosité.

"Il ne sert de rien de répondre: Au delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites.

"Nul ne comprend ces paroles.

"Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible.

"Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore, à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison: tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés.

"La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle le surnaturel est au fond de tous les coeurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini, que Dieu s'appelle Brahma, Allah, Jéhova ou Jésus. Et sur la dalle de ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abimés dans la pensée de l'infini."

— L'Infini!... répéta Olivier.

Et, sans le savoir, il joignit les mains en un geste qui était une humilité, et peut-être aussi une prière.

— Je ne vous ai pas fatigué, au moins?...

— Non..., n'ayez pas de remords... J'ai même presque l'impression d'être mieux... Cette nuit, en regardant les étoiles, je penserai à vous...

## LA GUERRE ET LE CAREME IL Y A MILLE ANS

**On n'avait pas encore découvert l'Amérique ni inventé un "Pape laïque". Mais les poilus avaient un peu plus de "permissions de détente".**

On lit dans la préface du volume de Dom Guéranger sur "Le Carême", que la Maison Mamé, de Tours, a eu l'excellente idée de rééditer:

Le Carême fut longtemps jugé incompatible avec l'exercice de la chasse, à cause de la dissipation et du tumulte qu'il entraîne. Au IXe siècle, le pape saint Nicolas 1er l'interdisait, durant ce saint temps, aux Bulgares, nouvellement convertis au christianisme; et encore au XIIIe siècle, saint Raymond de Pennafort, dans sa "Somme des cas pénitencieux", enseigne que l'on ne peut, sans un péché, se livrer à cet exercice durant le Carême, si la chasse est bruyante et se fait avec des chiens et des faucons. Cette obligation est du nombre de celles qui sont tombées en désuétude; mais saint Charles la renouvela pour la province de Milan, dans un de ses Conciles.

On ne s'étonnera pas, sans doute, de voir la chasse interdite pendant le Carême, quand on saura que, dans les siècles chrétiens, la guerre elle-même, si nécessaire quelquefois au repos et à l'intérêt légitime des nations, devait suspendre ses hostilités durant la sainte Quarantaine. Dès le IVe siècle, Constantin avait ordonné la cessation des exercices militaires les dimanches et les vendredis, pour rendre hommage au Christ, qui a souffert et est ressuscité en ces jours, et pour ne pas enlever les chrétiens au recueillement avec lequel ces mystères demandent d'être célébrés. Au IXe siècle, la discipline de l'Eglise d'Occident exigeait universellement la suspension des armes durant tout le Carême, hors le cas de nécessité, comme on le voit par les actes de l'assemblée de Compiègne, en 833, et par les Conciles de Meaux et d'Aix-la-Chapelle, à la même époque. Les instructions du pape saint Nicolas 1er aux Bulgares expriment la même intention; et l'on voit, par une lettre de saint Grégoire VII à Didier, Abbé du Mont-Cassin, que cette règle était encore respectée au [illegible] siècle. Nous le voyons même observée [illegible] au XIIe siècle, en Angleterre, au rapport de [illegible] par deux armées en présence: celle de l'impératrice Mathilde, comtesse d'Anjou, fille du roi Henri, et celle du roi Etienne, comte de Boulogne, qui, en l'année 1143, allaient en venir aux mains pour la succession à la couronne.

Tous nos lecteurs connaissent l'admirable institution de la "Trêve de Dieu", au moyen de laquelle l'Eglise, au XIe siècle, parvint à arrêter, dans toute l'Europe, l'effusion du sang, en suspendant le port des armes quatre jours de la semaine, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, dans tout le cours de l'année. Ce règlement, qui fut sanctionné par l'autorité des Papes et des Conciles, avec le concours de tous les princes chrétiens, n'était qu'une extension, à chaque semaine de l'année, de cette discipline en vertu de laquelle toute action militaire était interdite en Carême. Le saint roi d'Angleterre Edouard le Confesseur développa encore une si précieuse institution en portant une loi, qui fut confirmée par son successeur, Guillaume le Conquérant, et d'après laquelle la Trêve de Dieu devait être inviolablement observée depuis l'ouverture de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de Pâques, et depuis l'Ascension jusqu'à l'octave de la Pentecôte, en ajoutant encore tous les jours des Quatre-Temps, les Vigiles de toutes les fêtes, et enfin, chaque semaine, l'intervalle du samedi après None jusqu'au lundi matin.

Urbain II, au Concile de Clermont, en 1095, après avoir réglé tout ce qui concernait l'expédition de la Croisade, employa aussi son autorité apostolique pour étendre la Trêve de Dieu, en prenant pour base la suspension des armes observée durant le Carême; et il statua, par un décret qui fut renouvelé dans le Concile tenu à Rouen l'année suivante, que tous actes de guerre demeureraient interdits depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au lundi qui suit l'octave de la Pentecôte, et à toutes les vigiles et fêtes de la Sainte Vierge et des apôtres: le tout sans préjudice de ce qui avait été réglé antérieurement pour chaque semaine, c'est-à-dire depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin.

---

Un avocat fort laid, et qui n'avait presque point de nez, ne pouvant venir à bout de lire une pièce qu'on lui ordonnait de lire à l'audience, un conseiller qui avait le nez de bonne taille, dit: — Quelqu'un n'a-t-il point de lunettes pour donner à cet avocat? L'avocat, se sentant piqué, répondit: — Il faut aussi, monsieur, pour pouvoir m'en servir, que vous me prêtiez votre nez?

## Incapable de se retourner dans son lit

**Les pilules de Dodd pour le rein ont guéri Mme Weberg**

**Après une année de souffrance une manitobaine démontre une fois de plus que les Pilules de Dodd pour le rein aident dans toutes les maladies du rein.**

Rennie, Man., 23 juin (Spécial) — "Oui, je me sens mieux que jamais et je l'attribue aux Pilules de Dodd pour le rein". Voilà ce que dit Mme Weberg, une dame très estimée de cette ville, et qui depuis quelque temps souffrait de rhumatisme et du rein.

"Cela commença par un rhume, poursuit Mme Weberg. Je ne pus pas me guérir des suites. Je dormais mal et je me sentais lourde et encline au sommeil après avoir mangé, j'étais toujours fatiguée et nerveuse. J'avais les jointures raides, des crampes musculaires, des maux de tête, de dos, des battements de coeur.

"Puis [illegible] l'hydropisie. Je ne pouvais pas travailler tant j'avais mal [illegible] retourner dans mon lit.

"Je souffris ainsi une année avant de prendre des Pilules de Dodd pour le rein. J'en ai pris deux boites et je me sens maintenant mieux que je ne l'ai jamais été dans ma vie."

Mme Weberg, aujourd'hui la santé personnifiée, atteignit le mal à la racine quand elle usa des Pilules de Dodd pour le rein. Les Pilules de Dodd pour le rein sont tout simplement un remède du rein. Elles doivent leur réputation à leurs guérisons durant les dernières vingt-cinq années.

Les Pilules de Dodd pour le rein, 50 sous la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodd's Medicine Co., Ltd., Toronto, Ont.

## NOTRE ALSACE, NOTRE LORRAINE

Quelques-uns, — mais quelques-uns seulement, — savent ce que la France retrouvera de richesse et de beauté dans ce coin de terre béni, les deux provinces soeurs aujourd'hui redevenues "nôtres" par la victoire. D'autres, et ils sont nombreux, l'ignorent, mais une occasion exceptionnelle s'offre à eux de connaître les courageuses populations d'Alsace et de Lorraine dans le cadre de leurs tragiques destinées et des sites si attirants où elles ont aimé et souffert.

Des éditeurs avisés viennent, en effet, de confier à l'abbé Wetterlé et à M. Carlos Fischer, la direction d'une publication hebdomadaire intitulée **Notre Alsace, Notre Lorraine**, et ces deux éminents écrivains ont groupé autour d'eux une brillante collaboration d'écrivains d'origine alsacienne et lorraine, parmi lesquels Maurice Barrès, le chanoine Collin, Bourson, Jean, Hinzelin, Lichtenberger, etc.

Ce que nous avons vu de cette magnifique publication nous assure de l'énorme succès qu'elle doit rencontrer. Texte intéressant, illustration nombreuse et variée, hors-texte en couleurs ou en héliogravure qui, à eux seuls, valent le prix du fascicule, tout concourt à faire de cet ouvrage le livre attrayant, en même temps que solidement documenté, qui nous renseignera sur la beauté, le pittoresque, l'originalité et le charme de notre Alsace et de notre Lorraine.

Disons pour terminer que cette belle publication sera complète en quarante fascicules qui formeront deux magnifiques volumes.

**Notre Alsace, Notre Lorraine**, publication paraissant chaque jeudi. Le fascicule: 1 fr. 25. — Dans chaque fascicule, un hors-texte en couleurs ou en héliogravure. — Ouvrage complet en 4 fascicules. — Chez tous les libraires, dans les Bibliothèques de gares et à L'Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris. — (Prospectus spécimen sur demande.)

## LA MARNE...

Jusqu'ici ce nom n'a évoqué pour nous qu'une bataille gigantesque, une victoire brillante qui a sauvé la France et éclairé d'une apothéose de gloire les armées françaises. Mais il ne nous a pas été donné de connaître exactement comment s'est déroulée cette bataille et dans quelles conditions cette victoire nous a été acquise. Çà et là, des récits ont été publiés, la plupart rédigés par des combattants qui n'avaient pu connaître qu'une portion et non l'ensemble de cette opération de large envergure. Nous allons bientôt connaître un récit complet et détaillé de cette immense bataille, car M. Gabriel Hanotaux en aborde maintenant le récit dans sa remarquable "Histoire Illustrée de la Guerre de 1914", l'Histoire la plus vraie, la plus impartiale, celle où seront obligés de puiser tous les historiens de l'avenir. Grâce à une documentation absolument authentique et complétée encore par de récentes recherches dans l'Al[illegible], l'historien est en mesure de présenter un récit intéressant, nouveau au point de vue stratégique et au point de vue tactique de ce fait d'armes immortel.

Pour la première fois, M. Gabriel Hanotaux expose dans sa conception et dans son explication le plan de Joffre, les fautes inouïes du commandement allemand et l'infinie complexité d'une lutte qui s'étendait de Paris à la frontière de l'Est. Grâce à cette étude, tout le monde comprendra la portée considérable de la bataille de la Marne qui a décidé des destinées de la guerre mondiale.

**L'Histoire illustrée de la guerre de 1914, de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, paraît en fascicules bi-mensuels le 1er et le 15 de chaque mois. Le fascicule: 1 fr. Elle sera complète en 200 ou 220 fascicules (105 fascicules parus à ce jour). Elle est également vendue en volumes reliés (8 vol. parus, le vol.: 22 francs) — Chez tous les Libraires et à L'Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.**

## LES INDIENS DU CANADA

Voici le nombre, par provinces, des Indiens du Canada, d'après le dernier rapport du gouvernement fédéral: Alberta, 8,837; Colombie, 25,694; Manitoba, 11,694; Nouveau-Brunswick, 1,846; Nouvelle-Ecosse, 2,031; Ontario, 26,411; Ile du Prince-Edouard, 292; Québec, 13,366; Saskatchewan, 10,646; Territoires du Nord-Ouest, 3,764; Yukon, 1,528. Total: 105,998.

---

Lorsque Rodin eut modelé le célèbre buste qui, aujourd'hui, va orner le Sénat, à côté de ceux des autres grands Français qui ont honoré la Haute Assemblée, son modèle ne fut guère satisfait du chef-d'oeuvre. Le crâne brachycéphale, les pommettes saillantes, les yeux bridés, les moustaches tombantes, tout cela ne le flattait guère. On prétendit même qu'il en garda rancune à l'artiste et que ce fut pour cette raison qu'il se serait opposé à ce qu'on fit des funérailles nationales à Rodin.

Lorsqu'il avait vu le buste achevé, il avait froncé son terrible sourcil et grommelé:

— Quel est ce Mogol?



---

— A Dieu surtout!...

— A Dieu aussi, répète Olivier en lui serrant la main. Quel bon serviteur il a en vous!

L'abbé Longuet partit presque heureux.

D'ailleurs, au fond, le médecin était content, la fièvre suivait son cours normal, et si rien ne survenait, on parlerait bientôt de convalescence.

En réalité, Olivier éprouvait une grande joie d'être tranquille pour sa mère..., tranquille pour sa classe, qu'un remplaçant de ses amis faisait avec soin..., heureux de sentir à son chevet un homme dévoué sur lequel il pouvait absolument compter, un homme doux, tolérant, qui, sans l'effrayer, sans le contraindre, sans le pousser, l'amenait par la bonté au seuil même de l'espérance religieuse.

Il s'habitua tellement à la venue de son curé, que ce fut une véritable souffrance quand, la veille du Jeudi Saint, l'abbé Longuet lui dit de ne pas trop compter sur sa visite pendant deux jours, car, en plus du service paroissial très chargé, il devait prêcher plusieurs fois dans des paroisses voisines, et même y coucher.

— Ne m'abandonnez pas, Monsieur le Curé!...

— Jamais, mon cher ami!

— Car alors je douterais de tout!

— Mais..., vous croyez donc?...

— Oui... je crois... à vous!

— A moi!... Mais qui suis-je!... sinon le misérable représentant d'un ami, très doux, très tendre, infiniment affectueux, qui me répète chaque jour: "Laisse tout! Va voir Olivier Bernard!... Car il est comme moi, pauvre et malheureux!" Ce que vous aimez en moi, c'est Lui qui l'a suscité... Si j'étais un saint..., si je répondais à sa voix, comme cette voix m'appelle, ce serait bien plus doux, bien plus tendre, bien plus affectueux! Vous l'aimeriez déjà avec moi.

— Peut-être que je l'aime un peu!...

L'abbé lui prit les mains:

— A mon tour, je vous dis: "Répétez cette parole!"

Olivier eut la pose habituelle de réflexion exigée par son scrupule de sincérité. Puis, lentement, il répéta:

— Oui... je l'aime un peu!...

— Et quand vous le connaîtrez!... Quand vous sortirez de cette souffrance..., oh! comme vous l'aimerez davantage!... Il n'y a que cela de vrai ici-bas: "aimer Dieu", puisqu'il est la source de toute beauté, de tout amour.

— Et ma mère?... Et Adda?...

— Il faut les aimer en lui..., sous son clair et affectueux regard car il est le royal manteau qui protège vos trésors... C'est lui qui vous les a donnés.

— Donnés!... Oh! Monsieur le Curé!...

— Qui vous les donnera peut-être un jour, rectifia l'abbé... Tout arrive, même le bonheur!... Adieu... Ce sont des anniversaires de tristesse pour nous... Mais je vous gâte, je vous laisse de la joie, même pour le Vendredi Saint!... Et que serait-ce, si, au lieu du pauvre que je suis, c'était Lui qui venait!...

— Lui? fait Olivier encore interrogateur, car tout est nouveau pour le païen qu'il est.

— Le Christ Jésus... le Maître!...

— Il vient donc quelquefois?

— Son désir immense est de venir ici.

Olivier regarde sa petite chambre, puis le prêtre, ne comprenant pas.

Mais ce jour-là, ils n'allèrent pas plus avant.

### CHAPITRE XXIX

L'abbé Longuet ne devait pas revoir Olivier pendant quarante-huit heures.

Le soir du Vendredi-Saint, il essaya de finir son sermon un peu plus tôt à Fleury-en-Bière; il voulait gagner une demi-heure, et faire, avant l'office de Grez, une petite visite à son cher malade dont, le matin même, il avait eu des nouvelles assez bonnes.

Il revenait très vite, à bicyclette, sur le tant joli chemin de traverse qui frôle Saint-Martin et coupe ensuite droit au milieu d'une mer mouvante de jeunes blés. Il s'abandonnait un peu, à la fin de cette fatigante journée, au charme de la nature qui lui offrait les innombrables sourires de ses arbres en fleurs et la caresse de ses parfums printanniers, quand, à l'entrée de Grez, il aperçut un enfant de l'école qui le guettait dans le sentier, et lui faisait signe de ralentir.

— Qu'y a-t-il, mon petit?...

— C'est Mme Bernard qui a dit comme ça qu'il fallait que vous passiez tout de suite par rapport à M. Bernard qui va très mal.

— Mais hier, il allait presque bien!...

— Enfin, aujourd'hui, sa mère m'a dit qu'elle vous attendait le plus tôt possible.

L'abbé Longuet, inquiet, arriva quelques minutes après à l'école...

La maison qu'il avait laissée pleine de consolation et d'espoir, il la retrouve muette et sinistre. C'est le même vide, le même silence, la même solitude qu'au début de la maladie..., le même regard tragique des choses..., la même désolation des habitudes abandonnées.

Il monte droit à la chambre, et la première personne qu'il aperçoit est Mme Bernard, pleurant, effondrée et douce sur une chaise basse.

Olivier, les bras étendus, semble mort sur son lit. En s'approchant, l'abbé voit pourtant que la tête remue sur l'oreiller, mais d'une façon inconsciente, comme celle d'une personne qu'on vient d'assommer.

— Qu'est-il arrivé?... demande-t-il d'une voix haletante...

— Il est arrivé... ceci..., répond la mère. Tenez..., là..., sur cette table...

Elle montre une enveloppe jaune, administrative, exactement semblable à celle qu'Olivier a reçue quatre semaines auparavant.

L'abbé la prend, la regarde..., hésite...

— Oh! vous pouvez lire!...

Il lut.

C'était très court, très simple, très clair surtout, quelque chose comme un coup de couteau:

"Monsieur,

"En vertu d'une décision de M. le Directeur de l'Enseignement en date du 18 avril de la présente année, vous êtes nommé instituteur-adjoint de la classe enfantine dans l'école de la rue Bolivar, à Paris.

"Vous prendrez toutes dispositions nécessaires pour occuper ce poste aussitôt après les vacances de Pâques, votre successeur étant déjà nommé et n'attendant que votre départ pour s'installer.

L'inspecteur primaire,
N..."

L'abbé Longuet, qui n'est pourtant pas malade, reste lui aussi comme étourdi du coup qu'Olivier seul pouvait attendre, mais qu'extérieurement rien ne faisait prévoir. Pourtant, l'abbé se ressaisit vite, et, avec du reproche dans la voix:

— Oh! Madame..., me permettez-vous un mot?

Mme Bernard fait un geste las.

— Si vous m'aviez demandé conseil, comme je vous aurais dissuadée de laisser lire une pareille lettre à votre malheureux enfant!...

La mère étend les bras, et d'une voix où tremble tout son désespoir.

— Sans doute!... Mais il y a une fatalité pour les pauvres gens!... Je me suis absentée cinq minutes..., pas plus..., pour courir à côté chez le médecin. J'étais si heureuse de lui dire que tout paraissait aller mieux..., que la fièvre descendait encore plus qu'hier..., que mon grand avait faim! Songez..., ma joie!... Il avait faim pour la première fois! Et, juste pendant mon absence, le facteur arrive!... Il ne savait pas, le pauvre homme, ce qu'il portait! Il est monté ici par affection, pour avoir des nouvelles, il tenait à la main une lettre qu'il aurait laissée en temps ordinaire dans la boîte...

— C'était celle-ci?

— Oui!... Il paraît qu'Olivier, dès qu'il a vu l'enveloppe et l'écriture, a été aussitôt pris d'un tremblement nerveux... Il a lu, poussé un grand cri... et le voilà!... En trois heures, la fièvre a gagné plus de deux points. Elle est maintenant à 40 degrés... Regardez-le!...

En effet, Olivier a l'air anéanti, sa respiration est courte, sa figure ardente.

Au contact de la main du prêtre qui se pose sur son front, il ouvre lentement de pauvres yeux battus qui s'animent en reconnaissant l'abbé Longuet.

— Eh bien..? Il paraît, cher ami, qu'on n'est pas très raisonnable, ce soir..?

— Raisonnable!... répond une voix brisée... Vous ne savez donc pas?... J'ai ma lettre!

— Et puis après!... s'écrie l'abbé.

— Et puis après!... répète Olivier en se dressant sur son lit.

— Elle ne signifie rien, cette lettre-là!...

Le jeune homme fait signe au curé de s'approcher, et, tout bas, pour que la mère n'entende pas, il lui souffle:

— Je suis déplacé!... Je retombe dans la voyoucratie des faubourgs... Ma pauvre maman n'y survivra jamais!

— J'ai lu!... Et cela ne m'impressionne pas du tout!... D'abord, dans la circonstance, votre fièvre vous sert admirablement. Vous en avez pour trois mois.

— Pour trois jours!...

— Trois mois à être officiellement retenu prisonnier ici par la maladie. Le médecin va vous faire un de ces certificats qui coupent court à tout. Alors, vous devinez la suite..?

— La suite..., c'est la rue Bolivar!... la classe enfantine!...

— Pas du tout!... La suite, c'est Grez, et toujours Grez! En trois mois, on a le temps de se retourner... J'ai des amis à Paris... On va faire pétitionner le pays, remuer ciel et terre... Au besoin, on ira trouver le député, le sénateur... Et voilà tout!... J'en fais mon affaire!...

— Inutile!...

— Et pourquoi..?

— La Loge m'en veut... Je la connais... et je la comprends maintenant. Rien..., vous entendez..., rien ne peut plus désormais m'arracher de ses mains!...

L'abbé Longuet sourit avec une expression de confiance tranquille.

— Quelle plaisanterie, mon brave Olivier!... Ce sont ces légendes de croquemitaine qui lui font sa force, à votre Loge!... Un franc-maçon est un homme, mais nous aussi, nous sommes des hommes, et l'on verra qui aura le dernier mot! D'ailleurs, dès à présent, vous pouvez vous libérer des griffes de vos très chers Frères..., à condition bien entendu que vous le vouliez!

Olivier garda quelques instants le silence.

— Me libérer..?

— Oui... sortir de cette Loge qui vous chasse comme un gibier... Vraiment, je ne vois plus du tout pourquoi vous y resteriez!

— C'est grave, ce que vous me demandez là!

— Je le sais... Mais, tôt ou tard, la question se posera! Et comme il peut se faire que nous soyons pressés...

Olivier secoue la tête.

— Je vous comprends... Il peut se faire que nous soyons pressés...

— Que voulez-vous..? Il y a fatalement dans la plupart des vies des minutes brutales où il faut se décider, choisir et arracher!... Vous êtes à l'une de ces moments-là... On ne peut pas servir deux maîtres... La Loge ou le Christ! Vous devez bien le comprendre.

— Oui... Je le comprends... Mais c'est dur de renier tout ce qui fut votre passé...

Olivier tendit la main vers le tiroir de la commode.

— Mère, donne mes insignes...

Mais l'abbé l'arrête, et d'une voix plus calme, très âmie, où passent des souffles de loyauté:

— Voilà maintenant que j'ai peur d'avoir été trop absolument franc avec vous... Je ne veux faire aucune pression! Nous vivons, en ce moment, des minutes solennelles, où l'on doit dire tout ce qu'on pense... Je ne me connais qu'une haine, c'est celle de la société secrète, car elle incarne tout!... Elle est la seule explication possible du désaccord entre des hommes tels que vous et moi, dont les coeurs battent des mêmes pensées généreuses. Et c'est pourquoi je vous la dénonce! Je vous ai parlé en ami, en Français, en chrétien..., de tout mon coeur!...

— Et moi je vous réponds avec le mien!... Avec celui que la réalité de la vie vient de me faire... Mère..., je te répète..., donne mes insignes!...

Mme Bernard ouvre le dernier tiroir de la commode; ses mains tremblantes soulèvent une paire de draps entre lesquels se cachent, comme honteux, un large cordon bleu clair, un petit tablier en peau et quelques emblèmes maçonniques...

Olivier les prend, les regarde longuement, et, avec une indéfinissable expression de déception et de reproche, les tend à l'abbé:

— Emportez-les!... C'est d'eux dont je meurs!...

— Mais de Celui-là, vous vivrez!...

D'un geste ému, le prêtre vient d'entr'ouvrir sa soutane, et il en a tiré le crucifix de son ordination qu'il porte toujours sur sa poitrine:

— Ils sont la haine... Lui, il est l'amour!... Quand on aime celui-là, il n'y a plus d'autre crainte à avoir!

Quelques instants, Olivier fixe l'image du Crucifié, son côté ouvert, ses mains et ses pieds percés.

# En Province

## SAINT-LAURENT

Les Franciscaines Missionnaires de Saint-Laurent se font un devoir de publier hautement leurs sicères remerciements à M. l'abbé Beauregard, curé de Sainte-Rose du Lac, et à ses charitables paroissiens qui se sont montrés si bienveillants et si généreux pour le succès de notre bazar. Nous devons mentionner spécialement Mlle Corona Adam, qui s'est faite l'aimable et dévouée interprète de notre contestante.

Notre reconnaissance devrait et voudrait tous les nommer ici, mais par contre nous portons toutes les intentions qui vous sont chères aux pieds de Jésus-Hostie dont nous sommes les adoratrices, et Lui à son tour vous le rendra au centuple et par là vous dire encore: Merci, merci pour nous.

# L'APRES GUERRE

En France, aux Etats-Unis et même en Allemagne, on s'occupe du problème de la reconstruction économique de l'après-guerre. En Angleterre on a adopté un plan suivant lequel l'armée de cinq millions d'hommes actuellement sous les armes sera démobilisée en l'espace de neuf mois après la cession des hostilités. Non seulement ces soldats seront rendus à la vie civile durant ce laps de temps, mais chacun d'eux recevra un emploi conforme à ses aptitudes naturelles. De sorte que la transition s'accomplira avec un minimum de perturbation pour la vie économique de la nation.

Le problème de la reconstruction économique attire-t-il suffisamment notre attention? Je ne le crois pas. Faut-il que la servilité coloniale nous ait fait perdre toute notion élémentaire de sécurité nationale? Serons-nous épargnés par ce bouleversement qui préoccupe, à si bon titre, et les hommes d'Etat et les économistes des pays belligérants? Notre immunité n'est pas si grande. Il faut donc y penser, car cette guerre amènera après elle une dépression dans la finance et dans l'industrie. Toutes les grandes guerres ont été suivies de périodes de dépression. Et cette ère de paix, dont nous entrevoyons l'aurore, sera désastreuse pour le Canada, si elle le surprend non préparé, car l'avenir économique de notre pays et le rôle qu'il est appelé à jouer parmi les nations industrielles seraient à jamais compromis.

Nos industries de guerre n'attendent pas que la paix soit un fait accompli pour interrompre leur rendement. Elles employaient environ 300,000 hommes et femmes qui devront changer d'occupation. Il y a tout près de 100,000 femmes, employées à des travaux faits auparavant par des hommes. Ainsi le personnel des banques est presque tout féminin. Ces gens conserveront probablement leurs nouveaux postes. Notre armée d'outre-mer sera rapatriée. Son effectif est de 500,000 hommes. De ce nombre, 200,000 seront ou morts ou inaptes à tout travail. Donc il reste 300,000 soldats qui seront licenciés. Cela fait au bas mot 500,000 hommes et femmes, auxquels il faut fournir du travail utile et rémunérateur.

Il est un facteur d'ordre psychologique qu'il faut nécessairement considérer, et dont l'omission voue à un échec: c'est celui du retour du soldat à la vie civile. Le séjour du soldat à l'armée est démoralisateur. Il perd certaines qualités — ponctualité, application — qui sont essentielles à la vie civile, qualités qu'il lui faudra acquérir de nouveau. Il ne peut se plier à la discipline industrielle avec autant de facilité qu'auparavant. Sa mentalité est changée. Cela est dû principalement à l'attitude des politiciens de bas-étage intéressés, pour fins politiques, à flatter et à louanger le soldat qui s'arroge des droits incompatibles avec la réalité des choses. Des patrons, qui avaient promis d'engager des soldats, ont changé radicalement d'idée. Non seulement un soldat croit-il être capable de remplir une position, mais il désire que les autres employés soient démis pour que ces postes soient donnés à des soldats. Naturellement, tous ne pensent pas ainsi, mais cela peut être considéré comme étant la mentalité qui règne chez nos vétérans. Pour plusieurs le retour à la vie normale sera difficile. Les commissions provinciales de rééducation des soldats mutilés y pourvoient actuellement. En outre l'outillage des usines devra être renouvelé. Nécessairement, il y aura chômage dans la fabrication des produits nouveaux.

Une conclusion s'impose. Notre industrie sera incapable d'absorber un si grand nombre de mains, surtout à cette époque, époque transitoire, et partant difficile. Il faut chercher ailleurs la solution de ce problème. Ailleurs, on trouve le retour à la terre. Il est indéniable que notre pays, pays jeune et encore en voie de transformation, peut difficilement lutter contre les autres pays, parce que ces Etats sont financièrement plus puissants, tels les Etats-Unis; ou parce qu'ils sont des pays à l'organisation industrielle plus stable, tels les Etats européens. Il ne peut lutter avec succès que dans la fabrique de certains produits, le papier par exemple, parce qu'il possède en abondance la matière première de ce produit, le bois à pulpe. C'est donc l'agriculture qui lui offre le plus vaste champ d'action. Avec ses plaines fertiles de l'Ouest, il peut devenir le grenier du monde, s'il les cultive scientifiquement, de manière à obtenir un rendement plus intense par acre. Dans les vieilles provinces de l'est, l'industrie laitière, pour ne mentionner que cela, est susceptible de développement afin d'exporter en plus grande quantité ses deux produits, le beurre et le fromage. C'est avec l'agriculture que le Canada pourra relever sa structure économique et faire face à toutes ses charges annuelles, que des économistes anglais ont récemment fixées à $300,000,000. Il faudrait donc établir nos vétérans sur des fermes. Mais il faut procéder avec méthode. Le gouvernement a même adopté une loi pourvoyant à l'établissement du soldat sur le sol. Jusqu'ici les résultats pratiques ont été nuls. Le guerrier n'est pas empressé de s'établir sur un homestead. Faut-il l'en blâmer? Cette vie isolée n'a rien de bien attrayant, surtout pour lui, habitué qu'il est à coudoyer journellement beaucoup d'hommes. Il n'est pas préparé à vivre séparé de ses voisins par de grandes distances. Et cette vie, peu agréable pour lui, l'est encore moins pour la femme, qui aime la société de ses semblables, d'où résulte pour le colon la perspective de ne pouvoir contracter mariage. Mais il y a moyen de parer à ces inconvénients. A l'établissement isolé, on pourrait substituer l'établissement collectif, d'où liaison intime entre camarades d'hier. Les femmes, dont la perspective d'isolement serait devenue vaine, pourraient collaborer heureusement à cette oeuvre. Chacun de ces groupements deviendrait une petite ville, ayant ses églises, ses écoles, ses théâtres, et même ses échevins. Au premier mérite, on joindrait celui de la réorganisation sociale. A chaque soldat, le gouvernement donnerait une ferme d'une étendue convenable; il leur préterait, à conditions faciles, une somme d'argent pour leur permettre la construction d'une maison confortable et coquette. La première année, des graines de semence leur seraient données, ainsi que des instruments aratoires dont le coût serait remboursé par versements. Sans aucun doute, ce projet, mis en pratique sur une haute échelle, coûterait une somme assez considérable, peut-être 200 millions de piastres. Mais le placement serait excellent. Ces hommes, qui ont bravé la mitraille, la plupart volontairement et qui ont enduré des souffrances physiques et morales, ont droit à notre reconnaissance.

La guerre finie, les nations belligérantes n'auront qu'un souci: relever les ruines accumulées par la guerre; qu'un but: établiser leur position économique. En cela, elles agiront avec non moins d'énergie qu'elles ont mis pendant le conflit. Beaucoup de mesures préparatoires à la guerre économique qui suivra la guerre actuelle ont été adoptées, après avoir été soigneusement étudiées, et desquelles nous pourrions certainement faire notre profit. Chose étrange, la plupart de ces mesures sont empruntées aux Allemands. Mais il faut avoir le courage de prendre chez nos ennemis ce qui nous convient, comme on doit en rejeter tout ce qui est mal. Il faut, comme dit M. Hauser, "se tenir vis-à-vis l'Allemagne de l'avant-guerre, à égale distance de l'ignorance dédaigneuse et de l'admiration enthousiaste." (1) En France, on a réalisé l'état d'infériorité où l'on était et on y remédie. Voici ce qui dit M. Moro: "Pour se prémunir contre la guerre, il faut être fort économiquement, plus encore que militairement, ce que la France n'a pas su faire, puis pour vaincre définitivement, il faut, pendant la guerre, préparer ses forces économiques et s'assurer un lendemain de prospérité." (2) **Connaissons-nous la situation économique de notre pays, ou tout nous est-il vague?** En Angleterre, pays traditionnel du libre-échange, on devient nettement protectionniste. On y crée l'**Overseas Trade Deparment**, organisme copié des Allemands, et dont la mission est d'éclairer les industriels et les négociants anglais. Il envoie des agents enquêter sur les marchés étrangers (afin de connaître les goûts des clients, surveiller les agissements des concurrents rivaux, etc.). Une lettre de M. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, nous dit qu'un bureau semblable aiderait nos industriels, surtout si l'on considère que le commerce allemand s'est développé grâce à son élasticité et à son adaptabilité aux goûts des clients, ce qui ne s'obtient pas en demeurant passif. Nous citons:

"Since the beginning of the war, the methods employed by Canadian firms to get French business have not been successful in the great majority of cases, any more than the efforts of American firms have been successful, when they have failed to realize the one possible basis upon which business can be made successful.

"The French business man wants to pay for what he buys in France and in francs. The American were keen to realize this and the establishment of American banking interests over here to meet this situation has been the strongest factor in developing United States business.

"To ask a Frenchman to buy and pay for his goods in America or Canada in dollars is like squeezing the blood from his very heart. Up to now I must state that I did not notice on the part of our Canadian exporters the least effort made in this direction." (3)

On y active également les recherches scientifiques en fondant le **National Physical Laboratory**, imitant en cela les Etats-Unis avec le **Bureau of Standards à Washington**, et à Charlottenbourg, près de Berlin, fonctionne le **Physikalische-Tecknische-Reisch-Anstalt.**

La science est sortie du domaine de la spéculation pure, elle doit s'adapter à l'industrie dont elle devient une auxiliaire précieuse. On cite cet exemple du trust américain du pain, qui soumit à l'Institut Mellon, de Philadelphie, un problème technique qui fut résolu. On réalisa de ce fait une économie d'une somme supérieure au coût de cet Institut. On voit quels puissants avantages nos industriels peuvent réaliser sous ce rapport. En voici le fonctionnement. Un industriel a un problème technique quelconque à résoudre. Il le soumet à son chimiste travaillant dans son laboratoire. Mais cela est très coûteux, et par suite, inaccessible à plusieurs. Alors, où ces industriels s'unissent pour partager ces dépenses, ou ils soumettent leurs difficultés au Bureau central des Recherches scientifiques, récemment fondé à Ottawa. Aussi, il est logique de croire que plusieurs chimistes étudiant un problème ont plus de chance de le résoudre, qu'un seul travaillant isolé.

Le système bancaire a puissamment favorisé l'expansion du commerce allemand. Les banques de ce pays établissaient des succursales dans les contrées dont on voulait s'assurer le marché. L'industriel allemand vendait ses produits au négociant de ce pays et lui donnait un long crédit. La banque intervient alors. Elle rembourse l'industriel de ses fonds qu'il peut faire fructifier ailleurs, et le commerçant peut réaliser le produit de sa vente, par suite de sa longue échéance, avant de s'acquitter envers la banque dont il est maintenant le débiteur. Celle-ci exige une légère compensation, partagée entre le vendeur et l'acheteur, et soldée en fin de compte par le consommateur, cet éternel tondu. C'est ce qu'on appelle les banques d'exportation. C'est un des moyens qui ont aidé le plus l'Allemagne à étendre son emprise économique sur le monde. L'Angleterre et les Etats-Unis ont maintenant recours à ce procédé; ils établissent des succursales de leurs banques en pays étrangers, pour le plus grand avantage de leurs industriels, dont elles facilitent les échanges. En France, la Chambre étudie actuellement un projet de loi pourvoyant à la création de telles banques. Nos financiers proclament notre système bancaire comme le meilleur au monde, mais le tient-on seulement up-to-date? Nos maisons de finance ont-elles des succursales à l'étranger, en Sibérie par exemple, où l'on veut écouler nos instruments aratoires, ou en France, où l'on veut aider à la reconstruction? Notre système financier ne serait-il pas renforcé par la création d'une banque de ré-escompte, comme l'on vient d'en établir une chez nos voisins d'outre-quarante-cinquième? Aux Etats-Unis, on tente de s'assurer des marchés; on noue des relations d'affaires avec l'Europe, avec la France notamment. Une foule d'envoyés américains circulent à travers l'Amérique du Sud, toujours à l'affût, pour s'en assurer les marchés. Plusieurs commissions canadiennes sont allées enquêter à l'étranger, mais entre elles et l'industrie canadienne, on cherche vainement quelque relation. Il y a trop d'isolement. Mais avant d'aller conquérir des marchés hors de nos frontières, s'est-on assuré le nôtre? Que sert-il, en effet, d'exporter une cargaison d'instruments aratoires à Rio-de-Janeiro, si l'on est obligé d'en importer plus tard?

Emile JODRY.

—"La Revue Nationale."

(1) "Les Méthodes allemandes d'expansion économique." Chez Collin, 1915.

(2) Bulletin de la Foire de Lyon, "L'autre guerre".

(3) Lettre citée par l'"Industrial Canada", livraison de juillet 1917.



# FRANCE ET CANADA

## La liaison par les oeuvres

Intéressant article de M. François Veuillot dans la "Libre Parole", de Paris.

Tout catholique de France, ayant l'avantage précieux de visiter nos frères de race et de langue établis au Canada, revient de son voyage, avec la conviction que l'union plus intime et plus méthodique entre la vieille France et la France nouvelle s'impose à nous, comme une nécessité catholique et nationale.

Nécessité catholique! Nos pères ont enraciné la foi sur les rives du Saint-Laurent; n'est-ce pas un devoir pour nous, leurs descendants, héritiers de leurs traditions apostoliques, d'aider, de tout notre coeur, à la défense et à la propagation de cette même foi, chez ce peuple ami qui peut avoir besoin de notre appui fraternel? Il peut en avoir besoin, parce que la religion catholique, au Canada, est menacée dans la mesure même où elle a grandi et où, par ses progrès, elle inquiète les forces du mal.

Or, si la France a reçu mission de Dieu de répandre ou de soutenir la vraie religion, sur tous les terrains, si lointains soient-ils, où la religion est inconnue ou attaquée, combien cette mission ne lui est-elle pas tout ensemble, et plus facile et plus urgente à remplir, au sein d'une nation sortie de son sang?

Et, d'ailleurs, je le répète, une telle alliance est postulée par l'intérêt national aussi bien que par les besoins de l'Eglise.

Le Canada français n'est-il pas, dans le monde, la plus forte, la plus vivante et la plus fidèle collectivité française qui existe, en dehors de la France elle-même? Un jour viendrait peut-être, et plus prochain qu'on ne l'imagine, où, si le fléau de la dépopulation continuait à sévir sur notre pays, l'ancienne colonie atteindrait et dépasserait l'ancienne métropole. On a calculé, en effet, que, dans un siècle, à moins que les familles canadiennes ne perdent d'ici là leur admirable fécondité, le peuple canadien-français pourrait compter trente millions d'habitants. J'espère, grâce à Dieu, qu'à cette époque la natalité française aura repris sa marche en avant; mais, si cette réaction nécessaire nous assure le maintien de notre primauté, il n'en reste pas moins qu'un groupement de race et de langue françaises aussi considérable doit, au premier chef, attirer notre attention et inspirer notre sympathie.

Déjà, les relations existent entre les deux Frances. Elles n'ont jamais été complètement rompues. Il ne s'agit que de les affermir et de les multiplier. Entre nos rivages et ceux du Canada, de même que sous l'Océan reposent les câbles télégraphiques, passent à travers le ciel les fils invisibles et nombreux de rapports et d'amitiés.

Parmi ces liens, ceux qui sont noués ou qui peuvent être installés par les oeuvres, ne sont pas les moins forts ni les moins vivaces. Et c'est sur ce point particulier que je voudrais appeler l'attention de nos lecteurs.

* * *

Sur le terrain des Oeuvres, mes impressions canadiennes se résument en trois constatations principales:

1.—Les Oeuvres, les Oeuvres populaires surtout, qui nous préoccupent ici, sont moins nombreuses et moins développées au Canada que chez nous.

Cette remarque, à première vue, peut sembler déconcertante. Un peuple, aussi pratiquement et activement religieux que le Canada, n'aurait-il pas dû porter, dans le domaine surnaturel, autant et d'aussi riches moissons qu'il en jaillit de son sol neuf et robuste?

Hé! non! C'est précisément parce qu'il est plus solidement, plus généralement surtout, catholique, que le Canada fut moins fécond en oeuvres! Et l'explication en est facile à comprendre.

Dans le Canada français, la paroisse est admirablement constituée. Elle forme une grande famille, unie sous la paternité, à la fois tout affectueuse et assez autoritaire, du curé. Les membres de la famille paroissiale sont attachés à leur pasteur et à leur église, comme les enfants de la maison au père et au foyer. La paroisse est, tout ensemble, la force des habitants qui la composent et l'armature du pays tout entier, composé de paroisses. Et cela est si vrai que les agglomérations rurales ne sont pas désignées, là-bas, sous le nom de villages ou de communes. C'est toujours l'expression de paroisse qui les qualifie. De même au sein de la paroisse, on ne compte point la population par le nombre des individus, mais par le chiffre des familles. Après la paroisse, unité territoriale, la famille est la cellule première de la société.

Qu'est-il besoin, dans ces conditions, d'oeuvres multiples et diverses? Le cadre traditionnel de la paroisse et le réseau des fêtes liturgiques embrassent et gardent, au cours de chaque année, c'est-à-dire au long de la vie entière, l'ensemble et les diverses catégories de fidèles. Et, d'autre part, on n'a pas à promouvoir et à grouper dans des institutions accessoires, les enfants, les jeunes gens mêmes que protège et retient le foyer domestique.

Seulement, même au Canada, les puissants et pernicieux courants d'indépendance orgueilleuse à l'égard des vieilles coutumes et des grandes autorités, ont soufflé, depuis une ou deux générations; ils ont bouleversé les villes et pénétré jusqu'au fond des campagnes. Et maintenant, la nécessité s'impose, aux Canadiens comme à nous, — moins qu'à nous, toutefois, pour le moment, sinon pour l'avenir, — d'étayer la paroisse et mieux, en certains cas, de suppléer la famille par ces oeuvres diverses.

II. — Et, sur ce terrain, j'ai fait une seconde constatation, consolante au coeur d'un Français.

La plupart des oeuvres de formation ou d'organisation populaires établies au Canada, depuis plusieurs années, sont d'origine française.

Je ne parle pas seulement, ici, de telle grande association, née dans notre pays, mais étendue depuis lors au monde entier, comme la Société Saint-Vincent de Paul. Je ne fais pas allusion, non plus, à ces nombreuses congrégations, qui sont venues de France, offrir le dévouement et l'apostolat de leurs religieux et qui, dans la catholique population canadienne, ont recruté de nouveaux sujets. Je me réfère à des institutions plus spéciales, plus locales, dont on pourrait croire que les Canadiens auraient découvert la formule en même temps que nous, et d'eux-mêmes. Un grand nombre de ces oeuvres ont été empruntées par eux à la France, à cette France qu'on accuse volontiers de ne plus exporter à travers le monde que des influences corruptrices et dont beaucoup de Français, même, pessimistes et las, pleurent la stérilité religieuse.

Combien de fois ne m'est-il advenu, visitant une association nouvelle de charité, de piété, d'action, et m'étant informé de son histoire, de ses principes, de ses statuts, d'entendre avec réconfort cette réponse: "Oh! vous devez la connaître aussi bien que nous. Car c'est une importation de France!"

III. — Mais, à la louange de nos frères canadiens, je m'empresse d'ajouter, — et c'est la troisième observation que je veux consigner ici, — que nos oeuvres, implantées dans leur sol ou plutôt greffées sur leur sève puissante et saine, ont poussé bientôt des rejetons vivaces et se sont, souvent, chargées de fleurs et de fruits nouveaux.

Un exemple entre beaucoup. Les retraites fermées, à peine établies au Canada, ont immédiatement attiré l'élite des professions libérales, des associations de jeunesse et des âmes les plus ardentes et les mieux trempées de la classe ouvrière. Elles se sont multipliées, notamment sous la forme professionnelle. Elles constituent aujourd'hui, l'une des grandes forces du Canada catholique et français. Foyers d'apostolat, elles ont donné naissance à des initiatives, dont quelques-unes, à leur tour, pourraient nous servir d'exemple. Ainsi la belle et très utile Association des Voyageurs de commerce. Habitués à la parole, entraînés en courses perpétuelles à travers les villes et les campagnes, écoutés avec attention ou, tout au moins avec curiosité, les voyageurs de commerce ont estimé que leur profession les appelait, d'une façon évidente et pressante, à l'apostolat. C'est à la lumière des retraites fermées qu'ils ont fait cette découverte, c'est à leur feu qu'ils se sont sentis brûlants d'en tirer des conséquences immédiates. Ils sont, aujourd'hui, dans le groupement qu'ils ont formé, nombreux, actifs et organisés. Ils offrent, à la propagande des idées saines, de la bonne presse et des pieux exemples, un instrument précieux.

* * *

Il est temps de conclure.

Les deux premières constatations, que m'a inspirées l'examen des Oeuvres au Canada sont propres à démontrer deux choses: que nos frères d'Amérique ont besoin de notre concours et de notre amitié, dans la création des oeuvres qui leur deviennent de plus en plus nécessaires, et que, spontanément, en nous demandant des modèles, ils ont déjà recherché notre appui. Donc, en leur tendant une main fraternelle et en travaillant à resserrer, sur ce terrain spécial, nos anciens rapports avec eux, nous leur prêtons une aide efficace et nous répondrons à leur désir.

La troisième remarque, à son tour, nous apprend qu'en accordant ce service aux Canadiens-français, nous en pourrons tirer, pour le progrès du catholicisme en France, un précieux avantage. En beaucoup de points, leurs initiatives et leurs adaptations nous seront des lumières. Elles nous révèleront parfois des défauts à corriger, des perfectionnements à entreprendre, voire des créations nouvelles à fonder.

Et, au surplus, n'est-il pas évident que cette collaboration fraternelle doit, naturellement et providentiellement, aider les travailleurs unis, par la charité, pour le bien commun. Nous le savons, par la voix de la sagesse divine, "le frère aidé par son frère, est comme un forteresse invincible!".

François VEUILLOT



Une demoiselle très romanesque étant tombée dans une rivière, fut sur le point de se noyer. Un libérateur se trouve par hasard, qui la ramène évanouie, et elle est emportée chez elle. Lorsqu'elle a repris connaissance, elle déclare à sa famille qu'elle veut épouser celui qui l'a sauvée. — Impossible, dit le père. — Il est donc marié? — Non. — N'est-ce pas ce jeune homme qui demeure dans notre voisinage? — Eh! non, c'est un chien de Terre-Neuve.

Un journaliste, faisant la revue hebdomadaire des petits événements de la ville à l'époque où le docteur Baudens se vantait de redresser les yeux louches, écrivait: "C'est une fureur; on ne parle que de cal; je connais une dame qui est venue de Bordeaux pour jouir des bienfaits du strabisme." Il prenait le nom de l'infirmité pour le nom de l'opération. C'est comme s'il avait dit: "Je connais une dame qui est venue de Bordeaux pour avoir le bonheur de loucher."

# L'EMEUTE A WINNIPEG

## Le maire Gray lit l'Acte des Emeutes et la troupe fait feu. — Un mort et une trentaine de blessés.

La grève a atteint samedi après-midi à Winnipeg ce qui semble son point culminant... et encore? Le maire Gray a, du des marches du perron de l'Hôtel-de-Ville lire l'Acte des Emeutes et la gendarmerie à cheval fut obligée de faire feu sur les émeutiers. Tous les policiers spéciaux avaient été mobilisés et l'on avait appelé à l'aide un escadron de gendarmerie à cheval, de la cavalerie régulière. Le général Ketchen dirigeait lui-même les militaires.

A l'origine de cette après-midi d'émeute on doit placer l'entêtement de certaines classes de grévistes à vouloir parader en dépit de la défense formelle qu'en a fait l'autorité municipale à Winnipeg. Aux premières heures l'après-midi la foule commença à se masser de l'Hôtel-de-Ville à la rue James et aux environs. Le trafic se fit bientôt difficilement et ce n'est qu'avec peine que les tramways purent passer à travers la foule. La foule devenait nerveuse, surexcitée. On sentait que quelque chose se préparait, que quelque chose éclaterait bientôt. Ee cela ne tardait pas.

Lentement, en formation serrée, un escadron de gendarmerie à cheval remontait la rue Main vers le nord. La foule s'ouvrit sur son passage puis se referma immédiatement. L'émeute grondait déjà. Les grévistes huaient la gendarmerie et tentaient d'effrayer les montures. Puis ce fut l'attaque contre un tramway. On en brisa toutes les fenêtres, puis on essaya de la renverser, mais vainement.

A ce moment, la gendarmerie chargea la foule qui, avec une étonnante rapidité, se mit à l'abri sur les trottoirs. Mais à peine la gendarmerie l'avait-elle dépassé que la foule se reformait derrière les uniformes rouges et faisait pleuvoir sur eux une grêle de pierres. Il était évident que par les moyens ordinaires il serait impossible de contrôler la situation, car une grêle de projectiles de tous genres avait salué l'effort de la gendarmerie à cheval sur le Marché dont elle chassait les grévistes. Le maire Gray parut alors à la porte de l'Hôtel-de-Ville, lut l'Acte des Emeutes et la gendarmerie à cheval reçut ordre de faire feu. Deux salves furent tirées coup sur coup.

Un nommé Mike Sokolowski fut tué raide et nombre d'autres furent blessés plus ou moins sérieusement. La police montée chargea en tous sens et finit par maintenir la foule sur les trottoirs. La police spéciale fit alors son apparition, suivie d'un autre escadron de gendarmerie à cheval. L'inspecteur Mead, qui commandait cet escadron, lut à tous les cent verges l'Acte des Emeutes, accordant à la foule trente minutes pour évacuer la rue. A l'expiration de ces trente minutes, un escadron de cavalerie, sabre au clair, vint prendre position en pleine rue Main. Puis l'on vit apparaître de nombreuses mitrailleuses et des soldats, baïonnette au canon, montèrent la garde. La foule se retira et la ville devint tout à fait paisible.

* * *

Les personnes suivantes ont été arrêtées pour avoir participé à l'émeute:

Mike Antochon, Alfred Adam, R. Boal, N. Bachwalski, N. Balacaika, Eliz. Berester, Sam Barin, Frank Bater, Frank Beckett, Wm. Burgess, W. A. Coopwe, A. Czezowowski, B. Clemenson, A.-S.-L. Cox, Alfred Cyr, Archie-V. Cowan, Arthur Crevier, Alex. Clark, F. Donaldson, Arthur De Lisle, Mike Dennis, Toomas Donald, Wukola Emtuskik, Tom Forman, E.-L. Franklin, Harry Grobiski, John Gow, L. Gallinger, Thomas Graham, Donald Hickman, Harry Harmer, E.-T. Hughes, A. Harford, Herb. Hancock, Harold Hill, Fred Harris, Oliver Horton, H.-J. Hancock, Miss Irene Heir, G.-E. Jones, J. Jaremkewicz, S. Kreink, Joe Krony, John Kalin, D. Kuzzk, Harry Kizenski, Pete Kufchuk, P. Kanaben, C. Knussen, Joseph Kaziner, Henry Kilpatrick, Abraham Levi, Leo Lekto, Pete Misler, Geo. Mitchell, William Moody, Jim Mitchell, John Mikleako, Harry McKenzie, Peter McCook, Sam Orloff, Joe Ortenburg, H.-G. Pratt, C. Proden, Robt. Porteous, Steve Princeton, Arthur Peraz, H.-P. Pitt, F.-R. Papl, J.-H. Ross, John Reynolds, Miss C.-C. Ross, Miss E. Restall, E. Sklaz, F. Sheriden, Sam Siebert, Harvey Singleton, Harry Stulcuk, Joe Sohirko, Archie Stroud, Gottlieb Shroeder, Mrs. A. Soutar, Edwin Travis, Dan Tull, Herman Wolfman, Fred Warsnip, Jack Woodall, Mrs. C. Westman, James Young, Steve Youswaki, Adam Zarzycki.

### LES BLESSES AUX XHOPITAUX

**Voici les noms de ceux qui ont été blessés sérieusement**

Walter-E. Dykes, 607 Rosedale, une balle dans le cou. Etat peu grave.

William Ramsay, 53 Charlotte: atteint dans l'épaule. Etat satisfaisant.

Hugh ohnson, 312 Isabel: atteint à la tête. Etat satisfaisant.

Herbert Johnson, 548 Ross: atteint dans deux jambes.

H. Rogers, 143 Evanson, atteint à la mâchoire.

S. Schezerbanowicz, East Selkirk, Man., atteint aux deux jambes.

M. Diamond, 326 Selkirk, une balle à la hanche. Etat grave.

H.-F. Noal, 315 Vaughan, atteint à la jambe gauche.

R.-M. Bell, R.N.W.M.P., frappé par un bâton.

Frank Yockney, 156 Suterland, une balle dans la jambe droite et la gauche fracturée.

Jack Barrett, 364 Elgin, une balle dans la jambe droite.

David Crabb, 637 Toronto, une balle dans la jambe droite.

Leonard Overton, 25 Martha, une balle dans la jambe droite.

Griffith Owen, 656 Langside, une balle dans le pied droit.

William-Henry Newbold, 261 Albany, atteint au visage par une pierre.

J. Simpkin, 447 Agnes, atteint par une pierre.

Sam Didur, 861 College, jambe gauche écrasée par un auto.

Corp. G.-L. Henrick, Melville, Sask., R.N.W.M.P., blessés au-dessus de l'oeil et au cou.

Bruce Cowan, Stoughton, Sask., R.N.W.M.P., atteint à la tête.

George Speiss, 501 Sherbrooke, profonde blessure du cuir chevelu.

**Blessures peu graves.**

Les personnes suivantes sont retournées chez elles après avoir été pansées:

J.-B. Homer, 26 Amy, atteint par une pierre.

Abel Wolf, 38 Robinson, blessure au cuir chevelu.

James Howick, 394 Mountain, blessure au cuir chevelu.

Wm. Ruppenthal, 649 Mountain, blessure au cuir chevelu.

Alex. Wilcox, 380 Osborne.

John McQueen, R.N.W.M.P., contusion à l'épaule.

K.-L. Guy, R.N.W.M.P., blessure au cuir chevelu.

R.-L. Harnion, R.N.W.M.P.

Hugh Johnson, 312 Isabel.

Wm. Cooper, Calgary.

### M. SIFTON A PARIS

Ottawa, 18. — M. Arthur Sifton, ministre des douanes, retournera sous peu à Paris, remplacer sir George Foster, comme représentant du Canada à la conférence de la paix. M. Foster s'en revient à cause du mauvais état de la santé de Mme Foster.

### LES DETENUS SINN FEINERS TRAITES AVEC HUMANITE

**M. MacPherson, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, répond au rapport de MM. Frank Walsh et Edward Dunne, représentants des sociétés irlandaises des Etats-Unis, et affirme que leurs accusations de cruautés sont sans fondement.**

Londres, 17. — M. James Ian MacPherson, secrétaire d'Etat en chef pour l'Irlande, a publié récemment une réponse détaillée au rapport fait récemment par MM. Frank Walsh et Edward F. Dunne, représentants des sociétés irlandaises des Etats-Unis. Au sujet des accusations de cruautés portées au sujet des prisonniers, M. MacPherson dit:

"De telles déclarations sont absolument sans fondement. Elles sont de même nature que celles qui ont été faites au sujet du traitement des prisonniers sinn feiners dans la prison de Belfast où le gouvernement a fait faire une enquête. La commission d'enquête a trouvé que les accusations portées étaient sans fondement."

Tous les prisonniers, est-il, dit dans la déclaration, sont placés dans des cellules propres, bien éclairées, et bien chauffées. Ils peuvent avoir des livres. Les prisonniers peuvent se récréer dans une cour close dans une clôture de fer, mais il n'y a rien qui ressemble à des "cages de jardins zoologiques". Les cellules qui sont qualifiées de "souterraines" par les délégués américains ne sont que des cellules de réception où les prisonniers sont placés en attendant l'examen médical. Le secrétaire dit que ces cellules ont 828 pieds cubes et possèdent des fenêtres.

Au sujet du prisonnier Sears, que le rapport des délégués américains disait avoir été isolé, le secrétaire MacPherson affirme que ce prisonnier purge une sentence d'isolement qui lui a été imposé par des juges nommés par les autorités locales et non par le gouvernement.

Le prisonnier Sears, suivant M. MacPherson, est bien traité. Il a la permission de porter ses habits civils et de se servir de ses articles de toilette. Sa cellule est suffisamment grande, éclairée et aérée. Il connait la cause de son incarcération, car personne n'est emprisonné en Angleterre sans connaitre la cause de son emprisonnement.

Les prisonniers sont en bonne santé, dit le secrétaire, et ne souffrent pas du manque de nourriture.

M. MacPherson nie l'incident Beasley que les délégués américains mentionnent dans leur rapport. M. Beasley n'a été ni puni ni assailli, et on ne lui a pas non plus défendu de parlé. Il a été amené pour apprendre la date de son procès devant le conseil militaire, sous l'accusation d'avoir en sa possession des documents qui renseignaient sur la manière de détruire les chemins de fer, etc.

Au sujet des accusations de cruautés qui auraient été pratiquées dans la prison de Westport, M. MacPherson fait remarquer qu'il n'y a pas de prison à Westport.

### LA REPUBLIQUE IRLANDAISE

**La Fédération Américaine du Travail demande sa reconnaissance par les Etats-Unis.**

Atlantic City, N.-J., 18. — La Fédération américaine du travail a réuni les chefs des unions de l'industrie du fer et de l'acier, pour préparer les bases d'une vaste organisation des ouvriers des régions industrielles de Pittsburg, de la Monongahela et de Homestead. Vingt-quatre unions se trouvaient représentées sous la présidence de M. Samuel Gompers.

Les délégués ont adopté une résolution appuyant la cause de l'Irlande indépendante devant le congrès de la paix et demandant que les représentants de la république de l'Irlande soient reconnue par les Etats-Unis.

### JOHN BULL VEUT METTRE DEHORS LES AUBAINS

Londres, 17. — Le "Daily Mail" dit qu'à cause des émeutes qui ont eu lieu à Liverpool, à Cardiff et un peu partout et auxquelles les gens de couleur ont pris part, le gouvernement anglais a décidé de rapatrier, le plus tôt possible, tous les aubains qui sont venus en Angleterre pendant la guerre. La majorité de ces étrangers sont des Chinois, et les autres sont des Suédois, des Danois et des Norvégiens.

Les nègres qui sont en Angleterre sont sujets britanniques et ne peuvent être déportés sans leur consentement, mais on dit qu'on leur offrira de retourner dans leur pays en leur donnant de l'argent et leur passage gratuit.

### CRONSTADT EST EN FEU

Londres, 17. — Selon une dépêche d'Helsingfors au "Daily Mail", la forteresse de Cronstadt, sur le golfe de Crontadt, au nord-ouest de Petrograd, est en feu. On dit que plusieurs navires de guerre bolchevistes ont arboré le drapeau blanc et se rendront aux Anglais qui opèrent dans le golfe de Finlande. On annonce que plusieurs forts, près de la forteresse de Crontadt, ont aussi hissé le drapeau blanc.

Une dépêche de Stockholm d'hier annonce que le fort de Krasnaygorka, près de Cronstadt, a été pris. Les forces du nord de la Russie ont pris, pendant la campagne actuelle, 22.000 prisonniers et 87 canons.

### FOCH CONCENTRE SES TROUPES

**Le généralissime allié prend des mesures au cas où les Allemands refuseraient de signer le traité de paix.**

Coblenz, 17. — La concentration des troupes, en préparation de l'avance en Allemagne, au cas où les Allemands refuseraient de signer le traité de paix, commencera mercredi, sur tout le territoire occupé. Le maréchal a donné l'ordre de concentration, aujourd'hui. Il a transmis cet ordre à toutes les forces alliées qui sont sur le sol allemand.

Les congés, permettant aux soldats d'aller visiter des endroits de villégiature, dans la zone occupée, ont tous été suspendus, jusqu'à ce que les Allemands aient pris une décision.

* * *

**Opposé à la signature.**

Weimar, 17. — Le cabinet allemand n'a publié aucune déclaration au sujet de la réponse des Alliés aux contre-propositions allemandes, mais on dit que le cabinet est en bloc contre la signature du traité. La seule crainte des Allemands est que le refus de signer provoque le bolchevisme en Allemagne.

Le cabinet s'est réuni à midi et a siégé longtemps. La commission de la paix a commencé à délibérer sur la réponse des Alliés, à 6 heures, ce soir. Plusieurs membres du cabinet ont passé la nuit entière à lire le traité de paix. On dit que l'indignation grandit à Weimar.

### UN PROJET DE FIN DE SESSION

**M. Borden fait passer en première lecture la loi au sujet de la naturalisation des aubains.**

Ottawa, 18. — Au commencement de la séance de ce matin, M. Carvell, ministre des Travaux Publics, a recommandé que quatre députés et quatre sénateurs soient adjoints au comité de la Construction des édifices du Parlement afin de statuer sur la distribution de l'espace à chacune des deux Chambres ainsi que d'une certaine partie des bureaux des parlementaires et des officiers sessionnels.

Sir Robert Borden a fait passer en première lecture une loi au sujet de la naturalisation des aubains. Le premier ministre a expliqué qu'il s'agit de donner au gouvernement le pouvoir de retirer le certificat de nationalité anglaise au Canada à toute personne qui en serait indigne, soit au moment où elle a obtenu ce certificat soit subséquemment. Un étranger naturalisé peut perdre son status de citoyen britannique soit qu'il l'ait obtenu par fraude, soit qu'il soit devenu déloyal à Sa Majesté, ou qu'il ait subséquemment résidé pendant sept ans en dehors de l'Empire, ou bien s'il est établi qu'il est d'intérêt public que sa naturalisation en soit retirée.

M. D.-D. McKenzie a fait remarquer qu'il est un peu tard dans la session pour présenter une loi aussi importante et qu'il se réserve d'y revenir en deuxième lecture. A une question du chef de l'Opposition sur les arrestations de Winnipeg, le premier ministre a déclaré que rien n'a été fait sans l'approbation du ministère du travail, et que les chefs ouvriers arrêtés sont accusés de conspiration séditieuse.

On a ensuite repris la discussion du budget à la suite du premier discours, celui de M. Wright de Battleford, le débat s'est trouvé un instant terminé, nul autre orateur ne se levant pour le continuer. On a crié "Question" comme au moment des votes, et malgré la surprise et la mauvaise humeur des ministres, le président s'est levé pour mettre le vote en branle. Mais à ce moment venait d'entrer à gauche M. Euler, de Waterloo, qui était prêt à parler, de sorte que le débat s'est trouvé revivifié, mais il n'ira probablement plus loin qu'aujourd'hui et l'on croit que le vote sera pris ce soir.

### A LA CHAMBRE FRANCAISE

**Un vote de confiance au gouvernement après un débat orageux.**

Paris, 18. — A la suite d'une séance orageuse, la Chambre des députés a donné un vote de confiance au gouvernement au sujet des mutineries des marins de la Mer Noire.

Pour clore le débat, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que les désordres avaient pour cause unique la propagande bolchevisté et que la Chambre devait choisir entre la politique démocratique interalliée et la politique des socialistes qui voudraient que la France tombe sous le joug bolcheviste. Le ministre a provoqué les protestations des socialistes quand il dit que pour lui le bolchevisme avait manqué son coup.

M. Jules Delahaye, député royaliste, a dit que l'argent étranger avait servi pour faire de la propagande en France et que le parti socialiste s'était fait l'agent de l'ennemi pour distribuer cet argent parmi les marins, surtout à Odessa et à Sébastopol.

Les socialistes ont demandé des explications au gouvernement; mais M. Pichon a dit qu'il n'était pas au courant.



### L'HISTOIRE DU NÈGRE

Un général qui a eu un important commandement au front pendant la guerre est actuellement à Paris, où il se repose de ses fatigues. Il sort avec un officier d'ordonnance, en civil tous deux, et on les rencontre dans les théâtres et les restaurants les plus fréquentés. Malheureusement, le général en question, qui est un brave homme, a deux défauts: il est un peu sourd, et il est extrêmement emporté. Il entre dans des colères subites, crie, peste, jure, menace et terrorise ceux qui l'entourent. C'est ainsi que l'autre soir il dinait dans un grand restaurant du boulevard et était servi par un maître d'hôtel du plus beau noir. Que se passa-t-il? L'histoire ne le dit pas. Toujours est-il que le général fut mécontent du service: il fit une observation, le nègre tenta de donner une explication; le général montra alors un tel état d'exaspération que le patron du restaurant dut intervenir avec beaucoup d'égards et faire comprendre à son hôte qu'il allait un peu loin.

Quand le général fut parti, le maître d'hôtel fut appelé à une table où dinaient trois jeunes officiers qui riaient comme des fous. Ils connaissaient le général et pensèrent faire une blague sans importance au nègre désolé: "Vous ne savez pas qui c'est le monsieur qui criait?

"— Non, Monsieur.

— C'est le marquis de Gallifet, et, s'il s'est mis en rage, c'est que vous ne lui avez pas donné son titre. Ca l'a vexé! S'il revient, appelez le monsieur le marquis, il sera doux comme un agneau."

Et quelques jours après, le général, qui n'a pas de rancune, revint au restaurant, le nègre se précipite:

"Monsieur le marquis! si monsieur le marquis veut s'asseoir...

— Quoi! fait le général qui tendit l'oreille pensant avoir mal entendu...

— Monsieur le marquis! hurla le nègre..."

A ce moment, le général, congestionné, hurla: "Pourquoi m'appelez-vous ainsi monsieur le marquis, espèce d'imbécile?..."

Alors le nègre sourit avec supériorité: "Parce que sais bien que j'ai l'honneur de servir M. le marquis de Gallifet..."

Alors la colère du vieux militaire tomba d'un seul coup; il éclata d'un rire tapageur, et il s'écria:

"Mais non, je ne suis pas Gallifet, gros malin! Tu vois bien que j'ai encore mon ventre!"

Le nègre n'a pas bien compris, mais il a servi un client désarmé qui n'a jamais passé une si bonne soirée.









# Les Villégiatures de l'Atlantique

## ST. ANDREWS-BY-THE-SEA

(1) L'Hôtel Algonquin.
(2) L'église catholique de St. Andrews.
(3) Résidence d'été de Lord Shaughnessy à St. Andrews.

PARMI les villégiatures les plus fashionables de l'est du Canada, St. Andrews-by-the-Sea occupe certainement l'une des premières places, tant par le pittoresque de son site et la beauté de la contrée environnante, que pour la société qui s'y donne rendez-vous durant les mois de la belle saison. Coquettement situé sur une langue de terre qui s'allonge dans les bouches de la rivière Ste-Croix, laquelle après avoir coulé ses flots entre l'état du Maine et le Nouveau-Brunswick, les déverse dans la tumultueuse Baie de Fundy, St. Andrews s'est depuis quelques années acquis une réputation égale à celle de n'importe quelle plage à la mode dont s'enorgueillissent nos voisins sur les côtes de l'Atlantique. C'est en tout point un endroit charmant où les amateurs de la vie au grand air peuvent, durant les chaudes journées de l'été, se livrer aux nombreux sports qui caractérisent les villégiatures les plus en vogue. Maintenant que le retour aux conditions d'avant-guerre s'effectue normalement, tant à cause de la rentrée dans la vie civile de milliers de Canadiens, que du rajustement des problèmes du transport, on s'attend à une forte affluence de touristes à St. Andrews cette année et déjà, les nombreuses demandes de renseignements concernant la populaire plage de la Baie de Fundy justifient amplement ces prévisions.

Les deux superbes terrains de golf qui s'y trouvent sont probablement la principale attraction de l'endroit, car ils sont comptés parmi les plus beaux d'Amérique. Surplombant tous deux la mer bleue, les amateurs peuvent tout en se livrant à leur sport favori, respirer les effluves salins et vivifiants de l'océan. L'un des terrains a 2,500 pieds de long et l'autre 6,000 pieds. La plage, les magnifiques routes qui rayonnent de la ville vers l'intérieur, la pittoresque baie de Passamaquody, toute parsemée d'îles boisées et à demi sauvages, qui étend ses ramifications nombreuses tout autour, offrant ainsi les plus grands avantages pour le canotage, la pêche et le yachting, ont encore contribué à faire de St. Andrews un véritable petit paradis terrestre. La Compagnie du Pacifique Canadien, dont le réseau dessert efficacement ce point intéressant, y possède encore une superbe hôtellerie reconstruite récemment et qui offre toutes les commodités des grandes villes aux visiteurs: l'Algonquin, tel est le nom de l'hôtel, est en effet l'un des plus luxueux dirigés par cette compagnie. La ligne de navires qui fait le service entre Boston et St. John, N.B. amène aussi un grand nombre de touristes américains à St. Andrews.

Lord Shaughnessy est l'une des personnalités les plus en vue qui ont fait de St. Andrews leur résidence favorite; il y possède une vaste propriété sur laquelle il s'est fait construire un véritable château, et l'on sait que c'est à St. Andrews que feu Sir William Van Horne aimait à aller se reposer des fatigues de la vie active qu'il mena jusqu'à la fin de sa vie.

## LES FABRICANTS DE DRAP ONT FAIT DE FABULEUX PROFITS DURANT LA GUERRE

**La compagnie Patton, de Sherbrooke, paye un dividende de 72 pour cent tandis que la Dominion Textile Co admet avoir fait un profit absolument net de $1,559,588. Cette dernière compagnie refuse de faire connaître sa réserve.**

Ottawa, 17. — Le Comité d'enquête sur le coût de la vie a tenu ce matin une séance qui a fourni des intéressantes et stupéfiantes révélations sur les profits faits durant la dernière année de guerre par les fabricants de drap canadiens.

La première maison canadienne sur la sellette fut la maison Patton, de Sherbrooke. Cette compagnie fabrique des tweeds. Son gérant, M. Patton, a admis que ses profits avaient été de 6.88 p.c. en 1914, 26.15 p.c. en 1915, 35.78 p.c. en 1916, 46.81 p.c. en 1917.

S'étonnant de cette phénoménale augmentation de 1914 à 1917, M. Pringle a demandé à M. Patton:

"Cela a-t-il influé sur le prix des vêtements au Canada?

"Oui," répondit M. Patton.

Selon M. Pringle la compagnie Patton a fait au cours de l'année se terminant le 31 janvier 1919 un profit net de 17 pour cent [illegible] profits sont rejetés dans l'ombre par ceux de l'année se terminant le 31 janvier 1919, qui sont de 72.9 p.c.

M. Patton a admis qu'une diminution de ces profits entraînerait un abaissement du coût des vêtements au Canada. Selon lui, il y a au Canada plus d'une centaine de fabriques du genre de la sienne.

A ce profit de 72 pour cent il faut ajouter le profit du marchand de gros et celui du marchand de détail afin d'obtenir le prix que le consommateur paiera.

Un rival.

La compagnie Patton a trouvé, selon M. Pringle, un rival dans la Dominion Textile Co.

En 1918, la Dominion Textile a payé sur le capital ordinaire 26 pour cent. Ses profits ont été de $1,173,371. Il a été admis que la compagnie avait acheté 13,900,000 livres de coton à $22 le cent livres et qu'elle l'a revendu à $36 le cent livres.

## LES CHEFS DE LA GREVE COMPARAISSENT A STONY MOUNTAIN

Winnipeg, 18. — Les dix chefs de la grève arrêtés hier matin ont comparu hier après midi devant un juge de paix à Stony Mountain. L'instruction de la cause a été remise à huit jours. Si le gouvernement accorde leur liberté provisoire aux prévenus, le procès aura lieu à Winnipeg; sinon la cause s'instruira à Stony Mountain. Voici quelques-uns des chefs d'accusation auxquels devront répondre les inculpés:

D'avoir conspiré contre la personne de Georges V.

D'avoir conspiré contre le gouvernement constitutionnel du Canada.

D'avoir conspiré pour ruiner l'autorité des policiers spéciaux nommés par la ville de Winnipeg.

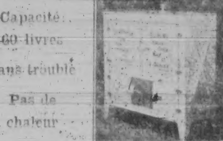
D'avoir publié dans le "Western Labor News" des articles dont le but était de ridiculiser le gouvernement constitutionnel du Canada.

D'avoir conspiré afin de renverser le gouvernement constitutionnel du Canada.

Le mandat d'arrestation comprend les noms suivants: le pasteur Ivens; R. J. Johns (encore en liberté), R. B. Russell, W. A. Pritchard, de Vancouver (encore en liberté), John Queen et A. A. Heaps (tous deux échevins de Winnipeg), S. Blumenberg (arrêté hier après midi), George Armstrong, R. E. Bray, Matthew Charitinoff, B. Devyatkin, Oscar Schoppelrei et Moses Almazoff. Ces quatre derniers sont des agitateurs très connus dans les milieux étrangers de Winnipeg.

On les déporterait.

Ottawa, 17. — C'est l'intention du gouvernement de déporter les chefs de la grève arrêtés mardi matin. Un récent amendement à la loi d'immigration permet au gouvernement canadien de déporter tous les agitateurs qui ne sont pas sujets britanniques de par leur naissance au Canada. D'après cet amendement tous les inculpés, hormis un né au Canada, pourront être déportés. Mais avant de l'être ils subiront leur procès sous l'inculpation de sédition.



## LES ALLEMANDS TROUVENT LES CONDITIONS TRES DURES

Les plénipotentiaires allemands avisent leur gouvernement de ne pas signer

Berlin, 18. — Les plénipotentiaires allemands ont adressé au gouvernement allemand un mémoire lui recommandant de ne pas signer la paix imposée par les Alliés. Le comte Brockdorff Rantzau, chef de la délégation, reviendra ainsi que les autres plénipotentiaires, si le gouvernement allemand n'acquiesce pas à leur avis.

## LA SITUATION DES CHEMINS DE FER S'AMELIORE

L'élément radical échoue dans sa tentative de causer une grève générale

Winnipeg, 19. — Chaque jour voit une amélioration dans la condition des chemins de fer. La faillite de l'élément radical est maintenant patente. La grève n'a pas fait de nouvelles recrues: même certains des grévistes sont retournés à leur poste. Tous les trains de passagers fonctionnent comme à l'ordinaire et il y a une sensible amélioration dans les trains de marchandises.

**Simple et sure.** — L'emploi de l'Huile Éclectrique du docteur Thomas est si peu compliqué que même un enfant s'en peut servir. Si on l'emploi comme liniment il n'y a qu'à frictionner. Si on l'emploie pour un pansement, il n'y a qu'à l'appliquer. Le mode d'emploi est si clair que tous, vieux et jeunes, le comprennent immédiatement.

## CENT ORDONNANCES SEULEMENT

**Un médecin à Edmonton ne pourra pas donner, par semaine, plus de cent ordonnances pour liqueurs.**

Edmonton, 18. — Le procureur général a décidé qu'aucun médecin à Edmonton ne pourra par semaine émettre plus de 100 ordonnances de spiritueux. On avait constaté que certains médecins faisaient depuis quelque temps un tel abus de leur pouvoir de prescrire de la boisson à leurs malades ou autres que la justice provinciale a cru devoir intervenir et fixer une limite.

## CONTRE LA GREVE.

A une très forte majorité

Vancouver, 18. — Les ouvriers des compagnies de chemin de fer ont à une très forte majorité décidé de demeurer au travail tant qu'ils n'auront pas reçu de leur internationale ordre de faire la grève.

## LES TRAMWAYS A WINNIPEG

Quelques-uns fonctionnent mercredi

Winnipeg, 19. — Treize tramways ont donné hier un service assez régulier, rues Main et Portage. Ce nombre a été augmenté ce matin. La compagnie des tramways croit qu'elle aura un assez bon nombre de tramways en opération vers la fin de la semaine.

## LE SENAT FAIT DES CHANGEMENTS RADICAUX A LA LOI DE PROHIBITION

L'ordre en conseil cessera d'être en vigueur dès que la paix sera signée

Ottawa, 18. — Le sénat a décrété cet après-midi que l'ordre en conseil qui interdit la fabrication et le transport des liqueurs enivrantes cessera de valoir au moment où la paix sera signée. Les Communes avaient auparavant décrété que l'ordre en conseil demeurerait en vigueur une année après la conclusion de la paix.

## LA GREVE A MONTREAL

1,200 grévistes retournent au travail

Montréal, 18. — Les conditions ouvrières sont beaucoup améliorées depuis ce matin. 1,200 ouvriers des raffineries sont retournés à leur travail. La situation n'a pas changé en ce qui concerne les Canadian Vickers, la Dominion Textile et les électriciens.

## LES ALLEMANDS A L'OEUVRE

Ils obtiennent un contrat en Hollande

Londres, 18. — Les Allemands se montrent déjà de rudes compétiteurs du commerce anglais en Hollande. Une compagnie allemande vient d'obtenir un important contrat pour construction métallique. Sa soumission est de cent piastres la tonne inférieure à la plus basse soumission anglaise. Le "Times" note avec appréhension que le prix demandé par la compagnie allemande est moindre que le prix de la matière brute en Angleterre.

11—La Liberté. G.-H. B.

## LE BUDGET EST VOTE

Majorité de cinquante

Ottawa, 19. — Le débat s'est clos à 2.30 ce matin. 14 unionistes ont voté pour l'amendement McMaster. Ce sont MM. Crerar, Clark, Maharg, Knox, Davis, Levi Tompson, Reid (de Mackenzie) Johnston, Douglas, Buchanan, J.-A. Campbell, Fielding, Pardee et McNutt. Deux oppositionnistes ont voté avec le gouvernement: McCrea, de Sherbrooke, et Euler, de North Waterloo. Le vote a été comme suit: pour l'amendement 70; contre, 121.

MM. Maharg, Knox et Douglas ont approuvé le budget. M. Cockshutt, député de Brantford, a voté contre. Tous les oppositionnistes ont rejeté le budget.

## LE CONGRES DE COLONISATION DE L'A. C. J. C.

S. G. Mgr Labrecque en accepte la présidence d'honneur. — Conditions de voyage.

Chicoutimi. — Le congrès de colonisation que doit tenir l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française dans la ville de Chicoutimi, les 29 et 30 juin et le 1er juillet prochain est assuré du bienveillant patronage de S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.

S. G. Mgr Labrecque, qui vise à établir dans son vaste diocèse un système de colonisation aussi efficace que l'a été, pour la classe ouvrière, l'organisation catholique, écrivait récemment au Dr Georges Baril, président général de l'A. C. J. C.:

"J'apprends avec plaisir et reconnaissance l'heureuse idée que vous avez eue de tenir à Chicoutimi, cette année, un congrès que vous avez eue de tenir à Chicoutimi, cette année, un congrès sur la colonisation. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française sera la bienvenue en notre région, et nous apprécions hautement la faveur qu'elle fait à notre population qui sera heureuse de suivre les délibérations de votre association sur une question vitale pour notre race.

"Désireux que vous êtes de mettre cette convention sous la tutelle de l'Eglise, j'accepte avec plaisir l'honneur que vous me faites de m'en offrir la présidence d'honneur. Toutefois, je regrette de ne pouvoir être présent personnellement. Je serai en visite pastorale dans le haut du Lac Saint-Jean à cette époque, et comme il est impossible de modifier mon itinéraire sans déranger une nombreuse population, je me ferai représenter par mon grand-vicaire, Monseigneur Lapointe, dont le dévouement pour les oeuvres sociales vous est connu.

"Vos feuilles de questionnaire renferment une matière abondante et pratique qui m'indique parfaitement l'orientation de vos travaux: ils promettent d'être aussi sérieux qu'intéressants.

"Je bénis à l'avance vos travaux et tous ceux qui y prendront part, et vous souhaite tout le succès que vous méritez à tant de titres."

## LE DERNIER MOT DES NATIONS ALLIEES

**Si l'Allemagne ne ratifie pas le traité, les hostilités recommenceront. — Le crime de lèse-humanité de l'Allemagne. — Le traité de paix primitif est maintenu comme assurant une paix de justice. — Quelques modifications de détail.**

Versailles, 7. — La réponse des gouvernement alliés et associés aux contre-propositions de l'Allemagne au traité de paix et une copie revisée du traité de paix ont été remises entre les mains du comte von Brockdorff-Rantzau, qui s'est dirigé vers Weimar, pour présenter à l'Assemblée nationale allemande le dernier mot des vainqueurs de la guerre.

On a fait peu de changements au traité revisé. Les décisions premières des puissances alliées et associées ont été pour ainsi dire conservées intactes. Cinq jours avaient d'abord été accordés aux Allemands pour répondre oui ou non aux demandes des Alliés. Mais deux jours additionnels leur ont été accordés à cause de l'insistance de la délégation allemande que le temps accordé n'était pas assez long pour l'examen de la réponse. La limite sera donc lundi le 23 juin.

Si la réponse de l'Allemagne est un acquiescement au traité, il sera signé immédiatement; si l'Allemagne refuse d'accepter les demandes, l'armistice sera ipso facto rompu et les troupes alliées feront tout ce qui paraîtra nécessaire.

Avec le traité revisé renfermant les interlignes à l'encre rouge, où des changements ont été apportés, il y a une note finale, écrite par le premier ministre Clémenceau, président de la Conférence de la Paix. Il a été impossible de réimprimer le traité à temps pour la présentation finale.

La note finale blâme vertement l'Allemagne de protester contre le traité en disant que ce dernier est en conflit avec les termes de l'armistice. M. Clémenceau dit que l'Allemagne oublie de penser à la position qu'elle occupe aujourd'hui dans l'estime du monde pour avoir été responsable d'une guerre qui fut "le plus grand crime contre l'humanité et la liberté des peuples et qu'aucune nation qui se dit civilisée n'aurait jamais commis."

Sans ostentation, M. Paul Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la Paix, a transmis à 6 h. 49 du soir le document révisé du traité et la note entre les mains des secrétaires de la légation allemande, Simon et le baron von Lorsner, avec lequel M. Dutasta eut une conversation de quelques minutes, au cours de laquelle il a expliqué la nature du document et la limite de temps accordée à l'Allemagne pour faire connaître ses intentions.

M. Dutasta est arrivé à Versailles en automobile de Paris à 6 h. 20. Il apportait le document en deux paquets enveloppés séparément. Il fut reçu par le colonel Henry, maître des cérémonies à Versailles, et les officiers des missions alliées, et fut conduit à la Chambre de lecture de l'hôtel du Réservoir.

Dans cette chambre, le groupe se plaça d'un côté de la pièce. Devant M. Dutasta, il y avait une table sur laquelle s'étalait le document divisé en deux parties. Un temps considérable s'écoula avant l'arrivée des secrétaires de la délégation allemande Simon et le baron von Lorsner, escortés de deux officiers français. Les Allemands se placèrent de l'autre côté de la table.

A 6 h. 49, Herr Simon s'avança et prit les documents qu'il transmit au baron von Lorsner, ce geste constituant la réception formelle du traité et de l'ultimatum. M. Dutasta demanda un reçu des Allemands pour la réception du document.

Après la brève conversation entre M. Dutasta et M. Simon, les Allemands retournèrent à leur appartement dans l'hôtel. Von Lorsner transportait les documents sous son bras dans une serviette verte. Plus tard le comte von Brockdorff-Rantzau loua un train pour Weimar et emporta les documents avec lui.

* * *

Paris, 17.—La réponse finale des gouvernements alliés et associés au sujet des conditions de paix qui ont été signifiées aux Allemands, à Versailles, le 7 mai dernire, a été remise aux délégués allemands aujourd'hui et a été rendue publique quelques minutes après.

La réponse des Alliés est sous forme de lettre de M. Clemenceau au comte Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande.

Nous résumons la lettre de M. Clemenceau.

Il y est dit que les gouvernements alliés et associés ont donné leur plus sérieuse attention aux observations faites par les délégués allemands au sujet du traité de paix et à la protestation, à savoir que le traité de paix est en conflit avec les termes de l'armistice signé le 11 novembre 1918, que cette paix est une paix de violence et non de justice. Les Allemands semblent ne pas se rendre compte de la position dans laquelle l'Allemagne se trouve, dit le président du conseil.

La guerre qui a commencé le 4 août 1914 est le plus grand crime qui ait été commis contre l'humanité et contre la liberté des peuples. Au lieu de vouloir être l'égale des autres nations l'Allemagne voulut dominer et asservir les autres pays. Dans ce but, elle a fait l'éducation de son peuple dans le sens que l'Allemagne devait se protéger par tous les moyens contre ses voisins et contre les autres nations qui étaient jalouses de sa prospérité. L'Allemagne s'est servie de l'espionnage et de l'intrigue pour arriver à ses fins.

L'Allemagne n'est pas seulement responsable d'avoir préparé la guerre mais elle est aussi responsable de la manière sauvage et inhumaine avec laquelle elle a fait la guerre. Sa conduite est sans exemple dans l'histoire. Par sa faute sept millions d'êtres humains dorment leur dernier sommeil sur les champs de bataille tandis que plus de vingt millions portent les blessures de la guerre. De plus ses soldats ont agi avec sauvagerie envers les non combattants, envers les prisonniers de guerre et envers les combattants.

Les Alliés ont donc pris leur parti de se défendre jusqu'au bout et d'employer toute la force et toutes les ressources dont ils disposaient pour réduire l'Allemagne à l'impuissance. Cette décision est clairement indiquée dans le discours du président Wilson du 6 avril 1918 et dans celui de M. Lloyd George du 14 décembre 1917, de même que dans les paroles de M. Clemenceau dites en septembre 1918, ainsi que dans un discours de M. Orlando prononcé le 3 octobre 1918.

**La justice seule base du règlement**

La justice doit être la seule base du règlement de comptes de cette guerre. Justice pour les morts, pour les orphelins, pour les pays dévastés et qui sont écrasés de dettes causées par la guerre. L'Allemagne doit donc payer pour tout cela. Ceux qui sont les auteurs de ces crimes doivent être punis, et le pays doit payer les dommages causés par la faute de ses nationaux.

On dit que le peuple allemand n'est pas responsable des actes du gouvernement qu'il a renversé. Cependant pendant la guerre et avant la guerre, le peuple allemand et ses députés ont appuyé la guerre, ont voté les crédits nécessaires, ont souscrit aux emprunts de guerre, ils ont obéi à tous les ordres, même les plus sévères de leur gouvernement. Le peuple allemand est donc responsable de la politique de son gouvernement, car s'il l'avait voulu il aurait pu le renverser.

Pour toutes ces raisons, les gouvernements alliés et associés croient que la paix qu'ils ont proposée est une paix basée sur la justice.

La Pologne est devenue un pays libre. Tout le territoire dont les habitants sont en majorité allemands a été laissé à l'Allemagne. La ville de Dantzig est devenue une ville libre, et n'appartient pas à la Pologne. Cependant la Pologne a certainement des droits économiques sur Dantzig.

Les délégués allemands ont demandé que l'Allemagne fasse partie de la Ligue des nations. Les gouvernements alliés et associés ne peuvent consentir à cette demande. Le gouvernement allemand n'est pas assez stable, et il serait inconvenant de rendre égale aux autres nations celle qui a tant fait de tort aux autres. Cependant si l'Allemagne fait preuve de bonne volonté et si elle manifeste qu'elle entend vivre en bonne voisine avec les autres nations, alors nous pourrons l'admettre dans la Ligue des Nations.

Au sujet du blocus que les Alliés ont imposé à l'Allemagne, les Alliés ont imposé un blocus d'une exceptionnelle rigueur parce que la conduite de l'Allemagne a été d'une exceptionnelle inhumanité. Le blocus est d'ailleurs une juste méthode de guerre.

Les gouvernements alliés et associés déclarent que cette lettre, ainsi que le memorandum qui l'accompagne, est leur dernier mot. Ils ont étudié avec beaucoup de soin les contre-propositions de l'Allemagne et ils ont fait certains changements dans le traité de paix. Mais les Alliés tiennent aux principes sur lesquels ils ont basé le traité.

**Le dernier mot et menace des Alliés**

Sous cette dernière forme, le traité devra être accepté ou rejeté. Les Alliés devront recevoir une réponse des délégués allemands d'ici à cinq jours. Si ces derniers décident de signer le traité tel qu'il est, des préparatifs seront faits pour la signature du traité de Versailles.

A défaut de l'avertissement de la délégation dans la limite du temps fixé, cette lettre constitue l'avis dont il est parlé dans l'article 11 de la convention du 16 février 1919, qui prolongeait l'armistice signé le 11 novembre 1918 et le 16 janvier 1919. Le dit armistice prendra donc fin et les gouvernements alliés et associés prendront les mesures qu'ils croiront devoir prendre pour assurer l'exécution des termes de l'armistice.

**Un memorandum**

Un memorandum accompagne la lettre des gouvernements alliés et associés en réponse aux contre-propositions de l'Allemagne.

Nous résumons le memorandum:

Les gouvernements alliés et associés sont en parfait accord avec les délégués sur le fait que la base des négociations repose sur la correspondance échangée avant la signature de l'armistice. Pour prouver que les Alliés ont forfait à leurs engagements, les délégués allemands citent des discours prononcés par des hommes d'Etat qui n'avaient pas mission de parler au nom de leur pays et citent des correspondances antidatées.

La promesse de justice faite par le président Wilson aux Allemands n'est pas en conflit avec le traité de paix, car le président des Etats-Unis demandait la destruction de toute puissance arbitraire qui pourrait troubler la paix du monde. Le président Wilson voulait aussi admettre l'Allemagne dans la Ligue des nations à condition que l'Allemagne fit preuve de bonne foi.

Les gouvernements alliés et associés considèrent que la Ligue des nations est la base du traité de paix et qu'elle doit amener dans les relations des peuples entre eux un nouvel élément de progrès. Chaque gouvernement qui a prouvé sa bonne foi sera admis dans la Ligue. Quant à l'Allemagne, elle ne sera admise que si elle exécute bien ses obligations.

Les territoires d'Euren, de Malmédy et de Moresnet vont à la Belgique et c'est justice.

Les habitants de la Haute-Silésie manifesteront leur volonté d'appartenir à la Pologne ou à l'Allemagne par un plébiscite.

La vallée de la Sarre sera sous la direction de la Ligue des nations pendant quinze ans. Les habitants de ce territoire s'administreront eux-mêmes, sous la surveillance de la Ligue des nations. Au bout de quinze ans, les habitants de cette région décideront s'ils veulent continuer le même régime, ou s'ils veulent appartenir à l'Allemagne ou à la France.

Les gouvernements alliés et associés sont satisfaits de voir que les naturels des colonies allemandes ne veulent plus revenir sous le joug allemand; c'est pourquoi ils maintiennent leur décision au sujet de ces colonies.

Les territoires de l'intérieur devront avoir accès à la mer, au moyen du droit de passage par les voies navigables qui les baignent.

Ce n'est pas l'intention des gouvernements alliés et associés de mettre sur les épaules de l'Allemagne un fardeau financier qui l'empêchera de prendre une place importante dans le commerce du monde. Si l'Allemagne témoigne de sa bonne foi on lui accordera un traitement équitable pour son commerce.

Les Alliés désirent faire à l'Allemagne les meilleures conditions possibles pour le paiement des réparations. Cependant les Alliés ne peuvent fixer le montant des réparations immédiatement, car l'étendue des dommages et le coût des réparations n'ont pas encore été calculés. Les Alliés consentent à donner à l'Allemagne toutes les facilités pour examiner les régions dévastées et pour faire des propositions aux Alliés dans un délai de quatre mois après la signature de l'armistice. Si dans ce temps les Allemands ne peuvent s'entendre avec les Alliés les arrangements tels que fixés dans le traité seront exécutés.

# LA CAUSE DE L'IRLANDE

## Le point de vue d'un Irlando-américain

**Le Dr Maloney vient de publier dans la revue America de New-York, (dirigée par un groupe de Pères Jésuites) quatre brèves études très abondamment documentées. Nous en ferons une analyse objective, à titre d'information.**

### Oppression séculaire de l'Irlande par l'Angleterre

Que les Irlandais n'aient pas été des sujets commodes pour les Anglais, on ne saurait guère le contester; mais l'histoire n'atteste guère avec évidence que les Anglais aient eu la main douce pour l'Irlande, qu'ils aient tenu certaines promesses que leur arracha parfois la nécessité, ni qu'ils aient ménagé la religion et la Constitution nationale de la verte Erin. La courte revue historique que M. Maloney donne dans le second de ces articles et qui pourtant n'embrasse qu'une période d'un siècle est malheureusement suggestive. De 1782, date de la grande révolte qui arma 100,000 Irlandais et qui se termina par l'octroi à perpétuité d'un pouvoir législatif autonome — concession qui fut d'ailleurs promptement escamotée, à l'année 1918, "l'Angleterre a eu recours plus de cent fois à des mesures coercitives, telles que suppression de l'habeas corpus, loi martiale et ses analogues. En 1844, en 1881 et en 1916, les leaders irlandais furent emprisonnés en masse, afin de libérer de toute entrave l'exercice du pouvoir exécutif britannique. En 1798, en 1803, en 1848, en 1867 et en 1916, l'Angleterre dut reconquérir l'Irlande, et aujourd'hui encore, pour demeurer maîtresse, elle entretient une armée d'occupation aux ordres d'un gouverneur militaire."

Au moment où tant de nations récupèrent leur autonomie, ne serait-ce pas justice que de songer à l'Irlande?

Du côté anglais on objecte volontiers l'importance de la colonisation anglaise, les intérêts religieux des protestants, la nécessité pour l'Angleterre de développer son commerce et son industrie, le rôle des ports, etc., etc. Les raisons ne manquent jamais aux instincts de domination.

### Le fanatisme unioniste des Anglais de l'Ulster est singulièrement intéressé

De fait, les Anglais sont nombreux en Irlande. Cette colonisation date des premiers jours de la conquête et s'est incessamment poursuivie depuis. C'est dans l'Ulster qu'on rencontre les plus importants groupements: grands propriétaires fonciers, hommes d'Eglise, fonctionnaires, officiers retraités, industriels ou commerçants, etc. Le gouvernement britannique ne leur ménage pas ses sympathies, et tout ce monde fait preuve de fervent loyalisme: dans la 16e division — division irlandaise, — 95 pour 100 des soldats étaient nationalistes (parti irlandais), mais 85 pour 100 des officiers (100 pour 100 pour les officiers supérieurs) étaient unionistes. (Déclaration de M. T.-P. O'Connor, à la Chambre des Communes, 7 mars 1917.)

Les Anglais de l'Ulster sont donc unionistes jusqu'au fanatisme; ils ne veulent pas entendre parler de séparation d'avec la métropole. Et, cependant, observe M. Maloney, "l'Ulster n'est pas exclusivement protestant, car il contient 690,816 catholiques (46.67 pour 100) sur une population globale de 1,581,696 habitants; dans 5 des 9 comtés de l'Ulster, les catholiques sont en majorité; 17 des 33 représentants de l'Ulster sont nationalistes. De plus, les protestants de l'Ulster ne sont pas de pure race anglaise; leur sang est fortement mélangé de sang français depuis que les Huguenots ont débarqué en Ulster après la révocation de l'Edit de Nantes; et, comme en témoigne l'annuaire du Parlement, plusieurs des protestants de l'Ulster sont nationalistes." L'Ulster — contrairement à ce que prétendait lord Londonberry dans un article du Times du 6 avril 1914 — "n'est pas le pays le plus riche de l'Irlande; la moyenne des impôts d'Etat dans le Leinster est de 98 shillings par tête; dans les cinquante dernières années, la population a diminuée de près de 33 pour 100; cette baisse affecte tous les comtés. La mortalité infantile, dont le taux est l'indice le plus révélateur de l'organisation d'une société, est terrible à Belfast, citadelle du loyalisme unioniste, et elle est plus élevée dans les quartiers protestants que dans les quartiers catholiques."

Il est assez curieux de noter que les protestants de l'Ulster, qui se font aujourd'hui les champions de l'unionisme en Irlande, comptent parmi leurs ancêtres les protestants dissidents qui émigrèrent en Amérique du Nord, il y a plus d'un siècle, pour échapper à la domination anglaise. Quand éclata la guerre de l'Indépendance, ces émigrés se montèrent les plus farouches ennemis de l'Angleterre; les généraux Richard Montgomery et Andrew Brown sortirent de leurs rangs. Bien plus, en 1782 et 1798, les protestants de l'Ulster combattirent en grand nombre et de la manière la plus brillante aux côtés des nationalistes irlandais. Aussi est-il assez piquant de voir les excès de loyalisme de certains ulstériens. L'un d'eux écrivait même dans l'Irish Churchman (nov. 1913) les étonnantes lignes que voici:

"Le plus grand nombre de nos concitoyens unionistes ignorent peut-être les offres d'assistance que nous a faites un puissant monarque du continent. Dans le cas où le Home Rule (autonomie) serait imposé aux protestants d'Irlande, il est prêt à envoyer une armée suffisante pour délivrer l'Angleterre de tout souci de l'Irlande, en rattachant celle-ci à son Empire. Ce souverain pense apparemment que, si notre roi viole le serment de son sacre en ratifiant la loi du Home Rule, il perd de ce fait tout droit de gouverner l'Irlande. Et si notre roi approuvait jamais le Home Rule, les protestants d'Irlande salueraient ce sauveur d'outre-mer comme firent leurs ancêtres dans des circonstances analogues."

On sait à quelles hardiesses rebelles — mais enfantines, car elles se produisirent au très grand jour — se portèrent les Ulstériens unionistes: formation d'une milice dans l'Ulster, enrôlements, souscriptions, importations d'armes, petits pronunciamientos de généraux et d'officiers refusant par avance de combattre leurs frères de l'Ulster. Cette levée de boucliers de l'unionisme irlandais, appuyée, du reste, par tout l'impérialisme anglais, fut sévèrement jugée par l'écrivain anglais bien connu M. H.-G. Wells (l'émule de notre Jules Verne, d'ailleurs tout à fait étranger au catholicisme):

"Cette sorte de nationalisme britannique que soudoient les riches tories (conservateurs), les financiers internationaux et les basochiens de l'Ulster, lesquels ne sont ni de bons Irlandais ni de bons Anglais, et dans lequel le patriotisme n'est rien de plus que "la Grande-Bretagne aux exploiteurs britanniques", est un nationalisme de pacotille." (New Republic, 23 nov. 1918.)

Ces manifestations unionistes tapageuses, tant en Irlande qu'en Angleterre, n'avaient en somme d'autre but que d'effrayer le gouvernement métropolitain ou mieux de lui fournir une excuse pour conserver en Irlande la vieille méthode impériale et impérialiste. "Le gouvernement qui donnerait l'ordre... d'appliquer la loi (du Home Rule) en Ulster courrait grand risque d'être lynché à Londres", disait à Londres le leader du parti unioniste, M. Bonar Law, le 18 juin 1912.

Au fond, que veulent les Ulstériens? M. Maloney nous le dit sans détour:

"Aussi longtemps que l'Angleterre gouvernera l'Irlande, les loyalistes privilégiés, parasitaires ou professionnels, exerceront le droit religieux, national et impérial, d'administrer au profit de l'Empire la satrapie d'Irlande. Tant que ces loyalistes ont en Irlande la maîtrise éducationnelle, économique et sociale, ils trouveront des partisans chez les ignorants, les esprits faux, les besogneux, les envieux, les tempéraments serviles et les ambitieux. Le nombre et le dévouement de ces partisans se sont révélés dans la dernière grande campagne de recrutement: tous les moyens persuasifs ou coercitifs, intensément appliqués six mois durant, ne parvinrent pas à tirer de Belfast et de tout l'Ulster 10,000 loyalistes résolus à sauver l'Empire, c'est-à-dire l'Angleterre, à l'heure du danger."

### L'Irlande a tous les caractères distinctifs d'une nation

En ce moment, une grande Conférence veut organiser la paix du monde. On l'a tenté bien des fois déjà. Mais si peu encourageants que soient les précédents, la Conférence actuelle est partie du principe d'accorder l'autonomie à toutes les nations, et surtout aux plus petites qui, jusqu'ici, furent plus ou moins victimes des grandes. Il est cependant une nation dont on ne parle guère: c'est la nation irlandaise. Et pourtant, plus que tous les autres peuples du monde, les Irlandais possèdent tout l'ensemble des caractères distinctifs d'une nation: langue, race, coutumes et traditions. Par leurs origines, ils plongent plus loin dans l'histoire que toutes les nations, si l'on excepte la Grèce et l'Italie; ils habitent un pays unique par son isolement, mais plus vaste que la Grèce, la Serbie, la Suisse, le Danemark, la Hollande ou la Belgique. D'autre part, l'Irlande est plus peuplée que la Grèce, la Suisse, la Finlande, la Serbie, le Danemark ou la Norvège. A moins que le mot nation ait perdu sa signification, l'Irlande est une nation.

Si l'on appliquait à la lettre les propositions du président Wilson, l'Angleterre devrait être exclue de la Ligue des peuples libres, de ceux qui sont "gouvernés seulement avec le consentement des gouvernés." Car une Angleterre traînant dans les chaînes la nation irlandaise "ne pourrait être considérée comme membre loyal de la Ligue ou en observant les conditions."

### L'Angleterre refuse la liberté à l'Irlande surtout pour une raison stratégique

La véritable raison de la servitude de l'Irlande comme l'importance de sa liberté pour le monde est la valeur stratégique de sa position navale. Dans un manifeste, daté du 18 janvier 1918, la Ligue navale anglaise insistait sur le rôle des ports irlandais, escales ou aboutissants de toutes les voies commerciales sillonnant l'Atlantique et des mers plus éloignées encore. "L'océan de l'air", disait-elle, "la surface de la mer, l'attaque et la défense sous-marines seront sous le contrôle des ports irlandais occidentaux." Et, plus loin: "L'Irlande est le Heligoland de l'Atlantique. Elle menace la côte atlantique des deux Amériques de Punta Arenas en Patagonie à Québec... L'Irlande est la clef de l'Atlantique, la forteresse qui garde les grandes routes commerciales du monde".

La liberté de l'Irlande serait donc la liberté des mers, comme sa servitude est l'asservissement de la mer à celui qui possède ses ports. Faut-il s'étonner que l'Angleterre ne veuille pas la libérer? C'est l' "aspect anglais de la question.

C'est celui que traite M. Maloney dans le premier de ses articles. Avouons-le, cet article est, en fait, un réquisitoire contre l'Angleterre; aucun détail qui ne soit à sa charge, et la somme en est un assez pesant bagage. Nous y faisons pourtant connaissance avec quelques dessous ou semi-dessous qui, s'ils n'éclairent pas beaucoup le problème, découvrent du moins les manoeuvres qui en retardent la solution.

### Réserve américaine et duplicité anglaise

Les Etats-Unis s'étant constitués les champions du principe des nationalités, leur premier devoir était de parler en faveur de l'Irlande. Ils n'y ont point failli, mais, le sujet étant désagréable à l'Angleterre, et l'Amérique ayant bientôt lié partie avec elle contre l'Allemagne, le silence se fit sur cette question épineuse. Notre époque a des procédés particuliers d'étouffement.

"Le Comité de Mansion House (de Dublin), composé des leaders nationalistes, sinn-feiners et ouvriers, rédiges un exposé sur le cas de l'Irlande (11 juin 1918), sous une forme d'adresse au président Wilson, et chargea le lord-maire de Dublin de la porter à Washington. Mais, comme l'adresse n'avait pas été soumise à l'approbation du gouverneur militaire de l'Irlande, l'Angleterre refusa des passeports au voyageur; et quand l'adresse atteignit finalement les Etats-Unis, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Page, la presse américaine, à une exception près, ne lui donna aucune publicité."

C'était l'effet, sinon de la censure, du moins de ces persuasives directions que sait donner à la presse un gouvernement avisé.

L'Angleterre voulut pourtant expliquer à M. Wilson pourquoi elle refusait de libérer l'Irlande. La première raison était que l'Irlande était trop pauvre pour vivre par elle-même et trop faible pour se défendre. La seconde laissait entendre que des Irlandais étaient trop arriérés pour se gouverner eux-mêmes, et faisait observer qu'ils n'en prenaient pas moins part au gouvernement, non seulement de l'Irlande, mais de l'Empire tout entier par leurs représentants au Parlement. La troisième était que l'Irlande, divisée entre nationalistes, protestants, catholiques, sinn-feiners, etc., était incapable de se grouper autour d'une forme de gouvernement et que, par suite, l'Angleterre était contrainte de la gouverner.

L'Angleterre fit pourtant mine de mettre cette dernière raison à l'épreuve. "Dans une lettre du 16 mai 1917 à M. John Redmond, M. Lloyd George offrit, au nom du gouvernement, de réunir une "Convention" d'Irlandais qui choisiraient une forme de gouvernement pour l'Irlande, en union avec l'Empire; l'Angleterre sanctionnerait ensuite ce choix". La Convention, formée d'un groupe de pairs et de députés, adopta le 5 avril 1918, par 44 voix contre 29, un plan d'autonomie (Official Report of the Proceedings of the Irish Convention, p. 172). Mais le Parlement le rejeta, sous prétexte que la majorité était trop faible et qu'il ne convenait pas de réduire les Anglais d'Irlande au rôle d'irrédentistes.

Par-devant les Etats-Unis — et le monde entier, — l'Angleterre a représenté les Irlandais comme les amis de l'Allemagne. Cette allégation, qui peut trouver un certain appui dans les derniers mouvements anarchiques, semble en définitive peu soutenable dans son ensemble, quand on considère la générosité avec laquelle l'Irlande a répondu aux appels d'enrôlement. Bien plus, M. Maloney n'est pas loin d'accuser la police impériale d'avoir inventé de toutes pièces le complot qui devait livrer l'Irlande aux Allemands. Il en voit la preuve, entre autres, dans ce fait que lord Wimborne, le vice-roi, sous l'administration duquel se serait tramé le complot, déclarait aux Lords (séance du 15 nov. 1917) que les Irlandais n'étaient pas germanophiles. De plus, aucun témoignage sérieux n'aurait été recueilli, si bien que non seulement le procès des soi-disant conspirateurs n'a pas encore eu lieu, mais qu'aucune charge nouvelle ne pèse sur eux.

En somme, les arguments officiels anglais sont un peu misérables, ceux, du moins, que présente et discute M. Maloney. Le meilleur, ou, du moins, le plus décisif au point de vue britannique, est peut-être celui qu'on ne crie pas sur les toits. L'Irlande est nécessaire à l'Empire britannique, car sa situation maritime a pour lui une importance vitale. C'est ce que dit, d'ailleurs, la Ligue navale anglaise.

C'est ce qu'exposait, le 31 décembre dernier, avec la rude et noble franchise de certains Américains, un éditorial de la Kansas City Star (Etats-Unis), expliquant que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne doit pas être un principe absolu, dont il soit fait à tous, a priori, une application intégrale, sans égard pour les réalités concrètes. Ainsi:

"Nous avons fait l'une des plus grandes guerres de l'histoire (la guerre de Sécession) pour empêcher l'application de ce principe. Le gouvernement actuel a placé sous sa surveillance Saint-Domingue, Haïti et le Nicaragua parce que c'était nécessaire à la sécurité du canal de Panama. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a dû céder devant des considérations plus impérieuses. Il y a de même des limites évidentes à l'application de ce principe en Europe... La Grande-Bretagne ne peut pas plus permettre à l'Irlande de se constituer en Etat indépendant que les Etats-Unis n'auraient pu le permettre à la Caroline du Sud. Indépendante, elle serait impuissante en face d'une agression. Dans la dernière guerre, une Irlande indépendante aurait tout simplement fourni à l'Allemagne une base pour une attaque par mer contre l'Angleterre. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas une doctrine capable d'une application universelle. Comme pour tous les autres principes, il faut juger celui-là d'après l'examen de l'effet qu'il aura, dans un cas déterminé, sur le bien général. Dans les cas où il sacrifierait les intérêts essentiels du monde à ses intérêts secondaires, il doit évidemment céder le pas à d'autres considérations..."

### 500,000 Irlandais engagés volontaires

Terminons en notant un fait qui n'est pas négligeable.

Bien qu'abandonnée du monde, l'Irlande a pensé qu'il était de son devoir de lutter pour le droit contre la force et d'empêcher que la Belgique ne devint une autre Irlande. D'après M. Redmond (Ireland on the omme (London, 1917), pp. 3-8), "173,772 Irlandais servent dans l'armée ou la marine... Des enquêtes minutieuses faites dans le nord de l'Angleterre, en Ecosse et ailleurs, montrent que, au moins 150,000 autres Irlandais de race, la plupart nés en Irlande, sont sous les drapeaux anglais". En ajoutant les émigrés des Etats-Unis, du Canada et de bien d'autres régions, M. Redmond estimait à plus de 500,000 le nombre des Irlandais engagés volontaires. Ce chiffre représente environ le dixième de la population irlandaise de race dans le monde, proportion qui dépasse celle de n'importe quel pays; à ce taux, les Etats-Unis auraient levé une armée de 11,000,000 d'hommes.

Cette sorte de passion des Irlandais pour la cause défendue par les Alliés se comprend. Nulle part ailleurs on ne s'est tant réjoui des libérations nationales dont la grande guerre semble devoir être l'aurore. C'est que de pareils événements parlent au coeur irlandais, qui, lui aussi, attend cette aurore depuis des siècles. La verra-t-il enfin luire?

C'est ce qui a été demandé au président Wilson, notamment dans une pétition signée par 1,012 prêtres catholiques américains; le texte en a été publié, entre autres, par le World de New-York (30 novembre 1918), mais aucune de nos agences d'informations n'a jugé utile de le signaler aux journaux. En voici la traduction:

"Nous soussignés, prêtres catholiques du diocèse de New-York, demandons respectueusement: que la justice applicable à tous, telle que vous l'avez formulée, laquelle doit être observée par l'ennemi aussi bien que par les alliés, soit respectée au cours de la Conférence de la paix; que le respect, par conséquent, du grand principe qui exige que les peuples aient le droit de disposer d'eux-mêmes soit exigé en faveur de l'Irlande comme en faveur des autres nations. Nous demandons que ces droits de l'Irlande, conformément à votre fameuse énonciation de la doctrine américaine, soient défendus par vous personnellement lors de la Conférence de la Paix, et nous croyons que la solution du douloureux problème qui depuis si longtemps se pose en Irlande, ajoutera ainsi un nouveau lustre à la grandeur de notre pays."

—"Le Pèlerin."

Peu importe l'enracinement du cor ou de la verrue, il leur faudra céder devant le Holloway's Corn Cure s'il est employé selon la direction.

### EFFRAYANTE MORT

Il est effroyable de mourir suffoqué et c'est parfois ce qui se produit à la suite d'une attaque de l'asthme. Les remèdes à l'ancienne mode peuvent soulager, mais ils ne guérissent pas. Vous obtiendrez les meilleurs résultats du Catarrhozone qui guérit de l'asthme quand tout espoir semble perdu. C'est parce que le Catarrhozone tue le germe qu'il guérit de l'asthme. Ces accès de toux et la suffocation disparaissent et vous vous reprenez à respirer normalement. Toute trace d'asthme disparaît de l'organisme. Même les cas chroniques sont soulagés et guéris de façon permanente. Ce remède est également bon contre les bronchites, les maux de gorge et le catarrhe. Vendu partout. 25 sous et $1.00. Procurez-vous aujourd'hui le catarrhozone. Il guérit.

### POUR PARLER A L'INTERIEUR

Ceux qui doivent prendre la parole aux réunions de club doivent souvent parler dans une atmosphère qui n'est pas pure. Ils feront bien d'avoir quelque chose pour à leur retour à la maison et le lendemain matin pouvoir faire la toilette de la bouche. On ne peut rien trouver de mieux pour désinfecter la gorge et la bouche que de l'eau contenant de l'Antiputrin de Triner. Cet antiseptique est aussi très efficace dans la désinfection des blessures. Quand vous vous trouvez à la pharmacie, achetez aussi une bouteille de l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Vous serez très heureux de l'avoir à votre portée au cas où vous souffririez de maux d'estomac. Par les temps chauds il est de toute première importance de tenir ses intestins en très bon état. Le bon fonctionnement des intestins est le meilleur préventif. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner nettoie les intestins, donne de l'appétit et aide à digérer. En vente chez tous les pharmaciens. Joseph Triner, chimiste-fabricant, 1333-1343 avenue Ashland, Chicago, Ill.

### MGR HALLE, PREFET APOSTOLIQUE DE HEARST, ONT.

M. le chanoine Joseph Hallé, de Québec, vient d'être nommé Préfet apostolique de Hearst, Ontario. La nouvelle préfecture comprend un vaste territoire entre les diocèses du Sault-Sainte-Marie, St-Boniface, Haileybury et le vicariat du Keewatin. C'est une région qui s'ouvre rapidement à la colonisation sur le parcours du Grand Tronc et qui comprend aussi diverses missions sauvages.

Mgr Hallé est un éducateur distingué qui a fait sa carrière au Collège de Levis et s'est beaucoup intéressé aux oeuvres sociales. C'est aussi un ardent apôtre du Sacré-Coeur. Il a fait l'an dernier un voyage dans l'Ouest.

Un ivrogne à l'agonie refusait de se confesser. — Pourquoi faire? disait-il, je n'ai jamais commis d'autre faute que de boire du vin qui n'était pas bon. — Vous vous en repentez et vous promettez, si Dieu vous donne vie, de n'en plus jamais boire? — De mauvais, répond le moribond, bien certainement.

# Autour de la Ferme

## LA DIVISION DU GRAIN

### L'essai du grain de semence de l'Ouest

Le volume de la récolte de grain de l'Ouest intéresse le Canada tout entier, et la qualité de la semence employée pour sa production offre un intérêt national. Mais l'essai de la semence est spécialement important en ce qui concerne le cultivateur de l'Ouest, car la vitalité de son grain est plus souvent endommagée par les gelées que partout ailleurs au Canada. Il est essentiel d'employer une semence d'une forte vitalité, afin d'obtenir une levée de plantes fortes et vigoureuses, qui puissent tenir les mauvaises herbes en échec, résister aux conditions adverses de la température et mûrir avant les gelées. Le Ministère fédéral de l'agriculture a maintenant deux laboratoires de semence dans l'Ouest du Canada; un à Calgary, établi en 1907, et un autre à Winnipeg, ouvert en octobre 1918.

Entre le 1er septembre et le 31 décembre 1918, 2,677 échantillons ont été essayés à Calgary, et 2,255 à Winnipeg, contre 1,694 pendant la même période de temps, à Calgary l'année dernière.

Des 4,932 échantillons essayées dans les deux laboratoires, 3,328 étaient de l'avoine, 174 du blé, 270 de l'orge, et 1,160 des graines de légumes de graminées, et d'autres semences.

### Vitalité de l'avoine

Le pourcentage moyen de faculté germinative de l'avoine est de 80 à 86 pour cent. On peut dire que 20 p. c. des échantillons reçus ont une vitalité bonne et vigoureuse; sur le reste, 50 p. c. donnent une semence assez bonne pourvu qu'elle soit bien nettoyée; 30 p. c. environ ont une vitalité trop faible pour qu'on puisse compter en obtenir une bonne récolte.

## LE FORCAGE DE LA RHUBARBE EN HIVER

La culture de la rhubarbe en hiver mériterait d'être beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est. On peut, très facilement, avoir une récolte abondante et fraîche de ce légume appétissant à partir de la mi-janvier jusqu'au printemps, si on le désire. Quelques collets de bonne grosseur, ou quelques morceaux coupés sur les plantes dans le jardin, fourniront assez de tiges pour une famille. Il n'est pas indispensable de les planter dans la terre, car ils ont recueilli, pendant la saison, assez de nourriture pour se suffire. Cependant comme les racines demandent à être tenues humides, la terre est peut-être encore la meilleure substance. La mousse convient aussi; on a obtenu d'excellents résultats en remplissant les espaces entre les racines avec de la mousse tenue humide. Même les cendres de charbon autour des racines font très bien. On arrache les plantes juste avant l'hiver et on les laisse geler dur avant de les mettre en cave. Il est bon de les laisser exposés à la gelée de dix jours à deux semaines, car les tiges poussent d'autant plus vite que les collets ont été bien gelés. On met ensuite les plants serrés les uns contre les autres pour le forçage, soit dans des caisses ou sur le plancher. Elles peuvent pousser dans l'obscurité totale ou presque totale; la couleur de la rhubarbe forcée n'en a pas moins une nuance très attrayante de rouge rosâtre. Les plants continuent à émettre des tiges pendant six semaines à deux mois, ou jusqu'à ce que les racines soient épuisées, mais pour obtenir une provision continuelle jusqu'au printemps, on peut conserver des racines gelées et ne commencer à les forcer que lorsque le premier groupe est prêt à être employé. Il ne faut pas forcer la rhubarbe à une température plus basse. Le moment où la rhubarbe est prête à être employée dépend de la température de la cave.

Si l'on désire cultiver des plants spécialement pour le forçage, il faut semer clair et à environ un demi-pouce de profondeur, au commencement du printemps, de la graine des variétés Victoria, Linnaeus, ou d'autres bonnes variétés de ce genre, et les lignes, si l'on en sème plusieurs, doivent être écartées de deux à trois pieds. Lorsque les plants sont bien levés, éclaircissez à environ six pouces d'espacement et tenez le sol bien sarclé et bien biné pendant la saison de végétation. Si les conditions sont favorables, la rhubarbe donnera des plants vigoureux en automne et certaines tiges seront assez vigoureuses pour être coupées le printemps suivant. Il n'est pas à conseiller cependant de couper des tiges de celles qui doivent être employées pour le forçage. Après la deuxième saison de végétation, les plants de rhubarbe de semis seront assez gros pour le forçage.

## CULTURE DES CHAMPIGNONS

Les prix élevés des champignons et les grands profits qu'ils rapportent ont attiré dernièrement l'attention sur cette culture. Les renseignements suivants seront utiles à ceux qui désirent en faire l'essai.

Il est de la plus grande importance de se procurer du bon blanc ou mycélium, car si ce blanc était mort, on aura beau prendre le plus grand soin possible des couches, on n'obtiendra pas de champignons. Il faudra par conséquent se procurer le blanc de sources sûres.

Si l'on compare les champignons aux plantes florifères, le blanc ou mycélium correspond à la partie végétative, et le champignon lui-même est la fleur. Les briques, forme sous laquelle on achète le blanc, ne font que contenir le mycélium, qui, sous de bonnes conditions, continue sa pousse et produit des champignons. Le mycélium provient des spores qui tombent des champignons mûrs et qui germent. Les briques de blanc se composent de fumier de cheval et de vache, et quelquefois d'un peu de terre végétale. On moule ce mélange sous forme de brique, et pendant qu'il est encore humide, on le larde avec du mycélium, qui bientôt pousse et remplit la brique que l'on fait ensuite sécher, et qui est alors bonne pour la vente. Si l'on ne tient pas la brique bien sèche jusqu'au moment de l'emploi, le mylénium court le risque de s'abîmer, et comme il est toujours à craindre que les vieilles briques n'aient été soumises à des conditions adverses, on devra exiger du blanc frais. Le blanc de culture pure diffère des autres, en ce que le mycélium provient du tissu de jeunes champignons, ou de spores semées dans un compost stérilisé. Par cete méthode on maintient les variétés de champignons dans toute leur pureté.

Pour la couche on se servira de fumier de cheval à moitié décomposé, le fumier de vache n'étant pas aussi bon. On se procure ce fumier dans les écuries de louage; celui qui est mélangé avec de la litière de paille donnera les meilleurs résultats, mais les champignons pousseront aussi dans le fumier mélangé avec de la sciure de bois et des ripes que l'on a employées comme litière. On l'empile dans un endroit à l'abri de la pluie et l'on retourne le tas à intervalles de quatre à sept jours pour l'empêcher de brûler, jusqu'à ce que le premier coup de grande chaleur soit passé. A ce moment il est bien mélangé, d'une consistance relativement uniforme et a perdu sa forte odeur. Cela prendra trois semaines ou un peu moins. Pour que le tas chauffe bien, il faut qu'il y ait au moins quatre pieds d'épaisseur ou plus, si le temps est froid. Si le fumier est très sec on pourra y ajouter un peu d'eau pour l'humecter, mais non pour le saturer.

On pourra établir la couche dans une cave, en dessous des tables de serre ou dans tout endroit assez sombre, et où la température ne monte pas trop au-dessus de 60o F., et ne descende pas au-dessous de 50o F. Un bon écart est entre 55o et 58o. Si la température restait plus basse pendant quelques jours, la pousse des champignons en serait retardée, mais il n'y aura pas d'autre inconvénient. Les champignons viennent mieux dans un endroit bien aéré et où l'on peut contrôler la température et l'humidité. Il faut que la couche de fumier soit tassée fermement. Pour y arriver on fera bien de disposer le fumier par couches de trois pouces d'épaisseur, et l'on tassera fortement chaque couche avant de placer la couche suivante. On continuera ainsi jusqu'à ce que l'on obtienne une hauteur de quinze pouces. Une épaisseur moindre pourra suffire quand la température de l'endroit atteint 60o F.

Le fumier, une fois en place, devra avoir une consistance et une humidité telle qu'il ne s'émiette pas quand on le serre dans la main, mais il ne faut pas qu'il soit si humide que l'eau en sorte. La température de la couche atteindra bientôt 100o F.; quand elle sera redescendue entre 70 et 80e F. on procédera à la mise du blanc, ou lardage. On obtient de bons résultats en lardant la couche à la température de 65o F. On casse le blanc en morceaux de la grosseur d'une noix ou d'un petit oeuf, quelquefois un peu plus gros, et on introduit ces morceaux dans le fumier à tous les huit ou dix pouces, quelquefois plus, et à une profondeur d'un ou deux pouces. On soulève le fumier pour y mettre le blanc, après quoi on le presse bien contre le blanc, et l'on tasse toute la couche fermement. De cinq à six jours après le lardage, suivant la vitesse à laquelle décroît la température, on saupoudrera le dessus du fumier avec une bonne terre végétale. On pourra en mettre une épaisseur de deux ou trois pouces et quelquefois moins.

Cette opération s'appelle le gobetage. Si le fumier a une tendance à sécher on pourra faire une légère couverture de foin ou de paille jusqu'à ce qu'il soit temps de recouvrir la terre. On retire alors la paille. Le mycélium commencera à s'étendre deux semaines après le lardage ou même moins, si le blanc est de très bonne qualité. Parfois on n'applique la couche de terre que lorsque la masse est envahie par le blanc, qui s'étend comme des toiles d'arraignées à partir des points où l'on a introduit les lardons. Il faudra, si l'on peut s'en dispenser, ne jamais arroser les meules, car l'arrosage, surtout peu de temps après le lardage, cause souvent des ennuis. Il est préférable d'arroser les murs et le plancher qui donneront ainsi au sol toute l'humidité dont il a besoin. Si le local est très sec, on pourra arroser à longs intervalles les meules avec de l'eau tiède, mais on court toujours le risque de faire pourrir le mycélium par l'arrosage. Une couverture de foin sur la meule conservera l'humidité jusqu'à la levée des champignons. Cette culture n'est pas satisfaisante en été, car les vers font beaucoup de dégâts et on peut difficilement s'en défaire à cette saison. Si la couche est préparée en automne on obtiendra des champignons dans les sept ou huit semaines qui suivront. La couche continue à produire pendant deux ou trois mois, mais les résultats de cette culture sont toujours plus ou moins incertains. Parfois, l'amateur obtient une bonne récolte, et parfois il échoue, bien qu'il lui semble avoir donné le même traitement dans les deux cas.



## ENCOURAGEANTES PERSPECTIVES DANS L'OUEST

En revenant de sa tournée annuelle dans les provinces de l'ouest, M. E.-W. Beatty, le président du Pacifique Canadien, a déclaré samedi dernier à Winnipeg que personnellement il était très optimiste en ce qui concerne la récolte prochaine.

"Jamais, a-t-il dit, les perspectives de la récolte ont été plus encourageantes dans l'Ouest canadien; cela est heureux, car dans les circonstances rien comme une abondante récolte ramènerait la confiance du peuple; ce serait vraiment le meilleur remède pour faire cesser l'agitation actuelle. Le malaise industriel qui sévit depuis quelque temps n'est ni plus ni moins que le résultat de l'inquiétude qu'a fait naître dans les esprits, la guerre européenne."

"Une bonne récolte, et c'est ce dont nous serons sans aucun doute favorisés, contribuerait énormément à hâter le retour aux conditions normales. Naturellement, nous convenons tous que le coût de la vie a augmenté dans des proportions extraordinaires et le gouvernement devrait immédiatement s'enquérir de la situation et s'il constate que les produits du sol passent par trop de mains avant d'atteindre le consommateur, il devra agir en conséquence."

Lorsqu'il a passé à Moose Jaw, Sask., M. Beatty a annoncé de la part du Pacifique Canadien, que la gare de cette ville serait remplacée par une autre construction plus moderne, dont on commencera l'érection cette année même au coût de $250,000. Dans les conditions présentes, la compagnie ne peut songer à bâtir un hôtel à Moose Jaw, mais si plus tard elle entreprend de le faire, cet hôtel fera honneur à la ville.

## UNE MALADIE DES FEVES

La récolte des fèves, plus spécialement dans Québec, les provinces maritimes et parfois dans l'Ontario, souffre d'une maladie appelée anthracnose qui attaque les tiges, les feuilles, les gousses et les graines, provoquant l'apparition de taches sombres; la récolte attaquée produit beaucoup moins et sa qualité est grandement détériorée. Lorsqu'on plante des fèves infectées par un temps humide ou couvert, la maladie se propage rapidement dans la plantation. Sur des étendues considérables des rangées, on ne voit parfois que des tiges nues ou de petites plantes maladives portant quelques feuilles flétries. La maladie se transmet d'une année à l'autre; elle est propagée par un champignon qui conserve sa vitalité sur la graine de fèves. Les fèves cultivées sur un sol mal égoutté sont plus sujettes à être attaquées par cette maladie que les autres.

Le feuillet No 25 de la ferme expérimentale centrale que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, et qui traite de cette question, dit que l'on peut facilement se procurer de la graine saine en faisant la cueillette de gousses saines sur la plantation, aussi exemptes de maladie que possible. On plonge ces gousses dans une solution de sulfate de cuivre composé d'une livre de sulfate dissoute dans 80 gallons d'eau ou une solution de formaline, une chopine par trente gallons d'eau ou de sublimé corrosif, une once par huit gallons. D'autres moyens de traitement sont indiqués dans ce feuillet.

## QUAND DOIT-ON COUPER LA LUZERNE POUR EN FAIRE DU FOIN

La quantité de fourrages que peut rendre une luzernière dépend d'un grand nombre de facteurs; l'un de ces facteurs est l'époque où l'on coupe la récolte. En effet, pour des raisons que nous expliquerons sommairement, la production de la luzerne par acre se ressent, peut-être plus que celle de toute autre plante à foin, du moment où l'on fait la coupe.

Trop de cultivateurs ont malheureusement l'habitude d'attendre longtemps avant de couper leur foin; ils s'imaginent qu'ils obtiendront des récoltes plus fortes et par conséquent plus payantes, en atendant un peu après que la récolte est arrivée au point où elle présente la meilleure qualité. Il n'en est pas ainsi pour la luzerne. C'est même le contraire qui se produit. On s'accorde généralement à dire que la luzerne doit être coupée quand un dixième des plantes sont en fleurs, suivant l'expression consacrée; c'est à ce moment, dit-on, qu'elle rend le plus par acre et que la qualité de son foin est la meilleure. Cette expression "un dixième des plantes en fleurs", signifie en réalité qu'on doit couper la luzerne juste après que la floraison devient générale. Cette règle n'est pas mauvaise, car en somme la floraison fournit une assez bonne indication de l'époque à laquelle la luzerne doit être coupée, mais elle n'est pas infaillible; en certaines saisons, et surtout si le temps est resté humide et frais pendant la première partie de l'été, la floraison peut être longuement retardée et ne se produire que longtemps après le moment où l'on aurait dû couper la luzerne. Il n'est pas du reste toujours facile de dire au juste quand une luzernière a un dixième au juste de ses plantes en fleurs et le cultivateur qui hésite, cède souvent à la tentation d'attendre un peu trop longtemps.

Il existe une bien meilleure indication; c'est le regain ou la deuxième pousse qui se produit au collet des racines. Cette deuxième pousse commence généralement à sortir au moment où les plantes commencent à fleurir, mais parfois un peu plus tôt.

Comme cette deuxième pousse est celle d'où dépend la production de la saison, il est clair que la première récolte de foin de la saison doit être enlevée avant que ce regain ait atteint un développement tel que l'on court le risque de l'enlever avec la première récolte. C'est là un accident qui se produit très facilement si l'on retarde trop la coupe de la première récolte et naturellement, dans ce cas, la production de la deuxième récolte de la saison est plus faible qu'elle ne devait être.

Dans ces circonstances, nous recommandons aux producteurs de luzerne de se mettre à faire la première coupe aussitôt que possible après que la deuxième pousse commence à apparaître au collet des racines pour voir le regain qui en sort. La première coupe doit être développée pour être coupée par la faucheuse.

## VALEUR DES ENGRAIS CHIMIQUES POUR LES JARDINS

**Des expériences ont donné comme résultats une augmentation de 16 pour cent dans le rendement, nous disent les rapports.**

L'emploi intelligent des engrais chimiques dans la culture des jardins constitue un des facteurs les plus importants qui décideront des profits dans les récoltes. La nécessité d'obtenir le rendement le plus considérable possible de la culture d'un lopin de terre, est d'une urgence plus grande aujourd'hui qu'à n'importe quelle époque du passé. En dehors de cette nécessité nationale, nous dit un bulletin publié par le ministère de l'Agriculture concernant les fermes expérimentales, l'agriculteur se doit à lui-même de profiter de tous les moyens à sa disposition qui tendront à augmenter son utilité et sa puissance en matière de gain, et dans l'amélioration de nos méthodes agricoles l'emploi de fertilisants artificiels joue un rôle de la plus grande importance.

Sans doute l'engrais d'étable restera toujours l'engrais fondamental pour tous les genres de culture. Cependant, il est très nécessaire d'ajouter à celui-ci un engrais chimique si l'on veut obtenir un composé d'engrais qui donnera les meilleurs résultats. Ceci a été clairement démontré au cours d'une série d'expérience faites à la ferme expérimentale, de Fredericton, N.-B., au cours des étés de 1914, 1915, 1915 et 1917.

Pour ces expériences on a choisi deux lopins ensemencés de légumes les plus ordinaires; sur un de ces lopins on a employé du fumier d'étable à raison de 30 tonnes à l'acre, et sur l'autre on a fait servir du fumier d'étable mélangé d'engrais chimique et employé à raison de 15 tonnes à l'acre—l'engrais chimique employé dans ce dernier cas dépendant des exigences des légumes particulières qu'on y avait semés.

En prenant la moyenne des résultats obtenus, les lopins engraissés avec du fumier mélangé d'engrais chimique ont donné une augmentation de rendement de 16 pour 100 sur les lopins où l'on n'avait employé que du fumier d'étable. Pour les récoltes prises séparément, le pourcentage d'augmentation a été comme suit: fèves, 8.5; beteraves, 8; carottes, 14; céleri, 15; oignons, 12, et tomates, 38.5.

Non seulement le rendement des lopins sur lesquels on a employé du fumier mélangé avec de l'engrais chimique a été plus considérable, mais la qualité des produits a été supérieure dans presque tous les cas, et, surtout pour les tomates, la date de maturité a été de beaucoup hâtée.

Un des traits les plus frappants qui se sont dégagés de ces expériences a été que ces augmentations de rendement, amélioration dans la qualité et une maturité précoce, ont été obtenues à un coût sensiblement diminué. L'engrais chimique employé coûtait de $6 à $9.60 l'acre sur les divers lopins, soit une moyenne de $7.80 l'acre. Si l'on considère les lopins sur lesquels on n'a employé que du fumier d'étable qui coûte environ $1 la tonne, on constate que l'engraissement de ces lopins a coûté $30 l'acre, tandis que l'engraissement des autres lopins où l'on a employé un engrais mélangé a coûté $22.80 l'acre.

Ceci démontre d'une manière concluante que le mélange du fumier d'étable avec de l'engrais chimique est de la plus grande importance dans la culture des légumes de jardin.

## POUR COMBATTRE LES MAUVAISES HERBES

**La division des fermes modèles donne de sages avis à ce propos**

Dans sa lutte contre les mauvaises herbes le cultivateur réussira probablement mieux s'il comprend clairement comment elles parviennent à s'introduire sur sa terre en premier lieu, puis comment celles qui s'y trouvent déjà se répandent d'une partie à l'autre de son terrain. Les mauvaises herbes s'introduisent dans la ferme ou s'y propagent sur une plus grande étendue de l'une quelconque des façons suivantes:

1. Impuretés dans les semences. — La plupart des échantillons de semences agricoles contiennent des graines de mauvaises herbes en quantités plus ou moins grandes, qui sont semées avec les graines utiles et de cette manière la mauvaise herbe peut, tout à fait à l'insu du cultivateur, s'introduire dans sa terre. La graine de semence devrait être absolument libre de mauvaises herbes de toutes sortes — un état de choses qu'on obtient rarement.

2. Agence des machines à battre. — On doit toujours nettoyer parfaitement la machine à battre avant de s'en servir sur la ferme.

3. Fumier d'écurie et articles de nourriture. — Le foin et autres articles de nourriture continnent souvent de la graine de mauvaise herbe dont une autre partie peut s'introduire dans le tas de fumier et par la suite dans la terre même. Certaines graines peuvent passer par le corps des animaux et germer plus tard.

4. Action du vent. — Nombre de graines, telles que celles de la dent-de-lion et du charbon, sont garnies de touffes qui leur permetent de flotter dans l'air au loin. Dans d'autres cas, les graines, voire même la plante entière, peuvent être portées par le vent sur la surface gelée de la neige.

5. Agence des animaux. — Les graines, ou ces parties des plantes qui contiennent les graines, comme dans le cas du glouteron et de la bardane, sont pourvues de poils barbelés qui s'attachent à la toison des moutons ou aux vêtements des ouvriers de ferme et peuvent être ainsi portées dans des champs où l'on n'en avait jamais vu.

6. La culture. — Dans le cas de certaines plantes, surtout celles à tiges grimpantes sous terre, comme l'herbe empirique, les fragments brisés peuvent être charriés par tout le champ par des instruments aratoires et dispersés ainsi sur une étendue beaucoup plus grande que celle occupée à l'origine par les plantes principales.

## VIANDE CANADIENNE EN ANGLETERRE

**Le Canada pourrait en expédier davantage, d'après une revue commerciale de Londres.**

Le nouveau système, beaucoup plus efficace, d'énumérer le bétail sur pied qu'on a adopté l'année dernière établit le fait plutôt étonnant, que le bétail au Canada compte aujourd'hui plus de 10,000,000 contre quelque 6,000,000 d'après des évaluations antérieures; c'est, du moins, ce que dit l'**Annual Review of the Frozen Meat Trade**, 1918, publiée à Londres. La différence est sérieuse et très importante au point de vue de la production dans l'empire. Il est évident que le Canada, ayant cette grande quantité de bétail de bonne qualité, devrait pouvoir maintenant contribuer beaucoup plus libéralement que par le passé à la fourniture de viandes à la Grande-Bretagne. L'exportation l'année dernière ne s'est élevée jusqu'à 40,000 tonnes dont quelque 5,000 provenaient des Etats-Unis. En 1917, la quantité exportée fut de 55,000 tonnes, dont 14,564 ont été fournies au Royaume-Uni, la balance étant vendue sur le continent. Les deux tiers environ de la production canadienne expédiée en 1918 a été livrée au Royaume-Uni, la quantité importée étant de 29,332 tonnes. La plus grande partie était de boeuf assez utilisable, mais il s'en est trouvé de qualité très médiocre. La pratique de livrer des viandes et du bétail produits dans certaines parties du Dominion aux acheteurs américains et d'expédier, d'un autre côté, de la viande des Etats-Unis par voie de ports canadiens, peut possiblement être plus profitable au Dominion que de tout expédier directement en Angleterre; mais cela n'aide aucunement le projet formulé par le gouvernement britannique à l'effet que l'empire puisse subvenir à ses propres besoins sous le rapport de la fourniture des viandes.

## CREMERIE DE SAINT-BONIFACE

### MISE AU POINT

**C'est par erreur que la "Liberté" a publié dans son dernier numéro l'annonce de la Crêmerie de Saint-Boniface. Les prix qu'elle donnait pour la crême sont tout à fait inexacts et incorrects.**

## CLEMENCEAU EXPEDITIF

Un de ses fidèles amis vient le voir dans son cabinet, au moment où il travaille.

— Qu'est-ce que vous voulez? lui jeta-t-il, en lui tendant les doigts à la hâte.

— Simplement vous serrer la main! expliqua le visiteur.

— C'est fait! riposta Clémenceau, à la fois brusque et affable.

Et maintenant filez!

## COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 23 JUIN

### BLE

| | |
|---|---|
| No 1 Nord déchargé | $2.24½ |
| No 2 Nord déchargé | 2.21½ |
| No 3 Nord déchargé | 2.17½ |
| No 4 Nord déchargé | 2.11½ |
| No 5 Nord déchargé | 1.99½ |
| No 6 Nord déchargé | 1.90½ |
| Fourragé, déchargé | 1.89 |
| Rejeté No 1 | 2.14½ |
| Rejeté No.2 | 2.11½ |
| Rejeté No 3 | 2.06½ |
| "Smutty" No 1 | 2.15½ |
| "Smutty" No 2 | 2.12½ |
| "Smutty" No 3 | 2.08½ |
| "Tough" No 1 | 2.18½ |
| "Tough" No 2 | 2.15½ |
| "Tough" No 3 | 2.09½ |

### AVOINE

| | |
|---|---|
| 2 C. W., déchargé | $ .77⅝ |
| No 3 C. W. | |
| Fourrage, Extra, No 1 | .73⅝ |
| Fourrage 1 | .73⅝ |
| Fourrage 2 | .69⅝ |
| Track | .77⅝ |

### ORGE

| | |
|---|---|
| No 3 C. W. | $1.29¾ |
| No 4 C. W. | 1.25½ |
| Fourrage | 1.20¼ |
| Rejeté | 1.20¼ |
| Track | 1.28¼ |

### LIN.

| | |
|---|---|
| No 1 C. W., déchargé | $4.78½ |
| No 2 C. W. | 4.68½ |
| No 3 C. W. | 4.43½ |
| Rejeté | 4.43½ |
| Track | 4.71½ |

### SEIGLE

| | |
|---|---|
| C. W. | $1.35 |

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

## BETAIL

| | |
|---|---|
| **"Steers."—** | |
| Excellent | $13.50 à $14.50 |
| Bons | $12.00 à $13.25 |
| Moyens | $9.00 à $10.50 |
| **"Feeders" et "Stockers".—** | |
| De choix | $9.50 à $10.50 |
| De choix, Légers | $8.00 à $9.00 |
| **"Bulls".—** | |
| Excellents | $8.00 à $8.75 |
| Bons | $7.25 à $8.50 |
| Ordinaires | $6.00 à $6.50 |
| **"Oxen".—** | |
| Excellents | $8.25 à $9.50 |
| Bons | $7.25 à $7.75 |
| Ordinaires | $6.00 à $7.00 |
| **Vaches.—** | |
| Excellentes | $11.00 à $12.50 |
| Bonnes | $9.25 à $10.25 |
| Ordinaires, Moyennes | $7.00 à $8.25 |
| "Canners" | $4.25 à $5.00 |
| **Taures.—** | |
| Excellentes | $12.00 à $13.00 |
| De choix | $10.25 à $11.00 |
| **Veaux.—** | |
| Léger, De choix | $11.00 à $16.00 |
| Lourd, De choix | $9.00 à $10.50 |
| **Cochons.—** | |
| Choix | $21.25 |
| Lourds | $17.00 à $19.25 |
| Truies | $15.50 à $17.25 |
| Légers | $17.50 à $18.50 |
| "Stags" | $11.00 à $13.00 |
| **Moutons.—** | |
| Agneaux | $14.00 à $15.50 |
| Moutons | $10.00 à $12.00 |

## PRODUITS

Prix du gros

| | |
|---|---|
| **Oeufs.—** | |
| Frais. Aux expéditeurs | $ .34 |
| **Beurre.—** | |
| Crêmerie, Au détailleur | .51¼—.52¼ |
| De ferme, Aux expéditeurs | $ .39—.40 |
| **Patates—** | |
| Le boisseau, Lot de 10-20 | $ .80—.90 |

**Farine—**

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

| | |
|---|---|
| Five Roses, Sac de 98 livres | $5.35 |
| Five Roses, 2 sacs de 49 livres | 5.45 |
| Five Roses, 4 sacs de 24 liv. | 5.55 |
| Purity, Sac de 98 livres | 5.35 |
| Purity, 2 sacs de 49 livres | 5.45 |
| Purity, 4 sacs de 24 livres | 5.55 |
| Royal Houseold, Sac de 98 liv. | 5.35 |
| Royal Household, 2 sacs de 49 | 5.45 |
| Royal Household, 4 sacs de 24 | 5.55 |
| Maple Leaf, Sac de 98 livres | 5.35 |
| Maple Leaf, 2 sacs de 49 livres | 5.45 |
| Maple Leaf, 4 sacs de 24 livres | 5.55 |

**Alimentation—**

| | Son | Gru |
|---|---|---|
| Winnipeg | $37.00 | $41.00 |

**Foin—**

(Prix du gros aux producteurs, Timothy, Winnipeg)

| | |
|---|---|
| "Timothy" No 1 | $35.00 |
| "Timothy" No 2 | $30.00 |
| "Timothy" No 3 | $27.00 |

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

| | |
|---|---|
| "Red Top" No 1 | $28.00 |
| "Red Top" No 2 | $26.00 |
| "Red Top" No 3 | $25.00 |
| "Upland" No 1 | $26.00 |
| "Upland" No 2 | $24.00 |
| "Midland" No 1 | $23.00 |
| "Midland" No 2 | $22.00 |

## PETITES ANNONCES

**Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

**A VENDRE.**—Magasin appartenant à M. Joseph Gooler, près de l'église. Bon site et près de la fromagerie. S'adresser à **Joseph Gooler, St-Joseph, Man.**

**A VENDRE** à cinquante milles de Winnipeg et tout près de la gare, un magasin vacant de 24-45, avec entrepôt de 24-45 et résidence privée dans le haut. Il n'y a qu'un compétiteur. Bonne clientèle assurée pour un Canadien. S'adresser à **Wilfrid Bonin, Inwood, Man.**

**APPRENTIES ET FINISSEUSES** dans les fourrures trouveront de l'emploi en s'adressant à **Antonio Lanthier, 207 rue Horace, Norwood.**

**A VENDRE** à St-Claude, Man., une ferme de 240 acres, 140 en culture et le reste en pâturage; clôturé, dans un centre français, à 5 milles de la gare, au nord de l'église, ¾ de mille d'école. Bonnes bâtisses: maison de 22x30, étable de 26x30, graine et hangar, bonne eau. Conditions: $42.50 l'acre. Tous les instruments aratoires compris à ce prix. Pour plus d'informations s'adresser à **Edmond Lapointe, St-Claude, Man.**

**On demande** quelques bons commis d'expérience pour un bureau de Banque. **Banque d'Hochelaga, Winnipeg.**

## Ce qu'il faut faire et ne pas faire

### *Si vous désirez prendre soin vous-même de vos fourrures*

Dès que vous n'avez plus besoin de vos fourrures, ne les laissez plus exposées à la poussière, au soleil, ne les mettez pas dans des boîtes ou des sacs, les couvrant de poivre. Ce sont là des pratiques très dangereuses pour vos fourrures.

Voici ce que vous devez faire: Battez-les comme vous feriez d'un tapis afin d'en faire sortir la poussière. Si au cours de cette opération, vous constatez que le poil tombe, en quelque petite quantité que ce soit, c'est que votre fourrure est mitée.

Alors ne tardez pas à porter votre fourrure à un fourreur expert et gardez-vous de l'aller faire gaspiller par un tailleur couturier ou autres soi-disant fourreurs.

Venez me voir et vous ne serez pas déçus.

Outre que je remettrai vos fourrures en bon état, j'ai encore un bel assortiment de peaux dont je pourrai vous confectionner n'importe quel vêtement de fourrure tout en vous faisant économiser de 30 à 40 pour cent.

Je vous assure que vous serez satisfait.

ANTONIO LANTHIER,
Fourreur,

Etabli ici depuis 15 ans, 207 rue Horace, Saint-Boniface. Tél. Main 5355. Seul manufacturier canadien-français.

### A LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

La Commission Scolaire de Saint-Boniface a tenu une réunion spéciale mercredi soir dernier. Elle a voté l'autorisation d'un emprunt de $75,000 à la Banque d'Hochelaga; l'intérêt ne devant pas dépasser 7 pour cent. Elle a décidé d'emprunter immédiatement $10,000 pour faire face aux dépenses courantes.

M. Louis Marius a été nommé vérificateur avec appointements de $100.

Des médailles en or seront décernées aux élèves des trois écoles secondaires qui ont obtenu le meilleur résultat aux examens officiels.

Un comité, composé de l'échevin Marion et des commissaires des quartiers 4 et 5, étudiera un projet de transfert d'un certain nombre d'élèves de l'école Taché à l'école King George V. Il y a quatre salles vacantes à cette dernière tandis qu'il y a surplus d'élèves à l'autre.

Le commissaire Potvin a demandé et obtenu un congé de trois mois.







**Maladif.** "Mon mari était maladif depuis longtemps", nous écrit Mme H.-O. Dornholt, de Kelfield, Sask., "souffrant beaucoup d'hémorroïdes, qui lui causaient des attaques de faiblesse et de vertige. L'emploi du Novoro du Dr Pierre l'a rendu beaucoup plus vigoureux et il se sent aujourd'hui mieux que jamais." Ce vieux remède herbeux renommé, a été pour des milliers de personnes, une source de santé et de vigueur. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington, Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

## SACRE-COEUR

Dimanche procain, le 29 juin, à la messe de 10 h. 30, aura lieu une messe solennelle en l'honneur de la fête du Sacré-Coeur, patron de notre paroisse.

La troisième messe solennelle de E. Marzo, avec accompagnement d'orchestre, sera chantée, sous la direction de notre dévoué directeur, M. J. Poitras, avec Mme L.-A. Farley, organiste.

Les solis à la messe, seront Mme J.-M. Bessette, Mlles Adélia Patenaude et Marie-Louise Gingras; MM. V. Rho, J.-A. Hébert, V. Guilbert, Geo. Noël, Geo. Delisle, Geo. Pelissier et O. Ste-Marie.

A l'offertoire, Mme H.-R. Villeneuve chantera l'Hosanna, de Granier.

Il y aura aussi, le soir, un salut solennel. Mlle Renée Castéla chantera "O Salutaris"; de C. Saint-Saens; M. J. Poitras, directeur, l'Ave Maria de J.-B. Faure, et le Tantum Ergo sera chanté en choeur.

Tous les membres de toutes les sociétés de notre paroisse sont priés de s'assembler quelque temps avant le salut, dans la salle paroissiale, chacun des officiers portant leurs insignes respectives. Le programme sera donné au complet à la messe par le R. P. Normandin, O.M.I., curé.

### LA FAMILLE PATENAUDE FORTEMENT EPROUVEE

Le 27 mai 1919, à Poule d'Eau, dans le nord du Manitoba, un violent incendie réduisait en cendres la résidence de la famille Patenaude. Absolument rien n'échappait aux flammes; tout était détruit: ménage, instruments aratoires, lingerie, etc.

La famille Patenaude n'était installée à Poule d'Eau que depuis deux semaines. Elle avait quitté Winnipeg le 5 mai. La ferme détruite par le feu appartenait à Arthur Patenaude, un brave et courageux jeune homme qui a à son crédit quatre années de guerre. Il perd plus de $3,000. Tout est à recommencer.

La famille Patenaude appartient à la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Nous n'hésitons pas une minute à faire appel à l'esprit de générosité bien connu de notre population française qui n'ignore jamais un malheur. Offrez ce que vous pouvez donner. La "Liberté" sera très heureuse de recevoir toutes offrandes que ses lecteurs voudront bien faire. Nous nous hâterons à les transmettre à la famille si rudement éprouvée.

### *UN NOUVEL AVOCAT*

Nous apprenons avec plaisir que M. Célestin-E. Champagne, de Saint-Norbert, Man., vient d'obtenir ses titres d'avocat et notaire. Ce nouveau disciple de Thémis ne tardera pas à se créer une clientèle parmi les nôtres. Le 1er août prochain M. Champagne sera installé à Somerset, Man., où il fera valoir ses talents et ses connaissances légales.

Nous savons d'avance qu'il réussira et nous lui souhaitons tout le succès possible.

### *RETRAITE FERMEE*

Tel qu'inauguré l'an dernier par la L.D.C.F., il y aura, vers le milieu d'août, une retraite fermée pour les jeunes filles, à l'Académie Saint-Joseph.

Toutes les demoiselles qui peuvent y prendre part sont priées de bien vouloir donner leur nom avant le 20 juillet à
*Mlle la Présidente*,
Tél. Main 1724,
ou *Mlle la Secrétaire*,
Tél. Main 2636.

### *SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE*

Les circonstances présentes étant toujours défavorables sous tous les rapports, le Comité exécutif de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a définitivement écarté la date du 1er juillet prochain, comme jour du pique-nique que la Société veut donner pour la célébration de sa fête. La date du jour de la fête civique, c'est-à-dire le lundi 4 août prochain, a été choisie jusqu'à nouvel ordre. Nous espérons qu'alors les choses auront repris leur cours normal, car il faut que le jour de notre fête patriotique soit tout à la joie, à notre franche gaieté coutumière sans une ombre au beau tableau que nous réservent le site admirable de la villa Lemire et le magnifique programme des organisateurs de cette fête que l'on veut rendre mémorable.

La liste, déjà promise, des généreux donateurs, sera encore remise à plus tard, les dons continuant toujours de nous être offerts avec un enthousiasme véritablement remarquable, enthousiasme qui est l'augure d'un succès certain.

Que cette belle journée, en perspective, soit pour tous un rayon de soleil dans le sombre tableau du moment!!

### *LE "LABOR NEWS" SUPPRIME*

*Son directeur est arrêté*

La Gendarmerie à cheval a fait une descente hier après-midi aux bureaux du *Labor News*, 211 rue Rupert. Elle a saisi la matière déjà composée pour le prochain numéro ainsi que la copie déjà entre les mains des typographes. Le journal se trouve donc supprimé. De plus son directeur, M. J.-S. Woodsworth, a été mis sous arrêt. Il comparaîtra aujourd'hui devant le magistrat de police. L'intervention des autorités a été motivée par un article du *Labor News* concernant l'émeute de samedi.

### *LE GOUVERNEMENT GOUIN REVIENT AU POUVOIR*

*Onze oppositionnistes élus*

Montréal, 23. — Sir. Lomer Gouin est revenu au pouvoir avec une majorité légèrement diminuée. Le gouvernement a perdu les sièges suivants: Maisonneuve, Laval et Dorion, sur l'île de Montréal; Iberville; Joliette, Labelle, Chicoutimi et Saint-Hyacinthe. Dans ce dernier comté, M. Damien Bouchard était candidat. Le chef de l'opposition, M. Sauvé, a une majorité de 600. L'honorable Séguin ne l'a emporté dans Sainte-Marie que par une majorité de 1,000.



### *POUR L'EST*

M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, ainsi que ses nièces, Mme Dansereau et Mlle B. Jutras, sont partir hier pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

### *NOTRE SUPPLEMENT*

Nos lecteurs ont certainement noté que notre supplément était un peu hors date. C'est imputable à la grève. Nous devions distribuer ce supplément au cours de la tournée, mais la grève des pressiers en retarda de trois semaines l'impression. Nous avons cru cependant, puisqu'il était composé, devoir le faire parvenir quand même à nos lecteurs.

### *SAINT-BONIFACE CELEBRE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE*

La célébration de notre fête nationale a débuté ce matin à Saint-Boniface par une imposante cérémonie religieuse. Sa Grandeur Mgr Béliveau officiait, assisté des abbés Primeau et Deslandes, comme diacre et sous-diacre. Les RR. PP. Magnan, O.M.I., et Bisson, S.J., l'assistaient au trône. M. le curé de la cathédrale était prêtre assistant. Au choeur nous remarquions Mgr Dugas, les abbés Gendron, Sabourin, Roy, Bellavance, etc. Au centre de la nef: les officiers de la Saint-Jean-Baptiste, le président en tête, M. Baril, président de la Saint-Jean-Baptiste provinciale, le maire Béliveau, le juge Prud'homme.

La maîtrise du choeur de l'orgue a rendu une messe solennelle de Batholemeus avec beaucoup de succès. Mme Dugal tenait l'orgue.

### NOTRE TOURNEE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Les membres de la tournée dramatique et musicale sous les auspices de la **Liberté** seront à Saint-Pierre les 28 et 29 juin. Ils y donneront deux représentations.

La représentation qui devait avoir lieu le 22 a été remise au 6 juillet.

### A L'EXPOSITION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les directeurs de l'exposition de Saint-Jean-Baptiste ont eu la bonne fortune d'obtenir le concours des acteurs de la **Liberté**. Ils répèteront le 3 juillet leur séance du 19 juin dernier.

### *M. LOUIS-PHILIPPE GAGNON*

M. Louis-Philippe Gagnon, secrétaire de l'Association d'Education et président du Cercle LaVérendrye de l'A.C.J.C., quitte Saint-Boniface ce soir, pour se rendre à Chicoutimi, où il assistera au Congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, qui aura lieu les 27, 28 et 29 juin. Ce congrès s'occupera surtout de colonisation. M. Louis-Philippe Gagnon y représentera les intérêts de la colonisation française au Manitoba.



### ETRANGERS ETABLIS DANS L'ALBERTA

Le rapport de la commission d'enregistrement du Canada indique que la province d'Alberta contient 97,361 personnes du sexe masculin, âgées de 16 ans ou plus, qui sont d'origine étrangère; 15,158 se sont fait naturaliser sujets britanniques.

### LA DETTE NATIONALE DU CANADA

La dette nationale du Canada, en 1914, était de $46 par tête. Elle dépasse maintenant $270. Seule l'augmentation du commerce peut nous aider à supporter ce nouveau fardeau.

### IMPOT PERCU SUR PROFITS DE COMMERCE

Répondant à une question concernant les perceptions de l'impôt sur les profits de commerce, sir Thomas White, ministre des Finances, a donné, lundi, le 28 avril les chiffres suivants à la Chambre des communes:

| Exercice financier. | |
|---|---|
| 1916-1917 | $12,506,516.72 |
| 1917-1918 | 21,271,083.57 |
| 1918-1919 | 32,970,061.81 |

Le ministre a ajouté qu'on ne pouvait donner d'information quant au montant à percevoir en sus, vu que bon nombre de rapports sont encore à reviser.

### VETERANS A L'EMPLOI DU PACIFIQUE CANADIEN

La compagnie du Pacifique Canadien continue à faire sa large part pour aider à résoudre le grave problème de trouver de l'emploi aux soldats de retour du front. Le département des records et des pensions, où sont compilées toutes les statistiques concernant les employés, a publié les chiffres suivants à la fin de mai:

| | |
|---|---|
| Employés enrôlés dans les armées | 10,097 |
| Tués | 993 |
| Blessés | 1,952 |
| Revenus au service de la compagnie | 2,861 |
| Autres soldats au service de la compagnie | 3,246 |
| Total des soldats à l'emploi de la compagnie | 6,297 |

Le docteur Gall, faisant son cours de phrénologie en présence d'un nombreux auditoire, tenait à la main un crâne et disait: "Messieurs, j'avais un ami qui possédait au plus haut degré toutes les facultés qui se traduisent dans les mots dévouement, tendresse, affection. Il est mort. J'ai eu le bonheur de me procurer son crâne; le voici, et jamais je n'ai eu une plus précieuse occasion de vérifier ma théorie."

SUPPLÉMENT

# LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Adresser toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McMcDermot
Téléphone Garry 4264-426[illegible]

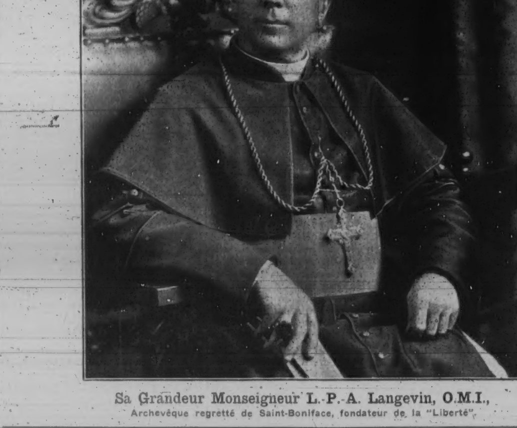
## CARRIERE DE LA LIBERTÉ
### PROJETS D'AVENIR



Sa Grandeur Monseigneur A. Béliveau,
Archevêque de Saint-Boniface.



Sa Grandeur Monseigneur A.-A. Sinnott,
Archevêque de Winnipeg.



Sa Grandeur Monseigneur L.-P.-A. Langevin, O.M.I.,
Archevêque regretté de Saint-Boniface, fondateur de la "Liberté".

VOUS voulons bien faire un petit historique des quelques années d'existence de la *Liberté*; nos lecteurs seront charitables.

La *Liberté* fut fondée par le regretté Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. De concert avec les Oblats, il avait déjà servi les intérêts des fidèles de langue anglaise, polonaise, allemande et ruthène. Son grand coeur le portait vers les plus faibles, et ceux de son sang étaient les plus forts; c'est donc aux autres qu'il donna ses premiers soins.

Ce n'est qu'en 1913 qu'il demanda à la West Canada Publishing Company, d'ajouter la *Liberté* à la série de journaux catholiques qu'elle publiait.

Le Concile Plénier de Québec, tenu en 1909, donnait la direction suivante:

"Nous sommes convaincus "que la création, la diffusion "et le soutien constant de jour-"naux véritablement catholi-"ques est une oeuvre souverai-"nement utile, et nous ne crai-"gnons pas de dire qu'elle est "de nos jours une absolue né-"cessité." (Concile Plénier de Québec, page 513.)

Les Pères du Concile Plénier de Québec n'étaient que l'écho de la parole du grand Pontife, Pie X, disant à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec en parlant des journaux catholiques:

"Mettre de côté de sembla-"bles moyens c'est se condam-"ner, à n'avoir aucune action "sur le peuple et ne rien com-"prendre au caractère de son "temps."

Ce n'est que quelques années après le Concile Plénier de Québec que l'illustre archevêque défunt trouvait les moyens d'ajouter aux sacrifices financiers consentis pour assurer l'existence de journaux de langue anglaise, allemande, polonaise et ruthène, les nouveaux sacrifices financiers nécessités par l'addition d'un organe français au groupe de journaux catholiques.

Il n'est que juste de reconnaître, en passant, la largeur de vues et l'esprit apostolique de celui que, récemment encore, un journal ontarien accusait d'être français avant d'être catholique.

Au jour de sa naissance, la *Liberté* se traçait le programme suivant:

"La *Liberté* n'est pas et ne "sera jamais une feuille poli-"tique. Elle veut l'union de "tous les Canadiens-français et "elle ne la croit possible que "sur le terrain national et reli-"gieux. La politique ne peut "que nous diviser et faire avor-"ter les plus louables et les plus "généreux mouvements.

"Pour ces raisons la *Liberté* "s'interdira absolument de "combattre en faveur des ques-"tions purement politiques.

"Mais qu'on le comprenne "bien.

"S'interdire absolument de "combattre en faveur des ques-"tions purement politiques ne "signifie pas que nous nous "abstiendrons de discuter toute "question où il entre de la po-"litique. [illegible] s'en présentera, c'est iné-[illegible] intérêts religieux et natio-"naux. Fuir de tels débats, re-"fuser d'y prendre part et de "dire à nos lecteurs où se trou-"ve la vérité serait une lâcheté "et un manque de sincérité."

Avons-nous été fidèles à ce programme?

On nous a trouvé bien des défauts au cours de nos six années de vie, — qui n'en a pas? — mais on reconnait que nous sommes toujours demeurés indépendants des partis politiques.

Nous nous dispensons d'ajouter notre témoignage à celui des autres; nous savons trop ce que coûte cette indépendance pour douter de notre position.

Faire un journal catholique n'est pas affaire facile. Le journal catholique, parce qu'il tient et doit tenir à son indépendance, ne peut pas compter sur l'appui financier des caisses électorales; il doit même s'attendre à une opposition tantôt ouverte, tantôt sourde, mais toujours existante de la part de ceux qui jettent constamment sur lui un coup d'oeil inquisiteur. En plus de cela, il doit se résoudre à une dose d'apathie fort considérable de la part de ceux qui [illegible] comprendre d'une manière plus pratique les paroles de Pie X et celles du Concile Plénier de Québec.

Ceux qui ont contribué à la naissance de la Liberté savaient cela; cependant, à la suite du grand archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, ils n'ont pas hésité à mettre l'épaule à la roue.

Les meurtrissures n'ont pas manqué; la masse était lourde: l'oeuvre née pour mourir, pensaient un grand nombre, a vécu et s'est développée; elle est aujourd'hui prospère. Nous entrons dans notre septième année de vie mieux outillés que jamais pour poursuivre le but visé par le fondateur de la *Liberté*.

La *Liberté* n'a pas voulu être étrangère à aucune question pouvant intéresser le groupe français au Manitoba; c'est pour lui qu'elle est née, c'est pour son avantage qu'elle veut vivre.

Elle s'est occupée de questions religieuses, nationales, agricoles, féminines, en s'efforçant toujours de rendre plus compacte la cohésion entre les diverses unités du groupe manitobain.

La *Liberté* s'est efforcée de tenir la question scolaire à l'affiche et de la suivre à travers tous les dédales où la politique l'a trainée afin de la faire servir à des fins qui heurtaient nos convictions religieuses et l'intérêt du pays tel que nous l'entendons et tel que l'entendaient les Pères de la Confédération.

Nos idées restent les mêmes et nous continuerons à les défendre et à les faire prévaloir Dieu aidant. La tâche est immense et ingrate. La *Liberté* n'existe pas pour flatter les passions et ne faire que les besognes agréables et faciles.

La *Liberté* ne s'est pas confinée aux questions d'idées et de formation morale; elle a abordé la question agricole. Elle se rend compte que plus nos cultivateurs seront prospères et forts, plus grandira l'influence du groupe français au Manitoba. Elle est heureuse d'offrir ici ses remerciements à ses correspondants agricoles [illegible] avec intelligence et dévouement pour l'unique considération d'être utiles à leurs compatriotes.

Les questions féminines ont reçu l'attention de celles qui s'occupent d'une manière intelligente du Coin des Dames. Notre ambition est de faire du Coin des Dames la Page Féminine; mais le souci de la vie nous commande la prudence dans les pas à faire en avant, et nous tenons beaucoup à vivre longtemps.

Nous croyons que notre page de matière à lire le dimanche a contribué, pour sa part, à donner bien des renseignements utiles.

Nous offrons nos remerciements à tous nos correspondants de la campagne. Ils peuvent nous aider grandement dans l'oeuvre à faire tout en trouvant une excellente occasion d'annonce gratuite pour leur paroisse. Nous ne demandons pas mieux que de servir ceux qui ont à coeur le progrès des leurs au Manitoba.

Nous avons vécu de sacrifices financiers fort considérables au début; nous avons progressé d'année en année. la présente année nous laisse un petit avoir que nous allons immédiatement consacrer au progrès de notre organe. La *Liberté* sera publié à dix pages dorénavant.

Notre ambition serait de devenir quotidien, mais nous n'y songeons pas maintenant. Ceux-là ne seront pas surpris qui savent ce qu'il en coûte pour faire un journal.

Verrons-nous le jour où la *Liberté* paraîtra deux fois la semaine? Nous l'espérons. Si le groupe manitobain comprenait d'une manière un peu plus pratique l'importance d'un journal catholique, nous pénétrerions dans tous les foyers manitobains, sans nuire à qui que ce soit, et alors *La Liberté* bi-hebdomadaire deviendrait un fait accompli. Entre temps, nous travaillerons en nous servant de l'instrument actuellement entre nos mains.

Nous sommes de ceux qui croient que se trainer vaut mieux que croupir sur place en se lamentant.

Le journal hebdomadaire est forcément un peu lourd, il ne peut donner la primeur des nouvelles. Nous ambitionnons de voir le jour où il nous sera donné de faire un journal quotidien. Sachant ce que coûte un journal hebdomadaire, étant maintenant renseigné sur le concours que nous pouvons attendre des nôtres sur ce terrain, nous resterons pour l'heure prudemment sur le terrain du journal hebdomadaire. Vouloir prendre le pas de course trop vite sur un terrain passablement semé de difficultés, c'est s'exposer à trébucher et à choir, et nous tenons énormément à rester debout.

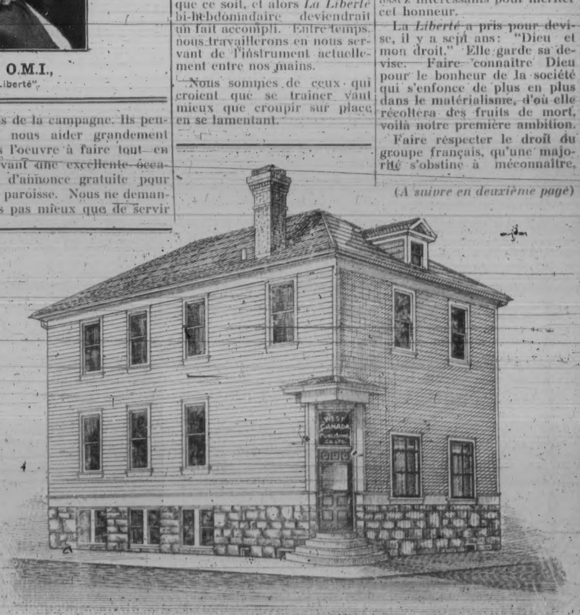
Si nous pouvions entrer dans chacun des foyers français du Manitoba, la question du journal paraissant deux fois la semaine serait peut-être résolue. Malgré tous nos efforts, nous avouons n'avoir pas encore été assez intéressants pour mériter cet honneur.

La *Liberté* a pris pour devise, il y a sept ans: "Dieu et mon droit." Elle garde sa devise. Faire connaître Dieu pour le bonheur de la société qui s'enfonce de plus en plus dans le matérialisme, d'où elle récoltera des fruits de mort, voilà notre première ambition.

Faire respecter le droit du groupe français, qu'une majorité s'obstine à méconnaître,

(*A suivre en deuxième page*)

La bâtisse actuelle de la West Canada Publishing Co., Ltd., sur l'avenue McDermot. Construite en 1910. Vue extérieure.



Le berceau de la West Canada Publishing Co., Ltd. Ce modeste bâtiment était situé à l'angle des rues Andrews et Collège.

(*Suite de la Première Page*)

c'est notre seconde ambition. Elle se confond facilement avec la première, puisque le droit à l'école catholique est le premier des droits à défendre. L'école catholique, c'est l'assurance d'une génération de croyants, tandis que l'école neutre prépare des gens sans foi.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter succès complet aux généreux propagandistes de la bonne lecture qui ont bien voulu mettre *La Liberté* au nombre des oeuvres religieuses et patriotiques qui font l'objet de leur tournée à travers nos centres français.

Nous en voudra-t-on de terminer ces quelques remarques locales par une citation? Elle est du Rév. Père Marion, O.P., parlant aux Canadiens-français d'Ontario à l'occasion de leur dernier congrès d'Ottawa:

"Il y a bien chez nous quelques bons journaux, franchement catholiques et patriotiques, mais nous, les devons, non à la masse du peuple, mais à la générosité et au dévouement de quelques individus. La masse du peuple, et j'entends par là, la classe instruite comme celle qui ne l'est pas, ceux qui dirigent comme ceux qui sont dirigés, la masse du peuple ne comprend rien à cette oeuvre et ne fait rien pour la soutenir. Cette oeuvre en effet se soutient comme les autres avec du dévouement sans doute, mais aussi avec de l'argent. De l'argent, c'est le mot décisif; c'est, je dirai, la pierre de touche qui nous permet de découvrir un apôtre de la bonne presse. C'était bien l'opinion du pape Léon XIII qui disait: "Que tous ceux qui veulent voir fleurir la religion et la société protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse, chacun proportionnant ses largesses à sa fortune... C'est le *devoir des fidèles* de soutenir la bonne presse en concourant directement à la faire vivre et prospérer. En quoi nous croyons que jusqu'à présent, on n'a pas fait assez."

"Mes frères, nous suivons les erreurs des catholiques de France; comme eux, nous donnons abondamment pour des églises, des hôpitaux, des couvents, des écoles. Il y en a dans chaque paroisse pour des cent mille dollars. Notre peuple ne cesse de donner pour accroître ces trésors, mais comme nos bons cousins les Français, nous ne songeons pas à mettre ces trésors en sûreté, sous la sauvegarde de la presse. Puissions-nous n'avoir pas, comme eux, à le regretter. Ecoutez ces paroles d'un évêque de France à son clergé: "Dites aux chrétiens... que s'ils avaient dépensé pour la presse la dixième partie de l'argent qu'ils ont donné pour la construction d'établissements immenses, et somptueux, pieux et charitables, nous serions encore en possession de ces établissements, et ce qui est mieux, de la liberté."

# Les Horizons s'Elargissent



PLUS que jamais, il y a des jeunes qui sont aux aguets de l'avenir. L'heure des idées et de leur réalisation a sonné. Il se creuse de plus en plus une ligne de démarcation entre ceux qui gardent pour seul objectif de la vie, le bien-être, la soif des profits, la jouissance et la vitesse de l'auto, et ceux qui ont pour idéal, le combat de la vie pour le bien de la religion et du Canada. C'est l'abandon du terre-à-terre pour l'envol vers les hauteurs. Oui, nombre de jeunes de chez nous comprennent que le Canada a les yeux sur eux et les attend. Ils vont répondre. C'est le rayon de soleil dans le ciel sombre et chargé d'orages de demain. Demain? Que sera demain après les bouleversements qui s'en viennent et vont passer. Demain sera ce que nous nous préparons à ce qu'il soit.

Plus que jamais il importe que la marche des élites vers toutes les supériorités, s'accélère; plus que jamais il incombe à la jeunesse vaillante de regarder l'avenir bien en face, d'avoir le sens des réalités et la conscience de la mission présente pour se hausser à la taille des devoirs nouveaux et faire rendre aux vies nécessaires toute leur efficacité. C'est l'heure des horizons plus vastes. La jeunesse du Canada plus que jamais doit scruter l'avenir. Il ne faut plus que la patrie canadienne pleure le gaspillage des énergies et des talents comme la brise qui passe le soir sur nos grandes prairies sans culture se plaint de les voir sans épis. Nous commençons l'ère du rendement maximum de nos rêves. La tourmente militaire a fait subir à toutes nos oeuvres des contre-coups alarmants; la bourrasque révolutionnaire aura ses secousses peut-être pleines de conséquences transformatrices. Aux jeunes donc de se tenir à l'affût des problèmes nouveaux; aux jeunes d'être prêts à faire tous les sacrifices d'efforts et de dévouements nécessaires. L'heure de l'élite a sonné.

Mais, entendons-nous bien sur la signification de ce mot. L'homme d'une élite n'est pas n'importe qui. Si déjà, de tout citoyen vraiment digne de ce nom, l'on s'attend à la manifestation de bien des services et de bien des devoirs d'ordre public que ne requiert-on pas de même, l'homme de l'élite. Mais l'homme de l'élite doit être un éveilleur d'hommes, un soutien des énergies, un bâtisseur de patrie. Une élite, c'est un groupe d'individus, individus de toutes professions et de tous métiers, qui veulent avec passion faire toujours mieux, en dépit des sacrifices personnels à consentir. Une élite c'est une phalange d'hommes d'effort et de volonté, que malgré la lutte, malgré la peur de la lutte, malgré l'habitude de l'insuccès, malgré la critique et l'obstacle sous toutes ses formes, toujours sans jamais forfaire, jusqu'au bout poursuit la réalisation d'une idée et d'une oeuvre.

Une âme d'élite, c'est donc une âme pétrie de générosité, de dévouement et d'abnégation, une âme au-dessus des intérêts personnels, une âme qui vibre pour autrui et pour autrui capable de se hisser jusqu'au sacrifice.

Et ces âmes elles sont nécessaires. Le salut de demain en dépend L'heure de *vivre la vie* est passée, nous sommes à l'heure où il faut *vaincre la vie*. Jamais la nation n'a tant clamé plus haut: "il me faut des compétences," il me faut des hommes. Trouver des hommes. Trouver des hommes! Diogène les cherchait avec une lanterne Il n'y a que l'épreuve nationale pour les faire naître. Puisse l'épreuve du moment en tremper toute une pléiade. Il nous les faut pour souder l'avenir au passé.

Ne l'oublions pas, c'est nous, chacun de nous qui écrivons notre histoire. Il en est des peuples comme des individus. Dieu ne les sauvera pas sans eux C'est leur action quotidienne. Ce sont leurs vertus, leurs prières, leurs luttes journalières contre l'oeuvre de désagrégation journalière qui leur assureront les bénédictions de demains féconds et riches d'espérances. Oui, la parole du poète sera toujours vraie:

*L'homme aujourd'hui sème la (cause,*
*Demain, Dieu fait mûrir l'effet.*

Et quand un peuple a eu des semeurs tels que Cartier, Laval Champlain, Hébert, Dollard, LaVérandrye, La Fontaine et Provencher, pour n'en citer qu'au hazard; quand un peuple a vu Dieu bénir une telle semence avec une prédilection sans précédent, au point que la comparaison des effets à la cause fait jaillir ce cri d'étonnement: 'Le miracle canadien' quand un peuple dis-je, est auréolé d'un si lumineux passé, n'a-t-il pas des devoirs impérieux de continuer l'oeuvre commencée? N'a-t-il pas des obligations décisives de rester lui-même pour souder ce qui sera et à ce qui fut et remplir ainsi sa mission de peuple. Il est temps que les horizons s'élargissent.

Comme le coq gaulois à qui le poète a fait dire: "Quand le ciel est gris, c'est que j'ai mal chanté," l'élite va comprendre pourquoi le ciel est gris et les qualités de la race vont chanter mieux.

Il y a donc urgence à nous imprégner fortement des beautés séduisantes de ce passé beau comme l'épopée, enfanteur d'idéal et "multiplicateur des forces." A l'élite d'élargir les horizons, de ressussiter le passé, de se mesurer à "l'aulne" des ancêtres pour se mouler sur la tradition, la revivre en son âme et la continuer harmonieusement, pleinement et hardiment: "Si le ciel est gris, c'est que j'ai mal chanté." Aux jeunes donc, de comprendre tout le mystère de ce chant qui fait la lumière et de ne reculer jamais devant les sacrifices, les peines, les angoisses qu'il peut causer, qu'il doit nécessairement causer. La vie des satisfactions sous toutes les couleurs ne sera jamais la "vie de bâisseur de patrie" : je ne vis "que lorsque je me tue à pousser de grands cris."

Ces grands cris, s'ils tuent, ce sont aussi ceux qui éveillent et entraînent les autres: Ils soulèvent les horizons trop bas.

L'heure est venue de savoir regarder plus loin l'horizon du *soi*, pour discerner par delà la routine de la vie égoiste, la vraie vie du canadien catholique et patriote, la vie qui sait donner son temps, ses talents, ses énergies et ses initiatives au profit de la communauté et de la race entière. Etudes, veilles, préparations nécessaires, sacrifices d'amusements, de récréations et de bien-être familial, abandon du luxe, des jouissances voleuses d'heures et de forces pour être enfin aux choses de nos pères, à la poursuite de leur oeuvre qui doit être notre oeuvre, voilà les nouveaux horizons de la jeunesse, les nouvelles prairies à cultiver d'une culture intense. La patrie doit avoir confiance, les horizons s'élargissent.

*Un directeur de Cercle.*

## NOS DESTINÉES

"Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence. Si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues quand il croyait toucher à des temps prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu et qu'il se sent rouler d'abîme en abîme que la Providence se plait à le relever, à le maintenir debout et à le diriger sans qu'il le sache vers la réelle prospérité, et cela d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines."

**Photographie prise lors de la bénédiction de l'Oeuvre de la Bonne Presse, devant la façade de la bâtisse de la West Canada Publishing Company, Limited.**

*Cette photographie a été prise, lors de la visite à Winnipeg de Son Eminence le Cardinal Vanutelli, après le grand Congrès Eucharistique de Montréal, en septembre 1910. Sur le portrait, le Cardinal et Mgr Langevin sont au centre du groupe. A gauche de Mgr Langevin se trouve le Révérend Père Plourde, O.M.I., directeur-gérant de la West Canada Publishing Co., Ltd.; à droite de Son Eminence le Cardinal se trouve le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., alors Provincial des Oblats de Marie Immaculée. A leurs côtés et à l'arrière se trouvent les employés de la compagnie, les directeurs et les membres du clergé et les laïques visiteurs, qui avaient bien voulu rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie.*

# La Famille Canadienne

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphant
De jamais voir, Seigneur! l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.
VICTOR HUGO.

LE FOYER canadien! C'est l'institution sacrée dont nous sommes fiers. C'est le suprême rempart de la race; c'est sur son action pacifique et féconde que se fondent nos espoirs pour nous sauver de l'étranger et, faut-il le dire, de nous-mêmes. De ces deux mots bien simples se dégage chez nous une forte impression de confiance et de sécurité.

La famille canadienne, c'est l'autorité qui ne peut tolérer qu'on lui manque d'égards, c'est le nombre dans sa splendeur généreuse, c'est, selon le mot du poète:

"L'arbre ayant des fruits qui veut en avoir d'autres,"

C'est la force sérieuse capable de soutenir, sans trop en être émue, le choc de toutes les violences, c'est la religion respectée et pratiquée, c'est, en un mot, la plus belle formule de l'ordre.

Mais s'il est vrai que la famille canadienne traduise pour nous l'idée de l'ordre, de beauté et de force, il faut bien qu'elle soit aussi l'une des plus belles expressions du sacrifice; car la famille telle que nous la concevons et telle qu'elle existe chez nous est inséparable de l'idée du nombre et l'on sait qu'une famille nombreuse implique, pour les parents, des soucis, des peines et des combats s'ils veulent épargner à leur progéniture l'angoisse cuisante des lendemains douteux; personne n'ignore les graves devoirs que Dieu impose aux parents le jour où il les sacre père et mère et où il leur demande de conclure avec abnégation un pacte indéfectible. C'est pourtant, là la source d'ineffables bénédictions dont la vertu se perpétue chez les générations et qui crée, dans le monde spirituel une solidarité permanente des enfants avec leurs parents, des vivants avec les morts. Retranchez la famille ou limitez-la en vous libérant de charges que vous trouvez trop onéreuses, vous enleverez au mariage sa sanctification et vous vous priverez d'un excellent moyen de franchir en paix le seuil de l'éternité.

Dix, douze, quinze enfants et plus! Un père et une mère peuvent-ils, ici-bas, souhaiter plus belle couronne? Rien peut il égaler la consolation de se sentir bénis par tant de rejetons qui frémissent d'un même élan de reconnaissance? L'aïeul vénérable qui se verra revivre dans les fils de ses fils rendra grâce au Seigneur d'être le chef d'une tribu aussi vivace; n'est-ce pas là en effet l'une des plus belles récompenses que le devoir accompli puisse mériter en ce monde?

Je ne sais quel écrivain disait, il n'y a pas bien longtemps, que la guerre avait imprimé dans l'âme française, "le souci du nombre" ; souci bien tardif que la France, pays catholique, n'aurait jamais dû cesser d'éprouver depuis le baptême de Clovis et qui lui aurait épargné la renommée d'égoïsme que lui a faite l'étranger; en d'autres mots on ne parlerait pas de la France comme de la "patrie des fils uniques."

Nous aussi, Canadiens-français nous avons été bien longtemps obsédés par le souci du nombre; nous le sommes encore; nous savons les problèmes douloureux qu'une minorité doit résoudre, quand les vainqueurs ne lui reconnaissent qu'un droit, celui d'être assimilée, et qu'un honneur, celui d'accepter bravement son déshonneur.

Grâce au ciel, si nous sommes débordés par les forces adverses du nombre, si nous souffrons une oppression que nous n'avons pas provoquée et si la Providence nous destine à périr, écrasés par la brutalité, ce ne sera pas à cause de l'infécondité voulue de nos épouses canadiennes ou de leur horreur du sacrifice. Non, nous n'aurons pas failli sous ce rapport, nous n'aurons pas, par la méconnaissance de la loi de procréation, enlevé au mariage sa raison d'être.

Les droits ne sont reconnus qu'à la condition d'avoir l'appui de la force; sans elle, pas de droit qui ne tienne contre les assauts répétés que lui livrent les impudents; rien d'excellent comme de pouvoir réduire au silence ceux qui semblent s'être donné la tâche de saper sans cesse la religion, la justice et le bon sens.

Prêchons donc ce qu'un éloquent religieux appelle la *Revanche des Berceaux;* de là nous viendra le salut, et cette revanche, si elle a lieu, marquera le commencement d'une ère de paix incomparable.

Il en est qui voit dans ce voeu l'équivalent d'une déclaration de guerre; et l'on sait du reste ce que ceux-là peuvent redouter d'une victoire ainsi remportée. Faites trève à vos terreurs; si la réalité répondait un jour à nos désirs, vous verriez alors que nous ne sommes pas gens à souiller un triomphe par d'indignes représailles et que ce que nous entendons par revanche est quelque chose de bien doux et de bien peu guerrier. Comme Déroulède le souhaitait pour la France, nous nous bornerons "à reprendre ce qui nous fut pris."

Certaines feuilles, qui ne font pas d'habitude profession de sympathie pour nous, ont poussé la magnanimité jusqu'à nous faire le compliment de croire que les Canadiens-français formeraient la digue la plus puissante contre l'anarchie montante. Le témoignage vaut d'être retenu et ne semble pas immérité.

Jetons un regard sur le monde moderne; tâchons de découvrir l'endroit où se trouvent réunis avec le plus d'harmonie l'esprit religieux, le respect de l'autorité, la piété filiale et les pures traditions de la famille; force nous sera de nous arrêter à la vieille Province de Québec et de nous émerveiller des moeurs paisibles de cette vigoureuse population de terriens. Les foyers sont remplis et Dieu y est adoré. Voilà le secret de leur bonheur.

Heureuse la famille canadienne! heureuse du renoncement de chacun de ceux qui la composent! heureuse de sa fécondité et de l'abnégation des épouses qui ne peuvent supporter même l'idée d'avoir d'inutiles entrailles. Heureuse devant Dieu et devant les hommes la famille nombreuse contre laquelle une lâcheté jalouse décoche parfois son impuissant sarcasme! C'est elle qui nous sauvera; c'est à cause d'elle que nous sommes en droit d'attendre les bénédictions de Dieu sur la race.

*Louis-Philippe Gagnon.*

SAINT-PAUL-DES-METIS, ALBERTA



*La vitalité de la race canadienne et sa constance au travail, assurance ordinaire du succès, se trouve bien représentée par cette famille dont nous reproduisons le portrait aujourd'hui. — Partie de Saint-Canut, Comté des Deux Montagnes, P. Q., en l'année 1908, ayant comme tout trésor quelques cents piastres, mais une quinzaine d'enfants pleins de santé, la famille Joly alla s'installer sur des "homesteads" de Saint-Paul-des-Métis. A force de courage, de travail et de persévérance, M. Joly cultiva sa terre avec succès, établit quatre de ses jeunes garçons autour de lui, chacun sur une terre de 160 acres. Aujourd'hui, cette famille est une des plus prospères de l'Alberta-Nord. — Madame Joly est la soeur du Révérend Père Thérien, O.M.I., vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg.*

# Pour Rire

Deux commis-voyageurs en quincaillerie vantent les coffres-forts vendus par leurs mai sons

*Le Marseillais.*—Mon patron il a inventé le coffre-fort incombustible; pour l'éprouver, il a mis un coq dedans et on l'a fait chauffer à blanc, puis on a ouvert la porte avec précaution, et le coq il est sorti en chantant

*Le Toulousain.*— Dans ma maison, on a fait une autre expérience. On a mis une poule dans le coffre, puis on l'a ouvert quand il allait être en fusion.

*Le Marseillais.*—Je pense que votre poule elle était calcinée?

*Le Toulousain.*—Non.. elle était gelée.

* * *

Sur la Cannebière.

—J'ai vu un pays où les asperges poussaient sur des cerisiers..

—Et moi donc, je connais un autre endroit où les poteaux télégraphiques portent des fruits.

—Farceur! des pêches télégraphiques, alors!

* * *

Marius Cocordan raconte les péripéties d'un de ses voyages: "J'allais à l'étranger: à Paris. A Bordeaux je me prends de querelle avec un employé de la ligne. Je lève fougueusement la main, le train part et, v'lan! c'est le sous-chef de gare de la première gare suivante qui reçoit la gifle. Jugez, après cela, si les trains vont vite chez nous!

* * *

A la terrasse d'un café.

Cardilloc raconte qu'à sa naissance il était fluet et chétif.

—Jusqu'à l'âge de sept ans, dit-il, j'ai été élevé dans du coton..

Et devant les sourires incrédules:

—Tenez!.. J'en ai encore dans les oreilles!..

* * *

A une table de restaurant, 2 méridionaux ont devant eux un plat de champignons.

—C'est ça qu'ils appellent des champignons, à Paris! s'écrie dédaigneusement l'un des deux. C'est gros comme rien!. ..Chez nous ils viennent énormes, presque aussi gros que l'arbre au pied duquel ils poussent.

—Et chez nous, donc, riposte l'autre, ce sont les arbres qui poussent au pied des champignons!

* * *

Entre dentistes:

—Mon cher, dernièrement, pour le compte du gouvernement, je fus chargé de plomber la dent du Midi.

—Oh! et moi, le sultan vient de m'envoyer une requête pour que je mette un râtelier aux bouches du Danube.

* * *

Un habitant des bords de la Garonne raconte ses aventures:

—Je me trouvais, dit-il, au sommet d'une tour de cent dix pieds de haut. Je tombe au fond d'une cave. Je me relève.. intact.

—Eh bien! réplique un gascon, j'ai fait plus fort que ça, Je viens de vous entendre, j'en tombe.. des nues et je ne ressens même pas de secousses.

* * *

Quelle différence y a-t-il entre une couturière, un ivrogne et un anglais?—C'est que la couturière se pique le doigt, l'ivrogne se pique le nez et l'Anglais "speak english."

* * *

## MATELOT ET MAGISTRAT

Une scène de tribunal:

—Connaissez-vous le plaignant et le défendeur? demande le magistrat à un matelot.

—Le défendeur?.. fait le brave matelot interloqué, qu'est-ce que c'est que ça, le défendeur?

—Vous devriez rougir de votre ignorance. Un témoin qui vient pour déposer et qui ne sait pas ce qu'est un défendeur!

Le matelot vexé baisse la tête et ne répond rien.

—A quel endroit se trouvait la victime, reprend le juge, au moment où elle fut frappée?

—En arrière de l'habitacle.

—L'habitacle!.. Veuillez être plus clair, mon ami.

—Vous ne savez pas ce que c'est qu'un habitacle?.. s'écrie le matelot. Mille millions de sabords! qu'est-ce qui m'a f..ichu un âne comme ça qui vient pour juger et qui ne sait pas ce que, c'est qu'un habitacle!

# Les Chansons
## Canadiennes-Françaises

Malgré la chute originelle et les malheurs qu'elle comporte, l'humanité a toujours senti un besoin inné d'exalter ses joies et ses tristesses par des chants allégoriques, incrustant ainsi dans l'âme des générations futures, les pensées, les sentiments et le souvenir des événements mémorables des ancêtres.

Chanter est un besoin du coeur et tous les peuples ont adopté des chansons qui répondent à leur mentalité. Les Latins, toutefois ont conservé une impression plus profonde des chansons populaires parce que leur âme plus sensible vibre avec plus d'intensité sous le souffle lyrique des poètes.

C'est ce qui explique pourquoi les Canadiens-français ont reçu dans leur sang cette exubérance de gaieté native qui éprouve un besoin de se traduire par des chants divers.

Sir Georges-Etienne Cartier avait bien saisi ce côté de la mentalité de ses compatriotes lorsqu'il leur adressait la strophe suivante:

*Le Canadien comme ses pères*
*Aime à chanter, à s'égayer,*
*Doux, aisé, vif, en ses manières*
*Poli, galant, hospitalier.*

Dans les premiers temps de la colonie, la plupart de nos chants nous venaient de France; aussi bien un rayon de l'âme française illumine notre race et ce rayon c'est sa gaieté. Nos pères non seulement gardaient le sourire, mais même à travers les larmes les yeux savaient encore rire.

Les premiers Français qui s'établirent au Canada venaient surtout de la Bretagne, du Poitou et des environs de Paris, mais les premières Françaises furent choisies avec un soin religieux dans la Normandie. Naturellement les enfants héritèrent de l'accent maternel, et c'est pourquoi le vocabulaire des Canadiens-français a tant d'affinité avec celui des Normands. C'est ce qui explique pourquoi "*Ma Normandie*" demeura en Canada un chant favori. On peut dire qu'il fut fredonné sur les premiers berceaux canadiens, pendant que l'âme de ces mères admirables, s'envolant au pays natal dans une douce rêverie, soupirait:

*Quand tout rêvait à l'espérance*
*Et que l'hiver fuit loin de nous,*
*Sous le beau ciel de notre France*
*Quand le soleil devient plus doux,*
*Quand la nature est reverdie*
*Quand l'hirondelle est de retour*
*J'aime à revoir ma Normandie*
*C'est le pays qui m'a donné le jour.*

A mesure que nos ancêtres s'attachaient définitivement au sol canadien, sans velléité de retour, de nouveaux chants sentant le terroir surgirent de nos rives. C'est bien à tort qu'on s'imagine que la plupart de nos chansons n'ont aucun sens, qu'elles ont été composées sans idée préconçue, pour le plaisir de rimer ou de folatrer autour d'un sentiment quelconque.

Le plus grand nombre de nos chansons constituent une page d'histoire, une évocation de souvenirs émouvants et redisent l'attachement au pays natal, la reconnaissance du peuple à son clergé, nos gloires militaires, les tristesses de l'exil, les épreuves des premiers colons et les qualités supérieures de la Canadienne.

Le Canadien-français n'a pas d'autre patrie que le Canada. Nulle autre ne saurait faire palpiter son coeur avec autant d'émotion. C'est ce sentiment que le poète a voulu synthétiser dans les vers suivants:

*Originaire de la France,*
*Aujourd'hui sujet d'Albion,*
*A qui donner la préférence*
*De l'une ou l'autre nation.*
*Mais n'avons-nous pas, je vous prie*
*Encore de plus puissants liens*
*A tous préférons la patrie,*
*Avant tout soyons Canadiens.*

Cette affection pour le Canada nous dit assez la nostalgie qui s'empare de tout Canadien éloigné du sol natal. Ecoutez Lajoie nous redire les larmes brûlantes qui coulent des yeux des patriotes de 1837, bannis de leur patrie:

*Un Canadien errant,*
*Banni de ses foyers,*
*Parcourrait en pleurant*
*Des pays étrangers.*

N'ayant point de compatriotes auprès de lui, pour lui confier ses peines, il s'adresse au flot fugitif et lui confie ce message:

*Si tu vois mon pays,*
*Mon pays malheureux,*
*Va dire à mes amis*
*Que je me souviens d'eux.*

L'une de nos mélodies les plus connues au pays est bien à coup sûr "*C'est la belle Françoise.*" L'auteur ne vise pas aux ornements de langage. L'écrin est grossier, mais il y a une perle à l'intérieur.

C'est un fiancé qui part pour la guerre, fait ses adieux à sa promise et lui jure de l'épouser s'il ne tombe pas au champ d'honneur.

Il nous rappelle une des époques les plus héroïques de notre histoire. En 1650 les Iroquois inondaient la Nouvelle-France de leurs farouches guerriers, promenant partout la torche incendiaire et égorgeant les paisibles colons. Ce fut alors que Frontenac organisa les premières milices canadiennes en camps volants de 40 soldats chacunes. Ils sèmerent la terreur partout dans la Nouvelle-Angleterre et sauvèrent la colonie. "*C'est la belle Françoise*" évoque le souvenir des prouesses de cette milice. Ce brave soldat a reçu l'ordre de partir pour une expédition et vient faire ses adieux à sa fiancée. Il la trouve en pleurs, ayant déjà appris la triste nouvelle:

*"On m'a dit hier soir*
*"Qu'à la guerre vous alliez."*

Ecoutez la réponse de ce brave qui va droit au but, comme les coups qu'il portera bientôt contre l'ennemi:

*"Ceux qui vous l'ont dit, belle,*
*"Ont dit la vérité."*

Il comprime les émotions de son coeur pour ne se rappeler que le sacrifice que lui demande la patrie. Il part. Là-bas, quand le rocher où l'accompagne sa fiancée l'aura dérobé à sa vûe, une larme furtive s'échappera de ses paupières. Demain peut-être son sang rougira le sol et les lauriers conquis par son courage lui serviront de linceuil.

Plus tard nous retrouvons la Milice Canadienne gardant la frontière sur la rivière Châteauguay, et par une victoire éclatante conservant le Canada à l'Angleterre.

*UN VOLTIGEUR MONTE LA GARDE*

*Sombre, pensif, debout sur la frontière,*
*Un voltigeur allait finir son quart.*
*L'astre du jour achevait sa carrière,*
*Un rais, au loin, argentait le rempart.*

*Hélas! dit-il quelle est donc ma consigne*
*Un mot anglais que je ne comprends pas.*
*Mon père était du pays de la vigne*
*Mon poste, non; Je ne le quitte pas.*

*Un plomb l'atteint; il pâlit il chancelle,*
*Mais son coup part, il tombe à genoux.*
*Le sol est teint de son sang qui ruisselle;*
*Pour son pays de mourir il est doux.*

Par un mystérieux dessein, Dieu a voulu qu'un nombre considérable des nôtres, au lieu de rester ici, prennent le chemin de la république voisine. On dit que près de deux millions de nos compatriotes vivent aujourd'hui sous le drapeau étoilé. Songez donc ce que serait aujourd'hui notre influence si cet appoint se fut déversé dans Ontario et l'Ouest. Nos question religieuses et nationales seraient bientôt réglées dans le sens de la justice, ou plutôt elles n'auraient jamais pu surgir.

Pour combattre ce fléau, qui menaçait naguère de tarir les forces vives de notre race en Canada, M. l'abbé Martineau, P.S.S, lançait à nos compatriotes cet appel vibrant:

*Pourquoi quitter notre patrie,*
*Canadiens pour un sol meilleur*
*Pourquoi passer toute la vie,*
*A courir après le bonheur?*
*Eh quoi! Serait-elle maudite,*
*La terre de notre berceau?*
*Ne pourrions-nous que par la fuite*
*Cesser d'y trouver un tombeau?*
*L'illusion de l'espérance*
*Nous réduit tous, ô mes amis....*
*Mais bonheur, plaisir, abondance,*
*Tout cela se trouve au pays.*

Jusqu'à une date assez récente, "*Vive la Canadienne*" fut notre air favori. Nous sommes le seul peuple dont le chant national est en l'honneur de l'ange du foyer. C'est un hommage bien mérité aux vertus domestiques, au dévouement inlassable et au charme ravissant de nos épouses, de nos mères et de nos soeurs. La première strophe est belle:

*Vive la Canadienne*
*Et ses jolies yeux doux.*

Il faut bien avouer cependant que le reste de la pièce ne conserve pas la même allure.

Une autre composition poétique qui fait encore le charme de nos salons est celle d'Isidore Bédard:

*Sol canadien, terre chérie,*
*Par des braves tu fus peuplé.*
*Ils cherchaient loin de leur patrie*
*Une terre de liberté.*
*Nos pères sortis de la France*
*Etaient l'élite des guerriers,*
*Et leurs enfants de leur vaillance,*
*N'ont jamais flétri les lauriers.*

C'est une jolie strophe pleine de vie. Au point de vue historique, toutefois, il faut bien avouer que l'auteur a pris un peu de licence. Si l'on excepte le régiment de Carignan qui fut licencié en Canada, nos ancêtres prirent bien les armes pour défendre leur pays, et se couvrirent de gloire, mais avant tout ils étaient des colons attachés au sol. Ce sont des paysans et non des soldats qui ont fait souche en Canada, et nous remercions le ciel qu'il en fut ainsi.

J'ai réservé pour la fin trois de nos poètes dont les chants inspirés dénotent un talent supérieur.

Découvrons-nous devant notre chantre national, Octave Crémazie. Le "*Drapeau de Carillon*" et le "*Chant du vieux Soldat Canadien*" sont des morceaux qui resteront.

Crémazie a voulu chanter l'attachement des Canadiens-français pour la France et leur tristesse lorsque le drapeau de Carillon reprit pour toujours le chemin de Versailles.

Il convient d'ajouter que la voix du sang nous dira toujours que nous gardons au fond de notre âme un amour profond pour la France. Mais il est un autre amour qui va toujours grandissant et qui l'emporte sur tout autre. L'auteur de "*Avant tout je suis Canadien*" nous l'a déjà dit.

Après Crémazie, laissez-moi nommer Fréchette — un autre barde au souffle puissant. Quelle suave poésie contenue dans ce quatrain:

*Jadis la France sur nos bords,*
*Jeta la semence immortelle,*
*Et nous secondant ses efforts,*
*Avons fait la France nouvelle.*

Le troisième, vous l'avez déjà nommé, c'est le juge Routhier, l'auteur de "*O Canada, terre de nos aïeux*". Il a fixé notre hymne national. Il rappelle aux Canadiens qu'ils ont porté fièrement la croix et l'épée et redit notre glorieux passé.

C'est souvent sous le charme de nos vieux refrains redisant les tristesses et les joies de nos ancêtres que l'on comprend mieux qu'il y a un charme au fond des souffrances et une douleur au fond des plaisirs.

Les chants populaires ont leur moralité. Ils ressuscitent les beaux gestes du passé, attachent les regards sur les nobles actions et les durs sacrifices pour conserver les vertus austères qui soutiennent aux heures de lutte. Ils évoquent des exemples qui attirent et entraînent, et après qu'une strophe patriotique est expirée sur les lèvres, on sent son coeur se soulever en frémissant, débordant d'un viril courage. Ils rendent le peuple meilleur. Grisé par ces souvenirs touchants on l'entend répéter: "Là où nos pères ont passé, les fils passeront également".

Louis Veuillot disait un jour: "Il y a des choses qu'on ne voit qu'avec des yeux qui ont pleuré". En effet, c'est dans ces émotions profondes que font naître nos chants nationaux, que les résolutions viriles se forment et que les volontés se durcissent pour les nobles dessins.

Hélas! Pourquoi faut-il qu'à certains foyers canadiens on n'affecte de ne chanter qu'en anglais?. C'est d'un ridicule achevé et un manque de fierté nationale inqualifiable. C'est un crime de lèse nationalité que de mépriser nos chansons canadiennes, si riches en souvenirs si fécondes en enseignements, si suaves, si harmonieuses à l'oreille de tout Canadien français, pour fredonner dans une langue étrangère des chants étrangers à notre histoire et qui trop souvent n'ont pas la bonne tenue et le goût affiné des refrains de nos pères.

Encore un mot et je finis. Le drapeau Carillon Sacré-Coeur et "*O Canada, terre de nos aïeux*" portent la signature de notre race. Lorsque nous nous levons pour répéter ce chant national, pendant que flotte sur nos têtes le drapeau Sacré-Coeur, nous sentons la lave brûlante et la sainte ivresse de l'amour de la patrie exalter nos courages et fortifier nos espérances en l'avenir.

Nous comprenons que nous avons, au Canada un rôle, une mission et une gloire à part, que nous avons également droit à notre entier développement, en conservant l'héritage de gloire et de traditions que porte la langue des aïeux.

Mais rappelons-nous toujours que comme les enfants qu'on exposait à Sparte, après leur naissance, nous ne pourrons conquérir le droit de survie, sous les regards de Dieu, que par la puissance de nos énergies et la continuité de nos efforts.

Pour terminer, un dernier couplet adressé par l'un de nos poètes aux Canadiens-français;

*Tu n'es point né pour l'esclavage,*
*Dieu seul est ton maître ici-bas;*
*Ta liberté c'est ton ouvrage,*
*Oh! mon pays ne l'oublie pas.*

L.-A. PRUD'HOMME.

"Le mauvais journal est en train de faire en votre pays, s'il n'est efficacement combattu, des maux dont personne ne peut soupçonner l'étendue."

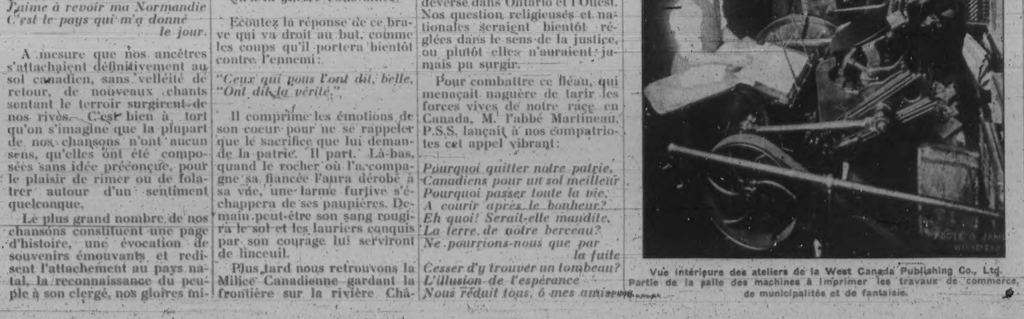
*Léon XIII*



Vue intérieure des ateliers de la West Canada Publishing Co., Ltd.
L'administration et le personnel du bureau.

Vue intérieure des ateliers de la West Canada Publishing Co., Ltd.
La salle de composition.

Vue intérieure des ateliers de la West Canada Publishing Co., Ltd.
La salle des grandes presses. Au premier plan la presse sur laquelle est imprimée la "Liberté".



Vue intérieure des ateliers de la West Canada Publishing Co., Ltd.
Partie de la salle des machines à imprimer les travaux de commerce, de municipalités et de fantaisie.

# Aux Jeunes

Quel jeune homme n'a pas compris, un jour ou l'autre qu'il y a dans la vie humaine quelque chose de mieux que de s'amuser? qu'être utile, se dévouer, est encore la plus belle et la plus douce façon de vivre. Je plains les jeunes gens qui n'ont jamais goûté le plaisir sans remords celui-là, de faire du bien. Je voudrais les croire peu nombreux.

Tu n'es pas de ceux-là, penses-tu, toi qui lis ces lignes. Tu aspires à te dévouer. Eh bien c'est avec toi que je veux causer un moment.

Crois-tu qu'il y a vraiment des causes nobles qui réclament et qui ont le droit de réclamer le don de toi-même? Quand tu penses à ta religion à l'Eglise ta mère et que tu vois les efforts des ennemis pour détruire son influence et perdre les âmes, te rends-tu compte que tu as le devoir de le défendre et de lui faire de ton corps et de ton coeur un vivant rempart?

Quand tu vois ta patrie humiliée, les politiciens et les citoyens aveuglés par l'esprit de parti, prêts à tout sacrifier pour leurs intérêts personnels mesquins, as-tu comme la rage au coeur, et brûles-tu de travailler selon tes forces à sauver ce qui reste à sauver des droits conquis par nos ancêtres sur les champs de bataille et dans les parlements?

Si ces pensées te disent quelque chose à l'âme, ne laisse pas s'éteindre tes généreuses aspirations. Aie grand soin de les entretenir; sans quoi tu irais bientôt grossir les rangs de ceux qui auraient voulu... et qui *n'ont jamais voulu* être des apôtres et des dévoués.

Ce qui éteint chez un grand nombre la flamme du dévouement, ce qui dessèche le coeur de la plupart, c'est la course au plaisir sous toutes ses formes. C'est aussi, pour plusieurs, le manque de direction et d'orientation.

Ecoute ce préambule des statuts de l'A. C. J. C.

"L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française fait appel et ouvre ses rangs à ceux des jeunes qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés; à la race canadienne-française et à sa mission providentielle; à ceux qui ont conscience des dangers que courent et notre foi catholique et notre race canadienne-française et qui se sentent en vérité le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre."

Si tu éprouves quelque sympathie à la lecture de cet appel, commence dès ce jour à t'intéresser à notre oeuvre: abonnement à notre *Semeur.* Après réflexion, si tu veux résolument être de notre mouvement, entre dans notre association. Mais que ce soit pour travailler et te dévouer; que ce soit *pour te former à l'apostolat* en te vainquant toi-même avec la force du Christ de l'Eucharistie, en t'instruisant, en faisant tout le bien que tu pourras dans la vie de chaque jour, et en coopérant avec tes camarades aux oeuvres entreprises pour le règne de Dieu et le bien de tes semblables.

# Notre Tournée Dramatique et Musicale



J. NORBERT JUTRAS,
Directeur et Secrétaire-Trésorier de la West Canada Publishing Co., Ltd.

## BUT DE LA TOURNÉE

MAIS pourquoi cette tournée dramatique et musicale sous les auspices de la *Liberté*.

C'est la question qu'à peu près tous se poseront. Nous voulons y répondre aussi succinctement que possible.

On a dit et répété dans tous les congrès de presse catholique que si saint Paul, l'apôtre par excellence, revenait sur la terre, il se ferait journaliste. C'est que saint Paul, avec son sens profond de l'action, aurait tôt compris que l'homme de notre jour a un cerveau de papier, selon le mot de Drumont, et qu'il pense et dit comme son journal. Compliment peu flatteur mais qui n'en est pas moins d'une vérité presque générale. Mon Dieu! que le journal soit une nécessité, que ce soit l'unique moyen de s'emparer de l'esprit de la masse, d'agir sur cet esprit, de le pétrir à sa guise et de le diriger, il semble que seuls les catholiques en doutent. Toutes les puissances du mal ont compris quelle arme formidable et irrésistible constitue la presse: aussi ont-elles tendu toutes leurs énergies vers sa conquête, sachant qu'en dominant la presse elles domineraient les gouvernements. Quelqu'un a dit de la presse que c'était le quatrième pouvoir. Demi vérité tout au plus. Le R. P. Marion, O.P., en donnait récemment à Ottawa une définition beaucoup plus juste en affirmant que c'était le premier pouvoir. Ayez celui-là, disait-il, et vous gouvernerez tout. A trois quarts de siècle, c'était, répété sous une autre forme et donné par un homme de bien, le conseil fameux du juif Crémieux à ses compatriotes: "Emparez-vous de la presse et vous aurez tout le reste."

Le R P. Marion, O.P., démontrant à nos frères d'Ontario la pressante nécessité de créer une forte presse française et catholique, en appelait à la douloureuse expérience de la France catholique. Pourquoi aller chercher si loin un exemple? peut-on se demander. Regardons plutôt autour de nous, chez nous. L'influence de la presse n'y est-elle pas toute-puissante? Tel et tel mouvement néfaste aux nôtres ne doit-il pas d'avoir triomphé au fait que nos ennemis possédaient la presse de ce pays? Cela leur permit dans les milieux anglais d'organiser une campagne de presse hostile à toutes nos revendications. Même par une main-mise détournée sur une partie de notre propre presse, ils parvinrent à obtenir dans nos rangs la conspiration du silence, à faire en sorte que quelques-uns de nos prétendus grands organes nationaux se tussent, n'agitassent point les questions d'une importance primordiale dans notre vie nationale? Souvenez-vous encore de la dernière vague de fanatisme qui a déferlé sur notre pays. De quoi naquit-elle et de quoi vécut-elle, sinon d'une campagne de presse?

Demandez-vous le pourquoi de la censure, pour quelles raisons les gouvernements de tous les pays en guerre ont institué la censure, s'assurant par-là un contrôle absolu de la presse?

Ces gouvernements avaient à leur service des armées, des canons, des flottes, mais tout cela, quelque formidable qu'il fût, ils savaient que cela serait à peu près vain, que cela ne donnerait point la victoire si toute cette force ne s'étayait sur une entière maitrise de la presse.

Etre maître de la presse, c'était posséder le moyen de pétrir la nation, de lui entrer dans la moëlle les désirs et les volontés du gouvernement: être maître de la presse, c'était posséder le moyen de contrecarrer et d'enrayer toute propagande antimilitaire ou antigouvernementale dans le pays: être maître de la presse, c'était posséder le moyen de faire accepter et consentir au pays tous les sacrifices qu'exigeait le salut national: être maître de la presse, c'était posséder le moyen, aux pires heures de détresse, dans la défaite presque irréparable, de remonter les courages, de raidir les volontés, de pousser aux décisions extrêmes seules capables de sauver la patrie.

La presse, c'est l'unique puissance de ce monde. Rien ne se peut faire sans elle et tout se fait avec elle.

Tout se fait par elle? C'est une vérité banale: elle est patente, elle crève les yeux. Regardez autour de vous, dans votre propre vie. Vous vous mouvez, vous vivez dans l'influence de la presse. Vous lisez les annonces, les réclames de tous genres, vous y croyez, vous vous guidez dessus, qu'est-ce, sinon subir l'influence du journal, être menés, dirigés par lui? Vous avez telle et telle opinion de la politique, de la guerre, du rôle de la Papauté, de l'Eglise. Pouvez-vous dire qu'elle n'a pas été façonnée, implantée en vous par la presse. Votre journal vous a dit et redit ceci, cela: vrai ou faux, c'est entré en vous, ça modifié votre mentalité. Si aujourd'hui vous ne pensez plus ce que vous pensiez il y a un an, c'est que l'action répétée de votre journal a agi sur vous. Il faut souvent s'examiner pour s'en rendre compte, car le journal agit à l'insu, lentement, imperceptiblement, sans que vous vous en doutiez. Et c'est dans cette subtilité d'action, de pénétration, de formation qu'est sa force

Eh! Bien, cette arme, à la fois si subtile et si puissante, nous nous en servons et nous voulons nous en servir encore plus pour la défense de la cause française et catholique au Manitoba.

C'est là la raison profonde et unique de cette tournée dramatique et musicale sous les auspices de la *Liberté*.

Nous voulons vous dire ce que c'est que le journal, quelle arme de défense ou d'attaque il constitue, combien il importe que nous ayons cette arme bien trempée et capable de faire tous les combats de notre patrie. Et le meilleur moyen de le faire, c'était d'aller vers vous.

Mais l'oeuvre de la presse catholique et française ne se borne pas au cadre étroit du journal Par presse catholique nous entendons aussi la diffusion du bon livre, de la bonne lecture, de la bonne chanson. Et c'est pourquoi les acteurs de la tournée dramatique et musicale sous les auspices de la *Liberté* offriront à la population française du Manitoba les brochures de l'*Action Française*, les refrains populaires canadiens et les contes historiques illustrés canadiens. Tout cela complète l'action du journal. Ces brochures traitent des questions nationales avec plus d'ampleur et plus de développements que ne le peut faire le journal: les refrains populaires renouent le présent au passé, maintiennent la tradition, les contes historiques illustrés sont un enseignement de l'histoire du Canada sous sa forme la plus prenante, la plus captivante.

En terminant, permettez-nous de rappeler une parole célèbre du regretté Pie X. Elle pose dans toute son ampleur le problème de la presse catholique:

" Ah! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieillards disent quelquefois que c'est une oeuvre nouvelle et que jadis on sauvait bien des âmes sans s'occuper des journaux. C'est bientôt dit: autrefois! autrefois! Mais on ne fait pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout et que, par conséquent, le contrepoison des bons journaux n'était pas nécessaire. Il ne s'agit pas d'autrefois; nous sommes à aujourd'hui. Eh bien! c'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain, vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles; toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits, si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale et sincère."




ALLOCUTION ........................ J. NORBERT JUTRAS.

### A la Salle de Police

Comédie en un acte, par Anthony Mars

PERSONNAGES

AGENOR DES HAUTS-FOURNEAUX ........ *Armand Goulet.*
ALCIDE MOULARD, réserviste ............ *Maurice Goulet.*
UN SERGENT ...................... *Jean-Charles d'Auteuil.*

DECLAMATION .................. *Jean-Charles d'Auteuil.*

### Les Deux Sourds

Comédie en un acte, par Jules Moineaux

PERSONNAGES

AUGUSTE DAMOISEAU, rentier ...... *Jean-Charles d'Auteuil.*
EUSTACHE DAMOISEAU, son frère ........ *J. Norbert Jutras.*
PLACIDE ............................ *Armand Goulet.*
BONIFACE, domestique de Damoiseau ....... *Maurice Goulet.*

CHANT ............... (*Choisi*) ........... *J. Norbert Jutras.*

### Un Mariage au Telephone

Comédie en un acte, par Maurice Hennequin

PERSONNAGES

RISSOLET, notaire ......................... *Maurice Goulet.*
EDOUARD DE CHEVREFEUILLE ... *Jean-Charles d'Auteuil.*

O CANADA!

**Bonsoir — Merci**

### Itineraire de la Tournée

18 MAI—SAINT-FRANCOIS-XAVIER.
22 MAI—SAINT-BONIFACE.
29 MAI—SAINT-ADOLPHE.
1 JUIN—SAINTE-ROSE DU LAC. 2 séanc.
2 JUIN—SAINT-EUSTACHE.
4 JUIN—FANNYSTELLE.
5 JUIN—SAINT-CLAUDE.
6 —NOTRE-DAME-DE-LOURDES.
7 JUIN—SOMERSET.
8 JUIN—LETELLIER.
9 JUIN—SAINT-JEAN-BAPTISTE.
10 JUIN—SAINTE-AGATHE.
11 JUIN—SAINT-MALO.
13 JUIN—LA BROQUERIE.
14 JUIN—SAINTE-ANNE DES CHENES
15 JUIN—LORETTE.
17 JUIN—SAINT-CHARLES.
19 JUIN—SAINT-NORBERT.
22 JUIN—LA SALLE.
29 JUIN—SAINT-PIERRE.

**Lever du Rideau a 8 heures**



JEAN-CHARLES D'AUTEUIL,
Organisateur et Gérant de la Tournée Dramatique et Musicale de la Liberté.

## L'Exemple

LA LIBERTE, qui entre dans sa septième année, compte depuis trois ans une demie page réservée à la plume féminine. Nous le devons à l'initiative de notre sympathique Gertrude qui, à force de générosité et d'efforts soutenus, a donné l'avantage aux intelligentes Manitobaines de révéler leurs aptitudes littéraires. Celles-ci n'ont que trop peu répondu à l'invitation qui leur était faite. Pourtant que de mines inexploitées se devinent autour de soi! D'ailleurs il suffit d'entendre par ci par là de ces jolies conférences qui sont données à des assemblées de jeunes filles, où la phrase coule douce et harmonieuse, et où l'on constate une forte capacité de travail, pour déplorer que ces talents ne se développent au soleil. Vous allez demander à ces demoiselles:— oh! tout bonnement — "Pourquoi ne prendriez-vous pas place au "foyer" de *La Liberté?*— "Je n'ai pas le temps," ou bien, "je ne suis pas capable," vous répondent-elles. Qui dira pourquoi l'on s'obstine à rester dans l'ombre? Est-ce humilité? Est-ce paresse intellectuelle? Est-ce par crainte de critique malveillante? Est-ce encore l'ennui d'une sujétion? Toute oeuvre qu'on tient à coeur de voir fleurir demande, il est vrai, une dose égale de renoncement et d'esprit de suite. Il s'agit de ne pas se laisser décourager par un premier échec, ou par les obstacles qu'on rencontre inévitablement sur sa route.. Sans quoi, peut-on se faire une idée du nombre incalculable d'entreprises qui n'aboutiraient jamais?

N'ayons donc pas cette crainte non plus d'être qualifiées de "bas bleus." Il ne nous est pas demandé d'abdiquer nos devoirs de femme, pour nous adonner toutes à nos goûts littéraires. Mais pour faire du bien à nos semblables, ne pouvons-nous prendre comme modèle une Fadette, une Annette St-Amant, une Gertrude qu'on sait "vraies femmes" par excellence.... Et parce qu'elles s'entendent aussi bien à manier la plume d'une façon exquise qu'à "distinguer un pourpoint d'un haut-de-chausse,— n'en déplaise au bonhomme Chrysale,—devons-nous croire pour cela, qu'elles dédaignent de mettre le pot-au-feu et de bien conduire leurs maisons?

Ce n'est que quelques exemples entre tant d'autres de nos charmantes canadiennes qui savent que la Patrie a besoin de rallier toutes ses forces à l'heure présente très grave qu'elle vit. A la canadienne revient le devoir de renverser le féminisme de mauvais aloi qui menace de l'envahir, par tous les moyens mis à sa disposition, et la plume est un de ces moyens, si elle sait la guider à l'honneur de son rôle dans l'humanité, et à la gloire de son pays.

Allons, un peu de courage, et à bas la timidité! L'avenir est à ceux qui luttent!

*Jacqueline des Erables.*

"Il est plus important aujourd'hui de soutenir la presse catholique que nos écoles, car avec le journal nous pouvons avoir et soutenir nos écoles; sans lui, nous n'aurons rien."

*Mgr de Dijon*

* * *

Le plus fin régal que l'on puisse offrir à la vanité d'un artiste est de lui montrer l'émotion qu'on éprouve devant son oeuvre.

* * *

Il n'y a que les écrivains médiocres qui se figurent avoir atteint la perfection, et soient contents d'eux-mêmes.

* * *

FABLES EXPRESS

Dans la rue, un sergot rencontrant un apache
Le frappa violemment; l'autre prit son "Eustache,"
Et d'un seul coup—d'un seul—sans broncher, l'éventra.
Moralité.
*Frappez!..et l'on vous ouvrira!*

## La Legende du Doux Parler

*L'archange,un clair matin, s'en allant par le monde*
*Cueillit ce qui s'offrait de grâce ou de beauté.*
*Il prit de chauds rayons de soleil, l'eau profonde,*
*Limpide, où se contemple un nuage argenté,*
*Des fleurs des champs, le miel de la ruche, une haleine*
*Qui court sur les moissons ou dans les frais roseaux,*
*Un soupir dans les bois, un peu de blanche laine,*
*Quelques légers duvets tombés d'un nid d'oiseaux.*
*Il prit encor l'éclair des forges, l'étincelle*
*D'un vin prompt pétillant dans le fond d'un crystal,*
*Une corde de harpe où le trille ruisselle,*
*Un glaive droit et net au ferme et franc métal;*
*Le grelot d'un enfant folâtre, la caresse*
*D'une mère, un salut de châtelaine, un coeur*
*D'évangéliste, tout débordant de tendresse,*
*Un regard de ciel bleu, d'amour consolateur..*

*Lors l'Ange dit à Dieu: "Donnez-moi la puissance*
*De fondre tout cela dans un joyau d'or fin,*
*Puis pour parfaire l'oeuvre en sa magnificence,*
*Ajoutez-y, Seigneur, un sourire Divin!"*

*Dieu sourit. Et ce fut le Doux Parler de France.*



MAURICE GOULET,
de Saint-Boniface, un des acteurs.



ARMAND GOULET,
de Saint-Boniface, un des acteurs.